LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54—No 25 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 22 SEPTEMBRE 1966 PRIX 10C



S. H. le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Richard Spink Bowles, qui a été officiellement reçu avec son épouse par les membres du Club des 200 de l'AECFM, vendredi soir dernier au gymnase du collège de St-Boniface, a été nommé le même soir citoyen honoraire de St-Boniface par S. H. le maire Joseph-P. Guay. Dans la photo ci-dessus il reçoit son certificat "français" de citoyenneté des mains du maire. (Photo Perrin du Manitoba)

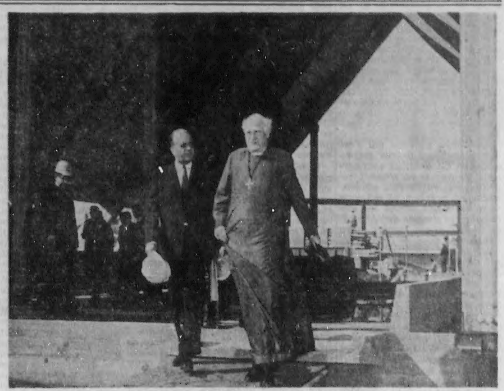
Jubilé d'or de l'archidiocèse de Winnipeg, dimanche prochain

Dimanche prochain, 25 septembre, l'archidiocèse de Winnipeg célèbrera le 50e anniversaire de son érection par une messe solennellement concélébrée par Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., et six autres archevêques et évêques, à 4 h. de l'après-midi dans le vaste auditorium de Winnipeg, avec la participation de membres des clergés diocésain et religieux, de milliers de fidèles, et aussi de chrétiens d'autres églises et de personnalités civiles. Son Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto et ancien archevêque de Winnipeg, donnera l'homélie en anglais; Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, l'église-mère de Winnipeg et de l'Ouest tout entier, prêchera en français.

L'archidiocèse de Winnipeg possède une population de 125,000 catholiques dans la partie sud-ouest de la province du Manitoba, limitée à l'est par la rivière Rouge et le lac Winnipeg, à l'ouest par la frontière de la Saskatchewan, et s'étendant au nord jusqu'au-delà de Dauphin et de Swan River. Avant sa création en 1916 il faisait partie du diocèse de St-Boniface. Son premier chef spirituel fut feu Son Exc. Mgr Alfred Arthur Sinnott qui, en 1944, eut comme coadjuteur Son Exc. Mgr Gerald Murray, C.Ss.R. Ce dernier mourut en 1951 et alors Mgr Pocock fut nommé archevêque, poste qu'il occupa jusqu'à son départ pour Toronto. Depuis le 25 juin 1961, Mgr Flahiff est le chef spirituel de cet immense archidiocèse.

Le grand public est invité à la solennelle messe de dimanche prochain dans l'auditorium de Winnipeg, messe d'action de grâces qui sera suivie à 7 h. d'un grand banquet à l'hôtel Fort Garry.

Il nous sera possible la semaine prochaine d'accorder une attention toute particulière à ces fêtes jubilaires, dans La Liberté et le Patriote. Mais nous attirons tout de suite l'attention de nos lecteurs intéressés, en rappelant que le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., directeur du journal diocésain "Sunday Herald", ajoute au numéro de dimanche prochain, 25 septembre, un supplément spécial de 24 pages en couleurs. Dans ces pages on trouvera un reportage historique et d'actualités, abondamment illustré, du diocèse et de ses multiples paroisses, oeuvres et institutions.



Le Très Révérend Michael Ramsay, archevêque de Cantorbéry, a profité de son passage dans diverses villes du pays pour rencontrer, tout naturellement, les chefs et les fidèles de l'Eglise Anglicane du Canada, mais aussi pour démontrer de multiples manières avec quel sérieux il adopte le mouvement oecuménique qui soulève présentement le monde chrétien tout entier.

Ici à Winnipeg, dans l'aréna transformé en temple pour la circonstance, la semaine dernière, entouré de NN. SS. LL. EE. Maurice Baudoux, George Bernard Flahiff, C.S.B., Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., et Antoine Hacault, accompagné de Chevaliers de Colomb du 4e degré, écouté par un grand nombre de prêtres, de religieuses et de laïques qui ont aussi prié en communion avec les fidèles anglicans et des autres Eglises fortement représentées, il a exprimé avec foi et vigueur sa foi en l'oecuménisme, il a rappelé le souvenir de sa rencontre historique à Rome avec le pape Paul VI en mars dernier, il a incité tous les chrétiens du Canada à entrer dans ce mouvement dont la solution définitive sera peut-être lente à venir, mais qu'il faut tous chercher avec sincérité.

Les journaux du pays ont publié partout de nombreuses photos des activités "oecuméniques" au Canada de l'illustre visiteur. Ci-dessus l'on voit une photo qui en quelque sorte résume toutes les autres. Le T. R. Michael Ramsay y visite l'emplacement du Pavillon Chrétien de l'Expo 67 en compagnie de M. Horace Boivin, commissaire de ce pavillon; au fond, on distingue les représentants des huit Eglises participantes (Catholique, Unie, Anglicane, Presbytérienne, Luthérienne, Baptiste, Grecque-Orthodoxe et Ukrainienne Grecque-Orthodoxe, citées ici par ordre numérique d'importance) qui groupent plus de 95 pour cent des chrétiens du Canada. Le prélat anglican a déclaré que les résultats de cette initiative inter-confessionnelle, "un exemple frappant du meilleur esprit d'oecuménisme", continueront de se faire sentir longtemps après l'Expo 67.

Le représentant de la Reine au Club des 200

Quelque 250 Franco-manitobains répondaient à l'invitation pressante de l'Association d'Education, vendredi soir dernier, comme membres de son Club des 200. Il y avait là, réunis dans le gymnase du Collège de St-Boniface, archevêque, consul de France, membres du clergé, religieuses, professionnels, éducateurs, hommes d'affaires, de la ville et de la campagne. Et tous, debout, dans un silence impressionnant, reçurent au son de "Dieu protège la Reine" et de l'"O Canada", le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Richard Spink Bowles, et son épouse, qui prirent place au premier rang de la brillante assemblée, entre l'hon. juge Louis Deniset, président de l'AECFM, et Madame Deniset.

Me Rémi Lafrenière, maître de cérémonies, invita le juge Deniset à prendre la parole immédiatement. Dès le début de son mémorable discours, M. Deniset affirma qu'il "paraissait éminemment désirable que la population franco-manitobaine puisse exprimer publiquement au symbole même de l'autorité constitutionnelle, non seulement sa loyauté envers l'ordre établi, mais aussi son affection envers la reine et, j'ajouterais, ses respectueux hommages à son représentant . . ."

Des pionniers-fondateurs

Puis, sans autre préambule, il démontra à quel point "les Franco-manitobains sont des gens très actifs". Actifs dans le lointain passé comme pionniers-fondateurs du Manitoba, comme l'atteste l'histoire des La Vérendrye, Radisson et Des Groseillers, Lagimodière, Louis Riel; comme l'atteste la constante "coopération de notre épiscopat catholique ainsi que celle de nos chefs laïques" prouvant que "beaucoup de progrès pouvait être accompli, beaucoup de difficultés résolues quand il existait de part et d'autre des hommes de paix et de bonne volonté". Actifs dans un passé plus récent, alors qu'ils ont créé des douzaines d'associations et d'organismes pour sauvegarder et promouvoir leur culture . . . dont la mieux désignée pour cette tâche est l'AECFM.

C'est en l'année 1916 qu'il devint absolument impératif de fonder cette Association de tous les Canadiens français du Manitoba. La constitution d'alors, comme celle d'aujourd'hui, prévoit que tous sont membres, que tous peuvent voter pour choisir les délégués au congrès biennal, ces délégués élisant le conseil d'administration, auquel on ajoute un représentant de chacune des institutions et associations ayant une influence à caractère provincial et, dans son champ d'action, faisant vivre, rayonner et fructifier la culture française.

Cette Association assure l'enseignement du français à l'école, mettant en pratique la maxime "First Things First" qui résonne bien en langue anglaise et s'inspirant du mot célèbre d'un Béliveau: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre." "Ici, dit M. Deniset, j'aimerais mentionner que ce n'est pas l'Association toute seule qui a fait le travail. Il faut souligner l'effort immense et constant des commissaires d'école; il faut noter encore plus les énormes sacrifices et l'héroïque dévouement des instituteurs et institutrices. L'Association reconnait, et il faut le plublier, que ce sont principalement les éucateurs canadiens-français qui ont sauvé l'école, et nous comptons encore sur eux. Enfin, on ne peut pas oublier notre clergé, nos archevêques en tête, nos religieux et nos religieuses, car ne pas les reconnaître serait soit de l'ignorance ou de l'ingratitude."

C'est en 1964 que Sa Majesté la Reine, par et selon l'avis de et avec le consentement de l'Assemblée législative du Manitoba, nous accorda notre charte d'incorporation dans le but d'encourager, de promouvoir et de faire rayonner l'éducation française et la culture française au Manitoba. "Voilà exactement ce que nous faisons et ce que nous avons l'intention de continuer de faire."

Ils posent des actes

Après ce sérieux préambule, l'orateur s'adressa plus particulièrement à M. et Mme Bowles qui ont déjà " et de façon toute spéciale, manifesté une bienveillance remarquable envers les Canadiens d'origine française".

Car, au moment de sa nomination comme lieutenant-gouverneur, M. Bowles était déjà un élève de français au Collège de St-Boniface: "Déjà vous posiez des actes indiquant clairement votre conviction que le français a du bon, que tout Canadien cultivé ne peut vraiment pas s'en passer." Et Mme Bowles assiste assidûment depuis plusieurs années aux réunions de l'Alliance française où elle s'est fait de très nombreux amis. (Ici, avec un charme tout français, M. Deniset sut, au nom de tous les hommes et de toutes les femmes réunis au gymnase, exprimer à Mme Bowles des compliments de bon aloi "pour votre bienveillance et votre sourire qui expriment si bien la gracieuse richesse de votre coeur".)

Les Franco-manitobains, continua l'orateur, ont conscience des énormes responsabilités qui leur incombent. Ils doivent poursuivre et faire fructifier l'oeuvre de leurs ancêtres. Car ce flambeau de la vie française leur a été transmis, non pour être enterré avec eux, mais pour qu'il brille avec eux sur cette terre où ils vivent et pour

(Suite à la troisième page)

Patrons et syndicats étudiants le problème de leurs relations

TORONTO — Le "Globe and Mail" de Toronto affirme qu'un groupe de chefs syndicalistes et un groupe de représentants de l'industrie confèrent secrètement depuis près d'une année afin de tenter de trouver une solution aux futurs problèmes entre les deux groupes.

Le journal indique que les réunions, tenues avec l'approbation du ministère ontarien du Travail, ont été présidées par le professeur H. D. Woods, de l'Université McGill, expert en relations industrielles. Le journal indique que le groupe comprendrait quatre représentants haut placés des syndicats et un nombre égal de représentants haut placés de l'industrie.

La nouvelle informe qu'au cours de sept réunions tenues depuis le mois de décembre, les discussions ont porté entre autres sur le rôle du gouvernement dans les différends ouvriers, les droits de négociation des professionnels, la responsabilité des syndicats en ce qui touches les ressources en main-d'oeuvre, ainsi que sur les problèmes causés par l'automatisation.

Les entretiens auraient été tenus secrets afin de permettre la libre expression des points de vue, ajoute le journal.

Mais l'article déclare que les personnes qui ont participé à ces entretiens reconnaissent que les discussions devront devenir publiques et officielles pour en arriver à un point de vue représentant en même temps les buts visés par les syndicats et par l'industrie.

Le Concorde coûtera $1.5 milliard

LONDRES — Le coût de la mise au point du gigantesque avion supersonique Concorde qui serait construit par Sud-Aviation de France et British Aircraft Corp. de Grande-Bretagne est évalué par une agence du gouvernement britannique à 500,000,000 de livres sterling — $1,500,000,000.

Cette évaluation a été rendue publique par le comité des comptes publics au moment où le ministre britannique de l'Aviation M. Fred Mulley rencontrait M. Edgar Pisani, de France.

Dans un communiqué le ministre britannique de l'Aviation souligne que le coût du projet a augmenté de 95 millions de livres — $195 millions — depuis 1964, en raison de la hausse des salaires et des modifications de définition.

Soirée de pastorale pour les laïcs à l'hôtel Royal Alexandra, Winnipeg

Les 26 et 27 septembre, lundi et mardi prochains à 8 h. p.m., tous les laïcs sont fortement invités à se rendre à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg pour s'y renseigner, sous la direction de spécialistes, sur les graves problèmes pastoraux susceptibles de transformer leur vie chrétienne. Car les sessions de pastorale qui y seront tenues ont certainement pour but d'intéresser et de renseigner les prêtres et les religieuses, mais aussi les laïcs appelés à jouer un rôle toujours plus actif dans la vie actuelle de l'Eglise.

Ces conférences du soir seront dirigées, le lundi 26 septembre, par le R. P. L.-A. Gignac, O.P., professeur à l'Institut de Pastorale de l'Université de Montréal, qui parlera aux laïcs de "La messe du dimanche et notre vie: comment les deux peuvent s'unir"; le lendemain, mardi 27 septembre, par M. l'abbé Marcel Caron, directeur de l'Office Catéchistique du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière et membre du Comité de Rédaction des nouveaux catéchismes, qui a choisi ce sujet: "A la découverte du Dieu vivant dans notre célébration de la messe".

Les billets sont en vente dans toutes les paroisses et les presbytères de la ville, et à la Librairie Lumen, Chez Huot, chez MM. Léo Collette, 588, rue Des Meurons (247-3167), et A. Muller, 585, rue Langevin (CHapel 7-4210). On peut aussi s'adresser à Sessions de Pastorale, 194, rue Despins (CEdar 3-1521). Le prix des billets: $1.00 chaque soir, ou $1.75 pour les deux soirs.

Pour l'Ecole canadienne

Voici des souscriptions de dernière heure en faveur de l'Ecole Canadienne: l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, $100.00; M. Georges Blain, de Prince-Albert, $10.00; Mme Carmen Langevin, de Berkeley, Cal., deuxième souscription, $3.00. Pour un grand total de $2,411.45 et de 203 généreux souscripteurs.

Nous désirons rectifier une adresse: Mlle Simone Marchadour, M. Pierre Marchadour, ainsi que les écoliers, Charles, Gérald et Angéline, sont de Butte-St-Pierre et non de Vawn. Nous nous excusons de cette erreur auprès de ces vaillants donateurs.

L'A.C.F.C. apprend avec un très grand regret la fermeture de l'Ecole Canadienne à Saskatoon. Elle en est d'autant plus navrée que la nouvelle lui arrive tard, au moment même où elle s'apprête à relancer cette campagne de souscription. Le poste CFRG Gravelbourg avait même commencé sa nouvelle promotion.

L'Association, dont l'Exécutif au complet se réunit d'urgence cette semaine, tient à informer tous les souscripteurs au fonds de l'Ecole Canadienne qu'elle endosse la promotion du poste CFRG et qu'elle permettra aux auditeurs du nord de la province d'y participer. Un communiqué sera émis la semaine prochaine ici même à cet effet, et nous publierons alors les émouvants témoignages reçus ces dernières semaines.

Les reçus pour fins d'impôt seront expédiés sous peu.

Un merci très sincère à tous ceux qui ont épaulé l'Ecole Canadienne. En dépit de ce recul pour eux, il faut que tous les Franco-Canadiens empêchent que ce soit la débâcle du français en Saskatchewan.



Voici le nouveau local du secrétariat de l'A.C.F.C. au 2800, rue Albert, à Regina, Sask. C'est pour faire suite aux voeux exprimés au congrès général de 1964 que l'A.C.F.C. vient de se porter acquéreur de cet édifice, dont les six pièces et le sous-sol bien fini conviennent très bien à ses besoins. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont raison d'en être fiers, tout en se disant que le coût de $20,000 est une aubaine non négligeable. Déménagement et achat s'imposaient, c'est entendu, mais certains retards nécessaires sont aujourd'hui récompensés, car la maison ci-dessus est à proximité des édifices du Parlement et du ministère de l'Education.

L'exécutif de l'A.C.F.C. et tous les Canadiens français de la Saskatchewan tiennent à remercier sincèrement la direction et le gérant du poste CFNS de Saskatoon de leur généreuse hospitalité accordée au secrétariat depuis 1961. Désormais, tous les Franco-Canadiens de la province et tous les visiteurs d'où qu'ils viennent seront les bienvenus aux nouveaux quartiers-généraux de la vie française en Saskatchewan, chaque fois qu'ils auront l'occasion de se rendre dans la capitale. (A noter que M. Jean Carrière, de Storthoaks, vice-président de l'A.C.F.C., fut le premier visiteur officiel dans les nouveaux locaux de l'Association, en compagnie de son épouse et de sa jeune fille.)

Intéressantes réflexions du ministre de l'Education nationale en France

OTTAWA — "S'il y a un domaine où je souhaite des échanges culturels plus poussés entre le Canada et la France, c'est celui de la recherche scientifique ou autres, là où des sommes énormes dépensées par l'un comme par l'autre, pourraient être réduites par un échange continuel de connaissances acquises, de progrès obtenus". C'est ce qu'expliquait M. Christian Fouchet, ministre de l'Education nationale en France, alors au Canada, à l'invitation des gouvernements du Canada et du Québec, lors d'une conférence de presse qu'il accordait à l'ambassade de France à Ottawa, en présence de l'ambassadeur, M. François Leduc, et des membres du personnel de l'ambassade.

Importance des échanges

M. Fouchet a tenu d'abord à souligner l'importance que le gouvernement français et l'université française attachent aux accords culturels signés entre le gouvernement de France et celui du Canada, ainsi que ceux signés entre le gouvernement français et le gouvernement québécois. Ces échanges sont très bien partis, a expliqué le ministre, lentement peut-être, mais sûrement et l'avenir semble assez prometteur. Le programme a commencé d'abord par un échange de professeurs; par ailleurs, déjà plusieurs groupes d'étudiants ont fait des stages de quatre semaines et plus au Canada. L'an prochain il prévoit qu'une centaine d'étudiants de Toulouse — une promotion entière — viendront étudier au Canada. Par contre, jusqu'à maintenant, il n'y a pas suffisamment de groupes organisés d'étudiants canadiens qui se rendent en France, en stage de formation.

Au cours de sa courte visite, le ministre a discuté avec les ministres canadiens l'ouverture de centres de recherche et de stages de formation en France. Il a précisé qu'aucun domaine d'étude ne jouit de préférence dans ces échanges culturels. Il a été heureux, dit-il, de rencontrer une dizaine de professeurs français à l'Université d'Ottawa, lors de la cérémonie au cours de laquelle il a reçu un doctorat d'honneur en éducation. Le ministre reçut le même honneur de l'Université de Montréal.

L'expansion de la France

Répondant à une question à savoir s'il était opposé à l'immigration au Canada de professeurs français ou d'hommes de sciences, M. Fouchet a expliqué que la France présentement est dans un état de vaste expansion et a besoin, chez-elle, de personnel bien formé. Chaque année la France accepte quelque 200,000 ouvriers spécialisés immigrants. Il n'est donc pas question pour elle d'émigration massive vers le Canada. A l'heure actuelle, la France reçoit plus d'immigrants que le Canada. Il a toutefois réitéré son désir d'envoyer plus de professeurs français dans les institutions canadiennes d'instruction supérieure.

France-Québec

En ce qui a trait aux relations de la France avec le Québec en particulier, M. Fouchet a parlé de la grande amitié que la France voue au Canada, amitié cimentée par deux guerres, où Français et Canadiens ont combattu côte à côte, pour un même idéal de paix, par plusieurs points de vue semblables ou partagés dans le domaine de la politique étrangère. Mais, dit-il, "au sein du Canada, il y a une province française, et cela n'est pas sans être émouvant pour un Français". Il a insisté qu'il estime le Québec comme l'un des hauts lieux de la culture française.

Au congrès de l'ACELF à Regina

Fructueuse Rencontre-Dialogue

Le point faible de plusieurs associations ou organismes d'envergure nationale, il nous semble, est d'ignorer l'élément jeunesse de la population. Si tel était le cas de l'Association canadienne des Educateurs de langue française par le passé, elle para de façon magistrale à une telle lacune en organisant, pour la première fois à ses congrès et en Saskatchewan, une Rencontre-Dialogue interuniversitaire entre les éléments anglais et français du pays. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.

La plainte générale qui s'est élevée au cours de ces assises à Regina du 15 au 20 août dernier, plainte assez souvent répétée pour en devenir un leitmotiv, fut précisément celle que nous soulevons depuis les lendemains du congrès de l'ACELF de St-Boniface-Winnipeg: entre Canadiens, nous ne nous connaissons pas. La question n'est pas de savoir si nous sommes frères, amis ou ennemis. Le fait est: nous sommes étrangers. Etrangers entre Anglo-Canadiens de l'Est et de l'Ouest; étrangers entre Canadiens français des Maritimes, du Québec et de l'Ouest; étrangers entre Canadiens de langue française et de langue anglaise.

Voilà que nous nous apercevons, à la veille de 1967, que l'avenir du pays peut dépendre justement de ce manque de connaissance par un manque d'information entre les deux principaux groupes ethniques qui composent le Canada.

L'on accuse l'ACELF, au Québec, de promener son panier d'un océan à l'autre, en y encensant l'élément anglais et en n'y récoltant rien qui vaille pour les minorités. Disons que les termes employés sont exagérés. Lorsqu'une association nationale s'occupe de groupes minoritaires, il faut qu'elle compose avec l'élément majoritaire. Les minorités le savent bien. Ce n'est pas une situation idéale: c'est une situation de fait. Me Adélard Savoie, de Moncton, N.-B., cerna ce problème précis lorsqu'il déclara au cours d'une interview à Regina: "Nous ne passons pas notre temps à crier pour être reconnus. Plutôt, nous canalisons nos énergies pour devenir compétents dans tous les domaines, particulièrement dans celui de l'enseignement, et c'est notre compétence qui forcera l'attention et la reconnaissance de nos droits que nous voulons".

La Saskatchewan est présentement la bénéficiaire d'un résultat tangible de la venue de l'ACELF à Regina. Le secrétaire général de l'Université de Sherbrooke, M. Richard Joly, a justement pu obtenir une deuxième bourse d'études à cette institution pour nos étudiants franco-canadiens et "c'est incontestablement dû aux contacts que j'ai pu avoir avec l'élément canadien-français de votre province lors du dernier congrès de l'ACELF". Avec MM. Joly et Dumont Lepage, ce dernier, responsable de la tenue du congrès en Saskatchewan cette année, nous sommes très fiers de le proclamer.

L'ACELF s'est donc rendu à l'évidence, cette année, qu'il fallait s'occuper de l'élément jeunesse dans le cadre d'avant-1967, en permettant un échange de vues personnelles entre les deux groupes français et anglais du pays. Si elle a choisi le milieu universitaire pour ce faire, c'est qu'il est évident que la question de la dualité culturelle au Canada se débat dans ce milieu.

Une quarantaine de professeurs et d'étudiants provenant de 25 universités de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique répondirent à l'invitation de l'ACELF et prirent part au colloque. Les délibérations se firent exclusivement en français; l'on invita une jeune étudiante polonaise qui éprouvait quelque difficulté à s'exprimer à le faire en anglais, mais elle déclina l'invitation, préférant y mettre l'effort et donner son point de vue en français.

Le manque d'échange d'information d'Est en Ouest, et vice versa, par les moyens de communication, fut l'idée motrice de cette rencontre. Les deux courants d'idées principaux des deux groupes ethniques furent émis par M. René Marineau, jeune Québécois aux études à l'Université d'Ottawa, et par M. G. Shortliffe, professeur à l'Université Queen's de Kingston, Ont. Tout en signalant l'état de transition du Québec qui, présentement, a plus que jamais à offrir aux autres, M. Marineau regrette que le Québec ne sente pas la soif de l'autre culture majeure du Canada. Le Canada anglais a besoin, pour survivre, de la culture française, a-t-il dit; le Québec est plus vivant et ne sent pas le besoin de cette autre culture. Quand un être n'a pas soif de l'autre, il se retire. Pour sa part, M. Shortliffe, qui déplore que les deux groupes vivent trop séparément, a demandé carrément à ses collègues universitaires de langue anglaise: "Qu'avons-nous à perdre, en matière d'éducation, en permettant l'usage du français aux Canadiens français habitant les provinces anglaises?". Devant son insistance sur ce point précis, M. Meredith Jones, chef du Département de français et directeur de la division des langues modernes à l'Université de Manitoba, a répondu: "Nous n'avons rien à perdre". Il faudrait, a poursuivi M. Jones, créer des unités scolaires qui permettraient aux agglomérations canadiennes-françaises d'obtenir leur propre programmation scolaire. Il n'existe pas de différence d'opinion à ce sujet au niveau de la population instruite, a dit M. Jones, seulement au niveau des politiciens. Si les Canadiens français de ces provinces désirent obtenir des écoles publiques françaises, il faudra qu'elles soient des écoles non-confessionnelles, a-t-il précisé.

M. Shortliffe avait auparavant fait remarquer à son auditoire universitaire que l'Université Queen's prend les moyens pour corriger le déséquilibre culturel: Queen's offre des cours d'été aux Québécois et son Département d'Histoire, avec spécialité en Histoire Canadienne, comporte des cours sur l'Histoire de la Nouvelle-France et une partie des examens s'écrit en français.

Présentement, l'attitude anglophone vis-à-vis le Québec de 1966 en est une faite d'ignorance plutôt que de préjugés. Ce qui rejoint le leitmotiv de ces assises de l'ACELF.

L'ambiguïté de la dualité culturelle, selon M. Marineau, réside dans le fait qu'au niveau universitaire, il n'y a pas d'échange entre les deux cultures canadiennes, sauf, peut-être, là où il existe des départements de langues romane et française. "Nous ne sommes pas assez conscients de notre culture canadienne-française, a dit M. Marineau. C'est un peu de notre faute. Nous avons demandé au Québec un spécialiste de la culture canadienne-française et nous n'avons reçu aucune réponse". Nous sommes à un carrefour, a-t-il dit, et la vocation du Québec, c'est d'être lui-même. Laissons les Canadiens français porter la culture en eux pour pouvoir s'identifier eux-mêmes. Il faut un Québec fort si nous voulons que demain subsiste un Canada fort et uni.

M. Shortliffe est d'avis que le Canada français devrait exister d'un océan à l'autre, et non pas seulement au Québec. "Nous sommes plus noyés que vous en Amérique, s'est-il exclamé en s'adressant à ses collègues universitaires de langue française, notre anglais est américain, nos moyens culturels sont américains. La culture canadienne-française devrait être notre culture canadienne-française. Nous, Canadiens-Anglais, devrions faire plus pour faire connaitre les auteurs canadiens-anglais au Canada". Il a terminé ses propos en insistant que les neuf provinces anglaises accordent à leur minorité française ce que la minorité anglaise possède au Québec, si tous veulent réellement la survie du Canada. Et il a répété: "Je demande aux Anglais, qu'avons-nous à perdre à faire une justice élémentaire pour sauvegarder la Confédération?".

Le professeur Louis V. Xhignesse, de l'Université de la Saskatchewan, campus de Regina, a fait remarquer que les contacts humains sont d'une importance majeure. Il faut faire désirer la culture française aux Anglais, a-t-il dit, car lorsque ceux-ci la désirent, ils veulent l'approfondir.

A une question provenant de M. Jean René, étudiant de l'Université de Sherbrooke, à savoir si le Québec existait pour les Anglais avant les bombes séparatistes, M. John Mather, étudiant de l'Université de la Saskatchewan, campus de Saskatoon, a répondu: "Les fermiers de la Saskatchewan ne parlaient pas du Québec avant les bombes et n'en parlent pas davantage bien après. Le français a une valeur intellectuelle pour nous, les universitaires; il n'en est pas ainsi pour le fermier d'ici. Il lui faudrait connaitre ce qui se passe au Québec. Ce n'est pas que les gens d'ici ont une attitude négative en regard des événements québécois, c'est que personne ne leur explique le pourquoi et le comment des grandes décisions de cette province". Là-dessus, les représentants des universités ontariennes, ainsi que de celle de Sherbrooke, ont approuvé leur collègue de Saskatoon. Le Québec est trop préoccupé par ses problèmes, ont-ils affirmé, et pas assez par ceux des minorités. Nos journaux, — et cela s'applique à tous les journaux du Canada — ne reflètent pas ce qui se passe d'un bout à l'autre du pays, que ce soit au Québec ou ailleurs; leurs nouvelles sont laconiques et non objectives.

Pour M. Jacques de Courville Nicol, étudiant à l'Université Laurentienne de Sudbury, Ont., Québec s'est fait connaitre par sa renaissance et non par les bombes. Et il ajouta: "Nous, des minorités, devons travailler plus fort que le Québec pour rester français".

M. Mather, de Saskatoon, eut quelque tendance à critiquer l'isolement passé du Québec et des minorités. Ce à quoi le président de l'ACFC, M. Rolland Pinsonneault, lui répondit: "Ce repliement sur nous-mêmes nous a permis de survivre. Nous avons un avantage sur vous, nous possédons un peu de votre âme puisque nous parlons votre langue. Nous vous connaissons". Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, a eu à interjecter devant l'opiniâtreté des porte-parole néo-canadiens qui refusent de reconnaitre une culture canadienne-française: "Ils ne comprennent pas". Mgr Vachon insista que nous ne devons jamais concevoir notre culture canadienne-française comme une copie de la culture française. Il est vrai qu'elle puise à ses sources, qu'elle en est une modalité; elle est en continuité avec la culture française, mais avec ses distinctions. Et d'ajouter: "Nous n'avons pas le droit, nous, de disparaitre du grand contexte nord-américain. Pour le besoin de l'identité canadienne, nous avons un tel rôle à jouer sur tous les plans que nous n'avons pas le droit de céder à d'autres".

M. Pierre Lepage, jeune professeur de Gravelbourg, fit remarquer que Québec développe présentement une culture typiquement canadienne-française à réputation internationale, par ses chansonniers, par exemple. Il est inconcevable de s'attendre à ce que les minorités puissent contribuer à la culture française quand ils en sont encore à se débattre dans le domaine de la langue. Dans l'Ile de Montréal, il y a des étudiants canadiens-anglais qui ne sont aucunement intéressés à la culture française. C'est une caractéristique des grandes villes: certaines personnes vivant à côté d'une culture, y sont imperméables.

Cette rencontre-dialogue qui avait démarré assez lentement à la suite de la présentation du thème par M. Henri Ouellet, professeur agrégé au Département de psychologie de l'Université Laval, se gonfla comme un fleuve à la crue des eaux tellement ces jeunes universitaires des deux cultures, mis en présence l'un de l'autre pour la première fois, avaient de choses à se dire. M. Ouellet leur avait communiqué "que dans le contexte de l'identité canadienne, la culture française se présente comme un fait historique qui concrétise le problème et nous force à nous interroger sérieusement".

Le R. P. Clément Cormier, C.S.C., recteur de l'Université de Moncton, le président d'honneur de cette rencontre, s'est chagriné de devoir interrompre cette discussion où il y avait tant de spontanéité. Ce qui me frappe, a-t-il dit, c'est la façon à deux avec laquelle vous faites face à la crise que nous sentons tous. Cette atmosphère de bonne volonté, je l'ai vue souvent au Canada à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. J'ai rarement vécu une réunion aussi enrichissante, basée sur la rencontre de l'autre.

Des colloques de ce genre où l'on se dit ce qui ne plait pas, où des jeunes disent leur pensée comme ils le pensent, et devant des ainés, de ces rencontres où l'on peut dire que l'on se sent chez nous partout, il devrait y en avoir plus souvent. L'ACELF répètera l'expérience l'an prochain à Ottawa en cette année capitale de 1967. Cette rencontre-dialogue de Regina a été rendue possible grâce aux bons offices de M. André LeBlanc et des autorités de la Commission du Centenaire.

Quatre commissions ont également siégé au cours de ce congrès de l'ACELF. A la première de ces commissions, M. Louis-Paul Dugal, de l'Université de Sherbrooke, parla de "La culture française et les gouvernements". Le rapporteur fut M. l'abbé Jean Papen, de Prince-Albert. "La culture française et les institutions d'enseignement" fut présenté à la deuxième commission par M. Richard Joly, secrétaire général de l'Université de Sherbrooke, et le rapporteur en fut la Rév. Mère St-Rodrigue, r.j.m., de Gravelbourg. M. Alexandre Boudreau, de l'Université de Moncton, traita de "La culture française et les corps intermédiaires" à la troisième commission et avait comme rapporteur M. Roger-A. Lalonde, de St-Victor. Et à la quatrième commission, M. Paul Dumont-Frenette, officier aux relations publiques de la Société Radio-Canada à Montréal, fit part d'un communiqué sur "La culture française et les moyens de communications". Le rapporteur ici était le R. P. Jean Patoine, O.M.I., directeur du journal "La Survivance" d'Edmonton.

Le président d'honneur de la dernière séance plénière fut l'hon. juge André Miville-Déchêne, de la Cour d'Appel de l'Alberta, président du Conseil de la Vie Française en Amérique et ancien président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Sa présence complétait la magistrature de langue française de l'Ouest à ces assises.

Votre présence ici fait du bien, a fait remarquer M. le juge Miville-Déchêne aux éducateurs canadiens-français. Ces contacts que vous établissez sont importants et pour nous et pour vous. Soyez convaincus qu'ici nous sommes bien déterminés à survivre. Ce congrès, a-t-il poursuivi, a d'importantes réalisations à son actif. Le travail de ses commissions fut sérieux, des orateurs très distingués nous ont apporté le fruit de leurs expériences, et l'initiative de cette rencontre-dialogue avec les jeunes promet d'heureux lendemains. Il rappela que l'ACELF est née du Conseil de la Vie Française et que ces deux organismes s'intéressent profondément au bien et à la survie de tous les éléments francophones du pays.

Nous ne saurions clore cette série d'articles qui ont voulu se faire l'écho, auprès des lecteurs qui n'ont pu y assister, de ces assises très importantes pour la Saskatchewan du XIXe congrès de l'ACELF à Regina, sans saluer la présence assidue à chaque assemblée du congrès de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Me Adélard Savoie avait tenu à signaler lui-même l'intérêt constant, aux travaux des séances de l'ACELF, de cet éminent congressiste pourtant non délégué.

Le XIXe congrès de l'ACELF en Saskatchewan est chose du passé. Ses lendemains sont déjà avec nous. Sommes-nous bien décidés à lui donner une suite durable ou serons-nous les premiers séparatistes de 1967?

OTTAWA — C'est le jeudi soir que le Conseil des Arts du Canada remettra le Prix Molson aux lauréats de l'année 1966. La cérémonie aura lieu à la salle Renaissance du Château Laurier à Ottawa, à l'issue d'un diner de gala qui réunira pour la circonstance des représentants des milieux universitaires, artistiques et culturels de la capitale et du pays, et les dirigeants des corps publics intéresssés. Contrairement à ce qui s'est fait par les années passées, les noms des lauréats de cette année ne seront pas annoncés à l'avance.



Son Exc. Mgr John B. Sye, archevêque de Taegu, en Corée, a revêtu son confortable costume national pour discuter bien à l'aise les graves problèmes de son diocèse avec un des prêtres autrichiens de son clergé. Tous deux sont assis à la manière orientale.

Paul VI déplore les "oscillations spirituelles" de certains prêtres

CITE DU VATICAN — La "franchise" et la "clarté" avec lesquelles le pape a parlé le 9 septembre des "oscillations spirituelles" qui se manifestent chez certains prêtres, sont soulignées dans un éditorial de l'"Osservatore Romano" qui, tout en relevant que ce thème n'est pas nouveau dans les discours du souverain pontife, affirme que l'insistance avec laquelle Paul VI y revient "doit faire réfléchir".

Le pape a réaffirmé la nécessité pour le clergé de retrouver "sa lucidité et son équilibre", afin d'éviter que "le ferment d'idées et de nouveautés" apporté par le concile ne se traduise par une "instabilité de pensée" et ne porte atteinte à la cohésion de la famille ecclésiastique.

S'adressant aux participants à la seizième semaine nationale italienne de perfectionnement pastoral, Paul VI a déclaré: "Personne n'ignore qu'une vague de doutes, de malaise et d'inquiétude a assailli de nombreux prêtres, créant une façon très complexe et désordonnée d'envisager les problèmes, qui répudie de très respectables habitudes de la piété et des coutumes ecclésiastiques. Cela oriente leurs pensées vers les réalités temporelles et vers un conformisme mortifiant avec le monde profane . . . cela pose aussi des questions sur la fin première du sacerdoce, à savoir s'il est destiné à l'exercice du culte divin et au ministère sacramentel, ou bien à la mission pastorale tendant à se rapprocher du peuple pour l'appeler à réaliser une expérience de consonance spirituelle et, si possible, de charité chrétienne, comme si l'une des fins excluait l'autre et si l'une n'était pas complémentaire de l'autre".

En conclusion, le souverain pontife a souligné avec force la nécessité d'appliquer dans les domaines doctrinal et disciplinaire les documents conciliaires, qui donnent, a-t-il dit, "une réponse apaisante à cette inquiétude que toute une littérature a illustrée et souvent exagérée".

Lettre circulaire

L'affliction et l'appréhension manifestées par le pape dans ses derniers discours, en particulier celui du 9 septembre, devant l'égarement et l'inquiétude des fidèles et même de membres du clergé, donnent tout leur sens à la circulaire que le cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi (ex Saint-Office) a adressée vers la fin du mois dernier aux conférences épiscopales.

Dans ce document, les évêques sont appelés à exprimer leur avis en vue de mettre fin à des "abus d'interprétation" de la doctrine conciliaire et à des manifestations "d'opinions singulières et audacieuses" qui désorientent de nombreux fidèles.

Paul VI a dénoncé le 9 septembre la tendance de certains prêtres à "orienter leurs pensées vers les réalités temporelles et vers un conformisme mortifiant avec le monde profane". Il avait constaté mercredi dernier avec affliction que certains fidèles "mettaient en question la vérité de la foi" dans un désir d'ouverture avec le monde non catholique.

Autrefois, avant le Concile, de tels errements auraient été condamnés par des "monitums". Aujourd'hui, dans l'esprit de "Vatican II", on veut associer, aux efforts tendant à obtenir une saine interprétation des documents conciliaires, les membres de l'épiscopat "qui ont le droit et le devoir de surveiller, de diriger et de susciter le mouvement de rénovation du concile" et de défendre la doctrine, "étant donné qu'ils jouissent du pouvoir d'enseigner avec autorité, sous la direction du pape".

Tout en reconnaissant l'utilité des efforts que l'on accomplit actuellement en vue d'approfondir la connaissance de la vérité, la circulaire souligne qu'il est trop de gens qui franchissent la ligne séparant "ce qu'il faut croire de ce qui peut être discuté", au préjudice du dogme et des bases de la foi.

Dix déviations

C'est pourquoi les conférences épiscopales ont été invitées à discuter sur dix "cas" portant sur autant d'opinions "non exactes". Ces opinions ont trait à l'inspiration de la bible et à la valeur des textes historiques; à l'influence que l'évolution historique devrait avoir sur les formules dogmatiques; au magistère de l'Eglise et en particulier aux pouvoirs du pape; à un certain "humanisme christologique" qui fait du Rédempteur un simple mortel, ce qui met en cause la résurrection elle-même; à la virginité de Marie; à l'Eucharistie, à propos de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie; au sacrement de pénitence "considéré plus comme un instrument de réconciliation avec l'Eglise que de réconciliation avec Dieu, en isolant arbitrairement sa fonction sociale."

La circulaire parle aussi des tendances dangereuses qui se manifestent à propos de la doctrine du concile de Trente sur le péché originel et des "erreurs" qui se font jour dans le domaine de la théologie morale, touchant notamment la moralité et la responsabilité sur le plan sexuel et matrimonial.

La circulaire attire enfin l'attention des évêques sur l'existence d'interprétations "trop personnelles" du décret conciliaire sur l'oecuménisme, "ce qui entraîne le risque d'un irénisme et d'une indifférence étrangers à l'esprit du concile."

Cette circulaire équivaut ainsi, en substance, à une "mise en garde" contre les déviations qui caractérisent la période post-conciliaire actuelle. Les réponses des conférences épiscopales devront parvenir avant la fin de l'année.

L'intolérance à l'égard du français ne fait plus loi aujourd'hui en Ontario

OTTAWA — En accueillant le ministre de l'Education nationale de France, M. Christian Fouchet, parmi les docteurs d'honneur de l'Université d'Ottawa, le recteur de cette institution, le Père Roger Guindon, O.M.I., mentionnait comment "il lui était fort agréable de signaler que l'intolérance à l'égard du français qui faisait loi, il y a à peine un quart de siècle, en Ontario, est en voie de disparaitre".

La cérémonie académique eut lieu en l'amphithéâtre de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, le 8 septembre.

"A l'école primaire, dit-il, on reconnait depuis plusieurs années le français comme langue maternelle et première des jeunes Canadiens français et on tolère qu'il serve de langue d'enseignement.

"Au niveau secondaire, bien que le français soit encore considéré parmi les langues "étrangères", on consent désormais à ce que quelques disciplines soient enseignées en français aux Canadiens français.

"Quant au niveau des études supérieures, après un premier geste, assez timide, en 1960, dans le cas de l'Université Laurentienne de Sudbury, une loi de la Législature d'Ontario assignait l'an dernier à l'Université d'Ottawa la mission spéciale — et je cite — "de préserver et de promouvoir la culture française en Ontario".

"Le français n'est donc pas chez nous une langue étrangère. La loi elle-même le reconnait au même titre que l'anglais", d'affirmer le recteur et vice-chancelier de l'Université d'Ottawa.

Après avoir rappelé que l'Université d'Ottawa est en somme une fondation française, les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, venus de Marseille, y ayant été les artisans premiers, il ajouta:

"En 1848, à peine arrivés dans le bourg de Bytown, aux confins du Haut-Canada presque exclusivement anglophone et du Bas-Canada en très grande majorité française, ils jetaient les bases d'un collège. Avec une clairvoyance que n'offusquait pas l'expérience des lamentables conséquences de la conquête, ces Français comprirent que deux langues et deux cultures étaient irréversiblement destinées à coexister dans un même Etat. Après un siècle de luttes et d'acrimonie, ils voulurent établir un pont qui, reliant les deux groupes, assurerait une identité propre à leur commune patrie.'

"Cet idéal, les Oblats français le transmirent à leurs confrères canadiens qui l'ont gardé comme un dépôt sacré jusqu'à ce jour", d'ajouter le Père Guindon.

"Devenue université en 1866, un an avant que le pacte de fédération ne repousse les frontières du Canada "a mari usque ad mare", notre institution a formé des générations de jeunes Canadiens français — dont la majorité nous vient du Québec — selon les exigences de la culture anglo-saxonne de leurs compatriotes anglophones.

"Par les étudiants qu'elle attira de toutes les régions du Canada et par les collèges d'autres provinces de l'Ouest qui lui étaient affiliés, son influence s'est propagée par tout le pays.

"Ainsi, il n'est pas faux de prétendre que, de toutes les institutions canadiennes de haut savoir, l'Université d'Ottawa seule possède de fait un caractère vraiment national", de confier le recteur.

"Les étudiants d'expression anglaise qui forment un peu moins de la moitié de ceux qui fréquentent l'université, ne sont pas sans être influencés par la culture française qui prédomine chez nous. Un bon nombre y viennent d'ailleurs précisément dans ce but."

Nouvelle hausse du coût de la vie

OTTAWA — Selon le Bureau fédéral de la statistique, les indices des prix au consommateur ont augmenté dans les 10 principales villes du pays entre juillet et août.

Dans le secteur de l'alimentation, toutes les villes ont enregistré des hausses; elles varient entre 0.4 pour cent à Montréal et O.9 pour cent à Edmonton et Calgary.

Huit des 10 villes ont subi des augmentations des prix du logement et des soins sanitaires.

Voici les indices des prix en août, suivis de ceux du mois de juillet pour les 10 grands centres du pays: Saint-Jean, T.-N. 127.1 et 126.3 ,Halifax 139, 138.5, Saint-Jean, N.-B. 141.8 et 140.9, Montréal 142.6 et 142.2, Ottawa 145.2 et 144.4, Toronto 147.9 et 147.2, Winnipeg 140.1 et 139.2, Saskatoon-Regina 136.7 et 136.1, Edmonton-Calgary 135.4 et 134.5, Vancouver 139 et 138.5.

Une visite à l'Expo 67 et trois pèlerinages

Les trois grands sanctuaires de la province de Québec: Ste-Anne de Beaupré, Notre-Dame du Cap et l'oratoire St-Joseph, dans un esprit conforme aux orientations suggérées par le Concile Vatican II, viennent de réaliser leur premier geste commun. Il s'agit de la publication d'un dépliant tri-partite qui incitera tous les visiteurs au Québec pendant la période de l'Expo 67 à compléter leur séjour par un arrêt aux trois grands sanctuaires "qui sont tous situés à moins d'une journée de l'Expo 67, et où l'on peut trouver de bons hôtels".

Ce dépliant mérite l'attention, non seulement par sa facture soignée et ses illustrations en multiples couleurs, mais aussi l'esprit d'unité qui l'anime.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

Quelques dates à retenir... Quelques faits à connaitre... Quelques personnages à rappeler... pour comprendre pourquoi l'Association est née en 1916 et pourquoi elle doit vivre... jusqu'à ce que le français retrouve sa place au Canada.

1867: signature du pacte confédératif.

1870: entrée du Manitoba dans le pacte confédératif.

1890-1896: l'agonie du français au Manitoba.

1896: Règlement Laurier-Greenway.

1916: l'assassinat du français au Manitoba.

I — 1867: le pacte confédératif

"It is hard for people of English speech to understand the feelings of those who must pass under the yoke of conquest, for there is scarcely a memory of it in all their tradition. Conquest is a type of slavery and that too they have no memory except as masters. Conquest, like slavery, must be experienced to be understood... the entire life-structure of the conquered is laid open to their masters. They become second-rate people. Wherever they turn, something meets their eyes to symbolize their subjection... And then there is the foreign speech, perhaps not heard often, but sometimes heard, and sometimes heard arrogantly from the lips of persons who leave no doubt that the conquered are, in their estimation, inferior beings." A. R. M. Lower, Colony to Nation, Toronto, 1953, p. 63.

"Confederation obliterated the English conquest. The Act symbolized an agreement between the races to live and let live and gave a formula to the solution of antagonisms that had brought the wheels of government to a stop."

Le professeur Lower ,que je viens de citer, fait ici allusion à deux petits faits:

1 — (en termes brutaux) Les Anglais avaient besoin des Français. "Le représentant de Sa Majesté, incapable de gouverner sans ce groupe (groupe parlementaire canadien-français), se verra contraint d'appeler au gouvernement du pays ceux qu'hier l'on avait cru chasser de la vie publique. Et cet appel, prendra la peine de préciser le haut fonctionnaire, il le leur adressera, non comme à un groupe ou à un parti, mais comme à un peuple et à une race, AS a PEOPLE and as a RACE." Abbé Lionel Groulx, Le Français au Canada, p. 207.

2 — (encore en termes brutaux) Les Canadiens français croyaient avoir affaire à des gens honnêtes. Dans "CANADA", ouvrage publié par une équipe de spécialistes, sous la direction de George Brown, Berkeley, 1950, p. 458, on lit: "The plain truth is that it (Confederation) would never have been accomplished had not the French minority assumed that it was being given a coordinate place with the English."

M. Lower, dans l'ouvrage cité plus haut, écrit: "The French-speaking Canadians could only point to one or two specific clauses in hard legal support of their 'rights', but their claim would be that these were but 'the evidence of things unseen', the crystallization into law of understandings reached behind the scenes, of the compromises and mutual confidence which alone could have brought forth Confederation." "In Confederation, English and French, after a stormy courtship, took each other for better or for worse (...) and it must, like other marriages, create a reasonable degree of equality between the contracting parties."

Mots à souligner: one or two specific clauses in hard legal support of their "rights"...; the crystallization into law of understandings reached behind the scenes...; compromises...; mutual confidence...; reasonable degree of equality...

Mots qui signifiaient... pour les Français: Union; pour les Anglais: "Unity", c'est-à-dire Fusion, fusion de deux races dont l'une doit disparaitre, la nôtre.

L'abbé Lionel Groulx, dans "Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération" (L'Action française, mai-juin 1927, pp. 11, 12 et 13), donne ces trois citations:

Citation d'un discours de sir G.-E. Cartier: "Des hommes ont regretté qu'il y eût diversité de races et ont exprimé l'espoir qu'avec le temps cette diversité disparaitrait. La fusion des races en une seule est une utopie; c'est une impossibilité."

Citation de sir John A. MacDonald: "Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération..." L'abbé donne la référence: Débats sur la Confédération, 1865, p. 943.

Citation de lord Carnarvon (au parlement impérial): "Le Bas-Canada est jaloux et fier à bon droit de ses coutumes et de ses traditions ancestrales; il est attaché à ses institutions particulières et n'entrera dans l'union qu'avec la claire entente qu'il les conservera... Et c'est avec ces sentiments et à ces conditions que le Bas-Canada consent maintenant à entrer dans cette confédération." Puis encore: "L'objet de cet article (art. 93...) a été de placer toutes les minorités, à quelque religion qu'elles appartiennent, dans une parfaite égalité de situation, que ces minorités soient in esse ou in posse." (Je traduis: minorités actuelles ou futures.)

L'abbé donne la référence: Parliamentary Debates, 1867, p. 568 et p. 556.

"Ces paroles des chefs politiques, dit l'abbé Groulx, pesèrent d'un lourd poids sur l'opinion canadienne-française."

N'allons pas croire que les Canadiens-français croyaient que la Confédération leur apporterait la terre promise. Par exemple (je transcris l'abbé Groulx, pp. 7 et 8): "Quel écho ne trouvait pas dans la conscience populaire cet avertissement de M. Henri-E. Taschereau, député conservateur de la Beauce, et l'un des rares de son parti qui, sur ce point, se séparèrent de leurs chefs: 'Je ne saurais dire que nos descendants nous seront reconnaissants pour leur avoir facilité les moyens de faire partie de l'immense empire des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Au contraire, on s'apercevra bientôt que la confédération est la ruine de notre nationalité dans le Bas-Canada, et le jour où l'on votera cette constitution, on donnera le coup de mort à notre nationalité qui commençait à prendre racine sur cette terre de l'Amérique Britannique du Nord'.

"Alors, continue l'abbé Lionel Groulx, s'engagea une lutte que nulle autre, dans l'histoire du Bas-Canada, n'avait égalé en violence. A l'âpreté des querelles de parti vinrent se joindre les passions de fond qu'éveille dans l'âme populaire la conscience des périls suprêmes. Pour la première fois, et sur un enjeu où il y allait de la vie même de la nationalité, les Canadiens français se divisaient en deux camps. Situation pleine de tragique pour un petit peuple dont l'histoire prend en cela même sa grandeur qu'il a toujours tenu son âme et sa survivance pour une grande chose. Etre ou n'être pas fédéraliste, c'était trahir ou ne pas trahir sa race et tous ses espoirs."

M. Lower parle plus haut de "antagonisms" et de "stormy courtship". Pour se faire une idée de ce qui s'est passé avant la Confédération, on n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé depuis la signature du pacte confédératif, ce qui se passe de nos jours.

En parlant de Confédération, je dis tout de suite avant de l'oublier, que le Canada n'a pas commencé il y a cent ans. Les fêtes du centenaire n'y changeront rien. Lire dans La Liberté et le Patriote, la semaine dernière, 15 octobre 1966, en première page, ce qu'en pense M. Murray G. Ballantyne. Quand Mgr Langevin disait des choses comme celles-là, il passait pour un exalté. M. Ballantyne a osé troubler les ondes de Radio-Canada — réseau anglais — avec des propos parcils. Que va-t-on penser de lui? Nous l'en remercions. En voilà un pour qui "C'est une histoire que l'on ne saurait taire... Espérons que nos compatriotes d'origine différentes digèreront ses propos, s'ils ont réussi à les avaler!"

(à suivre)

Martial CARON, S.J.

Les contrats de travail depuis janvier: une hausse moyenne de salaire de 15.4%

OTTAWA — Les contrats de travail importants signés au cours de la première moitié de 1966 prévoient des augmentations s'élevant en moyenne à 15.4 pour cent et réparties sur deux ans, révèle le ministère du Travail.

Dans le cas de 19 contrats de deux ans, concernant 63,810 travailleurs, les augmentations varient entre 5 et 32 pour cent.

L'augmentation la plus importante — 32 p.c. — est celle qu'ont obtenue en juin les 8,000 débardeurs du Québec à la suite d'une grève d'un mois. Vient ensuite l'augmentation de 30 p. cent des 1,200 employés de la Voie maritime du Saint-Laurent, approuvée par le cabinet fédéral en juin.

Les statistiques émises par le ministère portent sur les ententes collectives signées par des groupes de 1,000 ouvriers ou plus, à l'exception de ceux de l'industrie du bâtiment pour lesquels le ministère ne possédait pas les chiffres.

Sur 34 ententes importantes, trois seulement portaient sur des périodes d'un an. Ces ententes prévoyaient respectivement des augmentations de 4, 5 et 10 pour cent.

Les 10 contrats de travail valides pour trois ans ou plus comportaient des augmentations s'élevant en moyenne à 32.3 p.c., sot près de 11 p.c. par année.

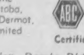
La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Georges De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Des bonnes nouvelles de M. l'abbé E. Fontaine

M. l'abbé Edouard Fontaine, qui a été curé de Richer, Morris, Ste-Elisabeth, Mariapolis, Letellier et Lorette, dans l'archidiocèse de St-Boniface, devait quitter un jour sa paroisse de Lorette pour cause de très sérieuse maladie. Maintenant il nous écrit de Port Alice, en Colombie-Britannique:

"Je suis actuellement en bonne santé. Malgré que je parle avec mon diaphragme, je peux quand même continuer mon travail de missionnaire en Colombie-Britannique, et je m'y plais beaucoup. Pour un temps j'ai eu peur de perdre la parole, mais grâce à Dieu je n'ai rien perdu. Au contraire, je prêche plus que jamais. Je suis en train d'organiser le Nord de l'Ile de Vancouver pour l'évêque de Victoria. C'est un travail gigantesque, mais avec l'avion, le bateau, et le "Scout International" que Son Excellence m'a acheté je parcours un territoire extraordinaire. En ce moment je me démène pour poser à Port Hardy, C.-B., une église et un presbytère. A l'avenir ce sera le centre d'où rayonnera le missionnaire . . ."

Ces bonnes nouvelles réjouissent les confrères, les anciens paroissiens et les nombreux amis manitobains de l'abbé Fontaine qui, aux dernières nouvelles, vient d'accepter pour un 2e terme le poste de missionnaire administrateur des ports du nord de l'Ile de Vancouver. Il va donc continuer de parcourir des centaines de milles par mer, air et terre, de son pied-à-terre au presbytère de Port Alice, C.-B.

Thé à l'hôpital Taché

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché de St-Boniface recevront à leur thé annuel, le dimanche 2 octobre, de 2 h. à 5 h., à la cafétéria de l'hôpital Taché.

Mme Alfred Monnin est en charge de l'organisation et son assistante est Mlle Basil McDonald. La Rév. Sr Tougas, supérieure, Mmes Armand Debanne, présidente, et Mme R. H. McNaughton recevront les invités. Les responsables des serveuses sont: Mme William Russell et Gabriel Forest; des tables, Mmes Laurier Régnier et Arthur Forstal, assistés par Mmes Etienne Couture, Robert Bockstael et Mme G. Yost; des travaux d'artisanat, Mmes T. Beck et S. Malen. Mmes Robert Blanchette et J.-C. Mouard seront à l'échiquier, et Mmes L. Lefebvre et C. Philippot inscriront les nouveaux membres.

Les Dames Auxiliaires vendront des plaques du Centenaire pour fixer à l'avant des voitures. Les revenus seront destinés à leurs oeuvres.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.



Mme R. S. Bowles a reçu une magnifique gerbe de fleurs des mains de la petite Michèle Stanners sous le regard réjoui de l'hon. juge Louis Deniset, au cours de la réception du Club des 200 de l'AECFM, vendredi soir dernier. (Photo Perrin du Manitoba)

Le représentant de la Reine

(Suite de la première page)

les siècles à venir. "Il ne s'agit pas d'une vie stationnaire et stérile, mais d'une vie à laquelle notre génération doit ajouter son génie particulier et s'attendre à ce que nos enfants l'orientent et l'utilisent selon leurs désirs. Nos efforts d'aujourd'hui sont la semence des réussites de demain. Nous avons confiance que l'arbre portera de bons fruits."

Or cette vie est canadienne-française: canadienne, car ses racines sont ici; française aussi par éducation et par culture. Il n'y a aucune contradiction entre ces deux mots: canadien et français. Nous reconnaissons pleinement à d'autres Canadiens le droit à la jouissance de la culture de leur choix, car chaque culture est un enrichissement pour le pays. Il est évident qu'il est nécessaire que tous parlent l'anglais, véhicule usuel de communication entre Canadiens et, souvent, moyen de gagner sa vie. Beaucoup d'entre nous, et le nombre augmente tous les jours, respectent, admirent, aiment et jouissent des charmes et des beautés de la culture anglaise. Nos enfants gagnent les premiers prix dans les concours universitaires de langue et de littérature anglaises. Donc aucune crainte de ségrégation, de division, mots pour attrape-nigauds.

Donc les Franco-manitobains possèdent une éducation et une culture françaises, tout en parlant l'anglais. Ils ont appris à vivre avec la majorité non-franaise. Ils agissent comme de "vrais" Canadiens. "Res ipsa loquitur", conclut finement le juge Deniset, sachant très bien que cet axiome légal plairait et serait compris du "grand avocat" Richard Spink Bowles.

Paroles à conserver

La réponse de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba au discours du président Deniset fut agréable à entendre, tant par la qualité du français de l'ancien élève du Collège de St-Boniface que par la sincérité des sentiments exprimés. Nous le reproduisons ici mot à mot, tel qu'il nous fut remis par M. Bowles lui-même qui l'avait rédigé de sa propre main:

"Nous tenons beaucoup, mon épouse et moi, à vous remercier de la belle occasion que vous nous offrez de répondre aux mots aimables de votre président, mon bon ami le juge Deniset. Pas seulement des mots aimables, mais aussi des mots qui expriment ces sentiments importants qui font plaisir à tous.

"Vous comprenez qu'occupant la haute charge de lieutenant-gouverneur du Manitoba, il ne serait pas à propos pour moi d'entrer trop vigoureusement dans le dialogue qu'on entend maintenant partout entre "Canadiens" et "Canadians" sur quelques sujets.

"Mais il est évident que la présence de mon épouse et de moi-même parmi vous ce soir vous est l'assurance que nous avons beaucoup d'égards et d'estime pour nos concitoyens du Manitoba dont la langue maternelle est le français. Mon épouse et moi, tous les deux, voudrions posséder l'art et le talent de nous exprimer en français aussi bien que vous le faites en anglais.

"Si moi j'essaie de m'acquitter de quelques mots de français, ce n'est pas pour martyriser votre langue, mais pour montrer la sincère admiration que je sens pour une langue si belle.

"Je pense, en vérité, qu'il est possible en français d'exprimer les choses d'une façon tout autrement jolie que dans aucune autre langue. Par exemple, Proust nous raconte comment le duc de Guermantes s'y prenait pour répondre aux invitations ennuyeuses. Il expédiait ce télégramme magnifique: "Impossible venir. Mensonge suit." Je pense, je crois qu'il n'est pas possible d'exprimer la même idée en anglais, ni aussi brièvement ni aussi parfaitement.

"Mon épouse et moi sommes très heureux d'être parmi vous ce soir, et spécialement nous sommes très contents de remarquer un si grand nombre de nos vieux amis de longue date, et heureux de la belle occasion d'en faire de nouveaux.

"Vous et votre Association, monsieur le juge, avez été très bons et très gentils envers nous, et nous en sommes très reconnaissants. Merci, un très grand merci."

Citoyen honoraire

Après le tonnerre d'applaudissements qui souligna les paroles du lieutenant-gouverneur, S. H. le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, lui offrit un magnifique certificat (écrit en français par M. Maurice Prud'homme, greffier) de citoyenneté honoraire de la ville-cathédrale. La petite Michèle Stanners, fille de M. et Mme Robert Stanners, offrit une gerbe de fleurs multicolores à Mme Bowles.

Cette partie officielle du programme terminée, la soirée fut ensuite consacrée par M. et Mme Bowles à circuler dans tous les groupes pour rencontrer individuellement chacun des Franco-manitobains présents. Parmi eux on remarquait la présence d'excellents amis Anglo-manitobains, dont M. et Mme Meredith Jones, de l'Université de Manitoba, S. H. le maire de Tuxedo et Mme C. K. Tallin qui étudient le français depuis des années. Me Vaughan Baird, consul du Pérou, etc. Tous apprécièrent le bon vin et, davantage peut-être, les jolis chants que "Les Voyageurs" offrirent, sous la direction énergique de M. Marius Benoist, M. Maurice Prud'homme accompagnant au piano.



M. et Mme Philippe Bourdon ont invité quelques personnalités manitobaines, la semaine dernière, au Consulat de France pour leur faire connaître des élèves de l'Ecole nationale d'administration de Paris qui viennent de faire un séjour d'étude de six semaines en notre pays, du Québec à la Colombie-Britannique et jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest. Ces "élèves", accompagnés à Winnipeg par M. Jacques Gignac, de la direction des Affaires culturelles au ministère des Affaires extérieures du Canada, étaient (de gauche à droite, dans la photo ci-dessus): Philippe Blongniart, Charles Brandt, chef du groupe et administrateur civil au ministère des Finances de France, Georges Roux, Jean-Claude Villanneau, Jacqueline Miller, François Léon et Jacques Douffiagues.

La vie heureuse de Léopold Z, film canadien à ne pas manquer

La version anglaise du film "La vie heureuse de Léopold Z" débutera à Winnipeg aujourd'hui, 22 septembre, au cinéma Park, rue Osborne. Ce long métrage a gagné le Grand Prix au Festival international du film de Montréal en 1965. Il relate une histoire amusante et, sous le couvert d'humour, c'est un peu une satire de nos coutumes et de nos moeurs. La scène se passe un 24 décembre, alors que Montréal est enfoui sous la neige.

Léopold-Z. Tremblay passera une journée mémorable. Il y a le cadeau de sa femme à acheter, l'argent à trouver pour le payer, une parente-artiste de cabaret à aller chercher à la gare, les multiples communications téléphoniques avec son épouse — ce qu'il appelle "garder le contact avec la tour de contrôle". Mais tout ça ne serait rien s'il n'y avait pas la neige à déblayer, si, sous les traits de la parente, n'apparaissait pas une créature bien tournée et si son patron et ami, flairant quelque chose d'insolite dans sa conduite, ne le suivait à la trace.

Pour Léopold-Z. ce 24 décembre sera une véritable randonnée, une course contre la montre. Parviendra-t-il à réaliser tout ce qu'il a en tête? Le film lui-même vous le dévoilera avec beaucoup d'entrain et de gaieté. "La vie heureuse de Léopold-Z." se révèle plein de gags amusants.

Gilles Carle, le metteur en scène nous prouve que le cinéma canadien sait aussi être drôle. Le mérite du film revient aussi aux acteurs, qui sont Guy l'Ecuyer, Paul Hébert, Suzanne Valery et Monique Joly. Voilà un film que vous ne regretterez pas d'avoir vu. Et il rend hommage à l'Office National du Film, qui a son bureau manitobain à 1130, avenue Ellice, Winnipeg, où M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, est constamment au service de la population franco-manitobaine.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR ACHAT DE BATISSE", seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le vendredi 30 septembre 1966.

Pour la bâtisse située au dépotoir de la ville

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

La bâtisse devra être enlevée du dépotoir en dedans de deux semaines de l'achat.

La bâtisse devra être située en dehors de la ville de St-Boniface.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

On pourra examiner la bâtisse au dépotoir de la ville entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m., du lundi au vendredi.

Pour plus de détails, s'adresser à M. Joseph Bockstael, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 15 septembre 1966.

Groupement de prêtres en six zones pastorales

La distribution du diocèse en vicariats forains ou doyennés, rappelle Son Exc. Mgr Antoine Hacault dans une lettre au clergé en date du 8 septembre dernier, répond au désir pastoral de l'Eglise et veut assurer une efficacité plus grande de la mission sacerdotale auprès des fidèles.

Or, depuis quelque temps certains indices dénotent que le groupement actuel des paroisses correspond inégalement aux besoins communs de la pastorale d'une région déterminée. Les réunions du clergé au niveau des doyennés, surtout à la campagne, ne groupent pas suffisamment tous les prêtres aux prises avec un même problème dont l'ampleur est souvent régionale. Il devient alors peu pratique d'organiser les rencontres de prêtres commandées par les problèmes d'ordre pastoral.

Modifier et adapter la structure des doyennés actuels requiert une étude approfondie des conditions sociologiques des fidèles et une juste évaluation des facteurs pastoraux en présence dans le diocèse. Toutefois, pour répondre à la demande pressante de certains prêtres, et à la suite de consultations, quelques dispositions provisoires ont été prises immédiatement en vue des réunions du clergé pour répondre à des besoins précis: par exemple, la pastorale de l'éducation chrétienne des jeunes qui exige des rencontres périodiques entre prêtres d'une même région scolaire; la catéchèse rénovée et les réunions de parents, l'apostolat auprès des jeunes, la pastorale des vocations, les questions de consolidation et de remaniement possible des divisions scolaires, tout cela impose des réunions aux prêtres d'une assez vaste région, non identique à un doyenné.

Donc, les prêtres diocésains et religieux sont groupés en six zones pastorales, dont une (la zone urbaine) est subdivisée en deux secteurs, français et anglais. Les paroisses servent de base pour déterminer les limites de chaque zone qui groupe tous les prêtres, diocésains et religieux, y exerçant un ministère. Dans la zone urbaine, les prêtres des maisons et institutions non immédiatement rattachées à une paroisse seront convoqués par le secrétaire de chaque secteur. (A noter que les vicariats forains ou doyennés demeurent tels que constitués par la législation diocésaine en vigueur. Les vicaires forains ou doyens actuels conservent leur titre et leur charge canoniques, compte tenu des présentes dispositions.)

Les six zones pastorales sont ainsi constituées:

1) Zone urbaine: Secteur français: Basilique-Cathédrale, Notre-Dame-de-l'Assomption, Précieux-Sang, St-Emile, St-Eugène, Ste-Famille, Ste-Marie et Sts-Martyrs-Canadiens; Secteur anglais: Blessed Sacrament, Christ the King, Holy Cross, Holy Family, Holy Redeemer, Sacred Heart (St. Francis), St. Alphonsus, St. Bernadette, St. Emile, St. Gerard et St. Joseph the Worker.

2) Rivière-Rouge: Aubigny, Ste-Elisabeth, Letellier, Otterburne, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Morris, St-Malo et St-Pierre-Jolys.

3) Rivière-Seine: Isle-de-Chênes, La Broquerie, Woodridge, La Salle, Lorette, Richer, St-Adolphe, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Geneviève, St-Norbert, Ste-Rita, South Junction et Vassar.

4) Montagne: Bruxelles, Carman, Fannystelle, Starbuck, St-Lupicin, Haywood, Holland, Treherne, Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Alphonse, St-Claude, St-Léon, Somerset et Swan Lake.

5) Rivière-Winnipeg: Berens River, Fort Alexandre, Grand Marais, Lac-du-Bonnet, Pine Falls, Powerview et St-Georges.

6) Beauséjour: Beauséjour, Cook's Creek, East Selkirk, Elma, Garson, Ladywood, St. Andrew Bobola et Tolstoï.

La France "atomique"

PARIS — "Le programme d'essais atomiques français se déroule dans les délais prévus", a déclaré M. Pierre Messmer, ministre des Armées, au micro de "France Inter".

"Nous disposons maintenant de la totalité de la force nucléaire stratégique (62 "Mirage IV" et leurs bombes "A") de la première génération. Nous préparons la mise sur pied de la force de deuxième génération (fusée sol-sol-balistique-stratégique à grande portée équipée d'une tête nucléaire). Nous préparons également la troisième génération: les sous-marins atomiques transportant des fusées "mer-sol-balistique-stratégiques (MSBS) premier sous-marin à moteur atomique, le 'Redoutable', sera lancé au printemps 1967 et sera opérationnel en 1970."



La Rév. Sr Adrienne-St-Jean, f.d.l.c., que l'on voit dans la photo, partait le mercredi 21 septembre vers la mission de Sao Paulo, au Brésil, où elle se dévouera comme missionnaire aux soins des malades. La Rév. Sr (Anna Leclerc) est allée rejoindre trois autres religieuses, Filles de la Croix, dont deux sont natives de St-Adolphe, Man., comme la nouvelle missionnaire.

Soeur Adrienne fit ses études primaires et secondaires au couvent de St-Adolphe. A 18 ans elle entrait dans la congrégation des Filles de la Croix et, après deux ans de noviciat en France, elle enseigna pendant plusieurs années dans différents endroits au Manitoba et en Saskatchewan. Elle suivit ensuite un cours de garde-malade et, quelques années plus tard, elle recevait un diplôme d'administratrice d'hôpital. Elle exerça cette dernière profession à l'hôpital de St-Claude pendant neuf ans. De 1965 à 1966 elle fut supérieure au couvent de St-Gérard, Qué. Tous les parents et amis de Soeur Adrienne lui souhaitent un fructueux apostolat dans sa mission lointaine.

Choisir, c'est préférer un être à tous les autres; se dévouer, c'est le préférer à soi-même.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné que

LES NOMINATIONS

des

CANDIDATS aux ÉLECTIONS comme CONSEILLERS au CONSEIL MÉTROPOLITAIN

de

La Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg

auront lieu

LE MERCREDI 5 OCTOBRE, 1966

en présence du soussigné dans la salle du Conseil de la Corporation du Grand-Winnipeg entre 10 h. de l'avant-midi et 2 h. de l'après-midi.

Excepté là où il est spécifié différemment selon l'article 20 de la Loi métropolitaine de Winnipeg, les personnes suivantes et aucune autre ont le droit d'être nommées à la candidature ou à être élues membres du Conseil métropolitain; soit, toute personne qui est

(a) Citoyen canadien;

(b) âgé de 21 ans révolus;

(c) capable de lire l'angalis ou le français et de l'écrire sous dictée;

(d) résident de la région métropolitaine; et qui en a été résident depuis au moins douze mois consécutifs précédant immédiatement le jour de nomination;

(e) n'étant pas passible d'accusation d'inhabilité selon ladite Loi.

Tout groupe de vingt-cinq ou plus d'électeurs de la Division métropolitaine, à TOUTE HEURE RAISONNABLE APRES LA PROMULGATION DE CET AVIS ET AVANT 2 H. DE L'APRES-MIDI DU 5e JOUR D'OCTOBRE 1966, peut proposer un candidat en signant ou en faisant déposer chez le soussigné, un document de nomination, sous une formule qu'on peut se procurer au bureau du Secrétaire de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg, Chambre 308, 100, rue Main, Winnipeg.
Aucune nomination ne sera reçue après 2 h. de l'après-midi, le jour de nomination.

Winnipeg, le 17 septembre 1966.

K. E. PORTER,
officier rapporteur métropolitain.

DIEU PROTÈGE LA REINE



Mlle Cécile Fredette vient dire bonjour à l'annonceur Marie Laurencelle et Christian Leroy, le populaire annonceur des jeunes, se voit pris d'assaut par de nombreux admirateurs, lors de la radiodiffusion française . . . dans le grand magasin de La Baie à Winnipeg.



C'est du grand magasin de La Baie, à Winnipeg, que CKSB diffusait jeudi dernier lors de la grande vente annuelle "Bay Day".

A Radio-Canada

Cinq jours pour Aline

par Pierre SARRAZIN

Aline Desjardins n'est pas tombée de la dernière pluie, ça se voit tout de suite. Du moins, en ce qui concerne son métier d'animatrice. Pour ce qui est du reste, son charme, sa personnalité, son dynamisme, le long voyage qui l'a emmenée à Montréal, tout cela l'a laissée fraîche comme une marguerite des champs, au matin de son premier éveil.

Un long voyage de plaisir et de travail, à travers plusieurs grandes villes de la province où elle a "habité" postes de radios et écrans de télévision.

Aline Desjardins vient de loin. Elle a poussé dans le Bas-du-Fleuve, à Saint-Pascal-de-Kamouraska. Est-ce là le secret de sa vive intelligence et de son certain sourire? Peut-être.

Quoi qu'il en soit, après avoir été présentatrice de disques, animatrice d'émissions pour enfants et pour adultes, après avoir connu les facettes du métier et interviewé plus d'une personnalité, la voici dans la Métropole.

Hier encore, elle était à Québec, où elle animait des émissions telles que "Carnets d'été", "Actualité féminine", "Départ-Express", "Panorama". Avant hier, elle était à Sherbrooke, à Rimouski. Bien entendu, hier, ça veut dire depuis quelque temps ou, si vous préférez, dans le passé. Car si elle a du métier, Aline Desjardins l'a acquis à force de le pratiquer, ce métier. Ce métier qu'elle aime pardessus tout.

Mais pourquoi donc l'a-t-on fait venir à Montréal? D'abord, pendant l'été, pour remplacer Michelle Tisseyre à l'opération 45 d'"Aujourd'hui", émission qui a un si vaste auditoire. Le public, en connaisseur, a reconnu en Aline Desjardins une animatrice de grande classe. Au retour des vacances de Michelle Tisseyre, Aline Desjardins se préparait à plier bagages pour retourner à Québec. Elle n'eut pas le temps de boucler sa dernière malle. On lui offrait d'animer une série, une autre émission dont la popularité ne fait que grandir: "Femme d'aujourd'hui".

"Femme d'aujourd'hui, la saison dernière, était animée par Lizette Gervais et Yoland Guérard. Tout le monde sait ça. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que Lizette Gervais vient d'être nommée à un nouveau poste. Qui va la remplacer auprès de Yoland Guérard? Qui aura assez de charme, de présence, de jeunesse de coeur, de sagacité? Qui est la femme d'aujourd'hui qui saura donner à la "Femme d'aujourd'hui", du lundi au vendredi, de 3 h. 30 à 4 h. 30, canal 3, une vivante image de la féminité? Aline Desjardins qui avait si bien fait "Aujourd'hui" n'était-elle pas l'animatrice toute désignée pour "Femme d'aujourd'hui"? Pour faire une émission vivante, instructive, divertissante, amusante et toujours différente, tous les jours de la semaine, il fallait quelqu'un de taille. Il fallait Aline Desjardins. Oh! ce n'est pas elle qui s'en vanterait! Elle est aussi modeste qu'une . . . marguerite des champs, au matin de son premier éveil.

Aline Desjardins

Tout le monde sera d'accord pour dire quel excellent travail Lizette Gervais et Yoland Guérard ont fait à "Femme d'aujourd'hui". Aline Desjardins saura prendre la relève, comme coanimatrice, avec l'imperturbable Yoland Guérard.

"Femme d'aujourd'hui" a repris sa place à l'horaire à compter du lundi 12 septembre, à la même heure, c'est-à-dire de 3 h. 30 à 4 h. 30, au même réseau, celui de Radio-Caanda. Vous y retrouverez des personnalités du monde du spectacle, des sociologues, des psychologues, des couturiers, des décorateurs, d'excellentes recettes à faire sourire n'importe quel grincheux de mari, sans doute aussi, comme à tout nouveau départ, de nouveaux éléments. Une femme d'aujourd'hui sera là pour vous y retrouver, Aline Desjardins.

☆ ☆ ☆

À CKSB

La rentrée

Les auditeurs de CKSB ont pu remarquer que la première édition locale de sport, signée Valmore Gervais, a été rattachée aux nouvelles de 7 h. 30 a.m., afin de laisser la période suivante sans coupure.

André Martin, qui était depuis des années "le" réveille-matin, a cédé la console matinale à Pierre Bertie, le populaire animateur du Ranch. Cette période particulièrement chargée, pendant laquelle il faut voir à tant de choses, André Martin s'en acquittait avec aisance et goût. Poursuivant des études maintenant, il n'a pas renoncé pour autant à son rôle de chef-annonceur, et on le retrouve d'ailleurs à l'enseigne "De tout et de rien" après 9 h.

Animée conjointement par Marie Laurencelle, "De tout et de rien" semble marcher à la satisfaction de tous jusqu'à 10 h. 30. Comme le nom l'indique, la portée est très vaste. En tous cas, les auditrices ont tout le temps qu'il faut pour communiquer au radio-téléphone leurs problèmes, messages ou annonces.

Le Ranch et la discothèque de "Tous les garçons, les filles" ont fait la conquête d'un grand magasin de Winnipeg la semaine dernière. A part l'ingénieur peut-être (. . .), ceux qui ont pris contact direct avec les clients de la Baie en sont revenus enchantés. Christian Leroy en a profité pour annoncer les Boîtes à chansons des JFM (Jeunes Franco-Manitobains). La première aura lieu au collège d'Otterburne le 14 octobre; la deuxième, le 29 octobre, au gymnase Notre-Dame de St-Boniface. Les jeunes, à cette occasion, veulent rendre hommage à leurs aînés de l'Association cinquantenaire.

L'horaire d'automne est complété et plusieurs nouvelles séries sont inscrites en soirée. A noter aussi, le samedi matin, à 11 h., "Bob Morane", qui promet d'être populaire chez les tout jeunes.

Nous sommes en mesure d'annoncer aussi les soirées de hockey du dimanche, à compter du 23 octobre.

Plus que jamais, donc, votre poste est "le poste aux émissions variées".

Le caribou en régression

Le Service de la faune du Canada fait enquête sur les causes de la régression du caribou. Il a lancé une étude biologique intensive qui doit durer deux ans et à laquelle participent les ministères de la Chasse du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le peuplement qui comptait 670,000 têtes en 1949, est tombé à 200,000 en 1959; d'après les spécialistes, ce déclin aurait été provoqué par les chasses trop destructrices, par le manque de résistance des jeunes caribous et par la disparition de certains territoires fréquentés en hiver par les troupeaux. La plus grande partie des caribous passe l'hiver dans les régions boisées du nord des Prairies et, au printemps, les troupeaux regagnent le Nord pour mettre bas.

Trois groupes de biologistes se sont rendus dans les territoires de vêlage, dans les Territoires du Nord-Ouest. On y construira des corrals pour capturer des caribous et étudier leur âge, leur sexe, leur état de santé et leurs capacités de reproduction. D'autres recevront des plaques d'identification à la traversée des cours d'eau et les chasseurs esquimaux et indiens seront priés de retourner les plaques, qui serviront à déterminer les captures annuelles.

Chronique de CBWFT

Philippe Arnaud anime "Age tendre"

Le jeudi 22 septembre à 9 h., "Age tendre" prendra l'affiche du canal 3. Cette série que réalisera Pierre Duceppe, s'adressera plus spécialement à la génération des 15-25, mais nous sommes certains qu'elle aura, dès la première émission, un auditoire qui dépassera largement ces limites. Car n'est-il pas vrai que "l'âge tendre" dure toute la vie pour ceux qui font l'effort de rester jeunes?

"Age tendre" sera animé par Philippe Arnaud, jeune chanteur français qui a fait ses débuts à Montréal, poussé par la sympathique Clairette. Philippe Arnaud est né dans la capitale de la moutarde, à Dijon, et si son père l'avait destiné à la carrière d'ingénieur, le Canada a tôt fait de le conduire sur une voie plus poétique.

Chaque jeudi, à "Age tendre", Philippe Arnaud chantera deux nouvelles chansons. Il aura aussi des invités. Il est même question qu'on ait, à "Age tendre", des interviews retentissantes avec des personnalités qui font l'actualité.

On verra aussi des grands noms du spectacle, populaires parmi les jeunes, comme Antoine, Claude Dubois, Claire Chevalier, Les Mykels, etc.

Le scripteur de cette émission est Carl Dubuc, et l'on peut s'attendre à des textes frais, jeunes, dynamiques, et pleins d'humour, qui nous seront servis assaisonnés d'une musique nouvelle, faite pour attirer un public jeune et épris de spectacles de qualité.

Retour de "Signes du temps"

Dans le cadre des émissions religieuses présentées au réseau français de télévision de Radio-Canada, la série intitulée "Signes du temps" débutera le dimanche 25 septembre au canal 3.

La première émission de "Signes du temps" présentera une production de la télévision hollandaise qui a pour titre "Limites". Il s'agit d'une production audacieuse qui a gagné le premier prix au Congrès international d'UNDA (Association catholique internationale pour la radio et la télévision), tenu à Monte-Carlo en février dernier.

Dans les émissions subséquentes, on traitera de sujets tels que: "Dieu est-il mort?", "L'Eglise et l'argent", "La Vocation au sens large" et "L'Engagement politique des croyants".

"Signes du temps" est une réalisation de Raymond Beaugrand-Champagne.

Une soirée chez les romantiques

"Les Beaux Dimanches" proposent aux téléspectateurs du canal 3, une soirée chez les romantiques, le 25 septembre de 8 heures à 10 heures. Aux mélomanes, Pierre Morin offrira un concert Chopin et aux amateurs de théâtre, Paul Blouin présentera un proverbe de Musset.

Concert Chopin

Au programme du concert Frédéric Chopin: "les Sylphides", dansé par les Grands Ballets canadiens sur une chorégraphie de Fernand Nault d'après Michel Fokine, et la "Sonate no 3 en si mineur", opus 58, interprétée par le brillant pianiste brésilien Bernardo Segall. L'orchestre sera dirigé par Vladimir Jelinck.

"Les Sylphides" est un des ballets les plus populaires du répertoire romantique. Toutes les ballerines veulent le danser car il se prête bien à une démonstration de souplesse, de grâce et d'agilité.

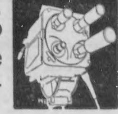
"Un caprice" de Musset

Un autre grand romantique sera à l'honneur aux "Beaux Dimanches", le 25 septembre: Alfred de Musset. Monique Miller, Elisabeth LeSieur et Gérard Poirier interpréteront "Un caprice", pièce en un acte tirée des "Comédies et proverbes". Léger, raffiné, élégant et non dénué de psychologie comme la plupart des "proverbes" de Musset, "Un caprice" nous raconte un épisode de la vie conjugale, dans le goût parisien du XIXe siècle.

Avec "Un caprice" de Musset et un concert de Chopin au cours de la même émission, les téléspectateurs de la série "les Beaux dimanches" sont assurés d'un spectacle de choix, dimanche prochain, de 8 h. à 10 heures.

Pour entrer dans l'intimité d'une âme, l'âme tout entière doit intervenir.

Victor GIRAUD.

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 23 septembre

8 h. 30 — **Peau de banane:** Fr. 1963. Comédie de M. Ophüls avec Jean-Paul Belmondo et Jeanne Moreau. — Une jeune femme aidée de son ex-mari monte deux magistrales escroqueries. — Interprétation brillante. — Personnages amoraux. Adultes, des réserves.

Samedi 24 septembre

8 h. 30 — **Pas de pitié pour les maris:** E.-U. 1949. Comédie de N. Foster avec Rosalind Russell et Robert Cummings. Des circonstances font se réunir à nouveau une femme et son mari, alors qu'ils veulent divorcer. — Rythme alerte. Interprétation brillante. — Légèretés. Thème pour adultes.

Mercredi 28 septembre

8 h. 30 — **La belle Lola:** Esp. 1962. Mélodrame d'A. Balcazar avec Sara Montiel et Antonio Cifariello. — Un jeune bourgeois de Madrid s'éprend d'une chanteuse de cabaret. — Conventionnel et terriblement mélo. — Liberté de conduite. Adultes.

Réception

Les Anciennes de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface donneront une réception à l'occasion de leur journée de recrutement, le dimanche 25 septembre prochain, entre 2 heures et 5 heures de l'après-midi, dans les salons de l'Institut.

Au poste CBWFT

JEUDI 22 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—L'Enfant du cirque
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Au fond des coeurs
11.00—L'Abonné de la ligue U
11.30—Le Filet d'acier

VENDREDI 23 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Prenez le volant
8.30—Cinéma international: "Peau de banane"
10.15—Votre choix
10.45—Ils chantent en France
11.00—Cinéma: "Darclée"

SAMEDI 24 SEPTEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grandgallo et Petitro
6.00—Sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Billet de faveur: "Pas de pitié pour les maris"
10.00—Les Couche-tard
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: A communiquer

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Conférence de presse
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 26 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Langue vivante
7.00—Petite Kermesse aux chansons
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Route 66
9.30—Tous pour un
10.00—L'Age heureux
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 27 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—A la pointe de l'exploration
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Nations unies
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "La Chute"

MERCREDI 28 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Le Courrier du désert
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "La Belle Lola ou Une dame aux camélias" (Couleur)
10.15—Chroniques de France
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Les Intrépides










L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba

Cercles de discussions

Le 27 octobre prochain débuteront les soirées d'études pour la saison 1966-67. Nos membres seront sans doute heureux d'apprendre que les rencontres de fin d'année seront réservées à l'étude de la loi des Caisses Populaires et, plus spécialement, des changements apportés à cette loi, par les amendements du bill 89. A la demande de vos directeurs, M. Joseph Chabalier, inspecteur au Département, a bien voulu accepter d'être modérateur de nos discussions. Nous pouvons, comme par le passé, être assurés d'une participation des plus fructueuses de la part de notre inspecteur. Nos membres auront donc tout avantage à assister à ces soirées.

M. Joseph Chabalier

Visite-surprise

Au cours du mois d'août, M. Irénée Bonnier, directeur des Services de l'Education à la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, se rendant au congrès de l'ACELF en Saskatchewan, voulut bien en passant nous rendre visite. Nous apprécions les encouragements que nous donne M. Bonnier et, tout en lui étant redevable pour les services rendus dans le passé, nous nous réjouissons du fait qu'il nous assure une collaboration encore plus étroite pour l'avenir de notre Association.

Avis aux Caisses

Vous recevrez au début du mois, les détails concernant le programme pour le cercle d'étude du 27 octobre. En plus des gérants et des employés, les officiers de Caisse Populaire, à titre de membres honoraires, sont invités à assister et à prendre part à nos réunions d'études mensuelles.

Pour toute information, adressez-vous à L'Association des Gérants, Casier postal 52, St-Boniface 6, Man.

LE SECRETAIRE.

Sainte-Marie

Caisse Populaire

La Caisse Populaire est ouverte le jeudi de 4 h. à 7 h. p.m. et le vendredi de 4 h. à 6 h. p.m. Elle est située à 97, rue Guay. Entrez par la porte du côté et descendez au soubassement. Pour plus d'informations, appelez Mme M. Danis: 247-5404.

Attention

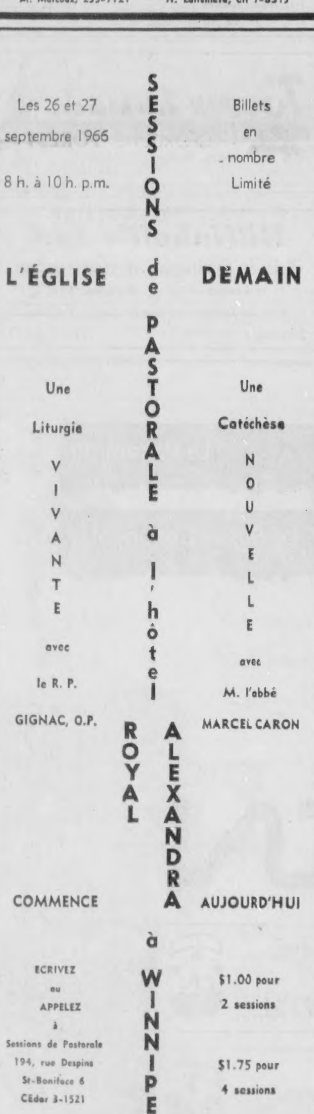
Les heures des messes sont comme suit: le dimanche, 9 h. et 11 h. a.m.; mardi, mercredi, jeudi et samedi, 5 h. p.m.; vendredi, 8 h. 30 a.m.

Note

Dans la dernière chronique, le nom de l'institutrice de la 11e année a été omis. Il s'agit de la Rév. Sr Marie-du-St-Sacrement. Mme O. Ferland enseigne la 1ère année.

Bingo

Au bingo de vendredi soir, cette semaine, le gros lot est de $1,000 en 50 numéros. Le petit lot est de $300 en 33 numéros. Pour les hommes qui prêtent main-forte, l'équipe A est à l'affiche.





Lors de la cérémonie de la collation des diplômes et de la distribution des prix aux élèves de l'école des infirmières, classe 1966, de l'hôpital général St-Boniface, tenue le jeudi 8 septembre dernier dans l'auditorium du Pavillon Taché de l'Université de Manitoba, sous la présidence de M. le Dr André Moigat, les jeunes infirmières ci-dessus se virent décerner des médailles. Ce sont, de gauche à droite en arrière: Mlles Laurence Prince, plus haute moyenne en théorie, Nixon McGibbon, direction des étudiants, et Denise Chaput, soins personnels aux patients. En avant dans le même ordre: Mlles Florence Carrière, bourse d'études universitaires de $360, et Beverley Hiller, excellence générale, une médaille.

Soixante-sept infirmières, neuf techniciens et techniciennes en radiologie et neuf techniciens et techniciennes en technologie médicale reçurent leurs diplômes au cours de cet exercice. Parmi les infirmières on remarque les noms canadiens-français suivants: Monique-Marie Audette, Carol-Marie Camyré, Florence-Sylvia Carrière, Denise-M.-Annette Chaput, Nicole-Marie Collette, Lorraine-Fernande Lafond, Anita-Marie-Anne Préfontaine, Laurence-Dianne Prince, Lorraine-Jeanne Raffard, Lynne-Rachelle St-Godard et (Mme) Claudette-Pauline Stagier; chez les techniciennes en radiologie, Marie-Laura Chabot, et en technologie médicale, Dorise Hamel, Linda Mondor et Janine Poitras.

(Photo Winnipeg Tribune)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Qu'est-ce que la Chevalerie? Que font-ils nos maris quand ils vont aux assemblées de Chevaliers de Colomb? Depuis le jour que l'Ordre des Chevaliers de Colomb avait été fondé, que ces questions n'étaient jamais répondues; c'était un grand secret. L'Eglise se modernise, pourquoi pas la Chevalerie? Est-ce que nos femmes n'auraient pas le droit de savoir? Est-ce que nos enfants ne seraient pas impressionnés de voir leur père travailler avec ce groupe d'hommes catholiques?

C'est pourquoi un nouveau règlement nous a permis d'inviter nos femmes, nos enfants, nos amis à l'assemblée de l'installation des officiers qui eut lieu le mardi 13 septembre au soubassement de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens à Parc Windsor. Plus de cent personnes y ont assisté et je suis certain qu'elles furent toutes bien impressionnées de voir le sérieux de notre député du district. Elles ont certainement constaté que la Chevalerie est une chose très sérieuse, comme notre frère aumônier nous l'a fait remarquer.

Après la prière, un goûter fut servi par M. Pelland.

Il y aura prochainement d'autres assemblées conjointes et si l'on peut juger d'après les commentaires durant le goûter, l'assistance sera doublée.

APRES-TOUT.

Concours nationaux JMC 1967

Les auditions relatives à ces concours se dérouleront en trois étapes, dont la première aura lieu en janvier 1967. Elle consistera en auditions privées, devant un jury canadien, qui se rendra à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver et Paris pour les musiciens canadiens étudiant en Europe.

Les candidats retenus pour ces auditions seront prévenus par lettre recommandée de l'heure et de la date à laquelle ils devront se présenter.

A cette épreuve d'admission, chaque candidat devra exécuter: a) deux oeuvres imposées, et b) une oeuvre à son choix, tirée du répertoire général.

N.B. Aucune inscription ne sera admise passé le 15 novembre 1966, qui est la date limite. L'inscription à ces concours est gratuite.

Vient de paraître

"Les Commettants de Caridad"

Par Yves Thériault
de la Société Royale du Canada

Les Editions de l'Homme qui avaient déjà publié six volumes d'Yves Thériault viennent de rééditer un autre ouvrage de ce populaire romancier canadien. Il s'agit du roman intitulé **"Les Commettants de Caridad".**

"Les Commettants de Caridad", plus que tout autre oeuvre de Thériault témoigne de la maîtrise de son auteur, et de son talent original, qui lui a valu une place à part dans la littérature canadienne.

Dans "Les Commettants de Caridad" l'auteur raconte l'histoire d'un petit village espagnol perché dans le haut d'une montagne, éloigné de la vie moderne. On y trouve là une vie abondante avec ses oppositions et ses luttes tragiques, saisie dans sa complexité, avec ses passions de toujours, aux dimensions d'un monde presque légendaire qui se heurte et se rit du temps et des frontières.

"Les Commettants de Caridad" demeure, par la grâce de l'écriture et les drames d'une bouleversante intrigue "à la Thériault" sur le plan le plus humblement humain.

Publié pour la première fois en 1961 par l'Institut Littéraire de Québec, ce roman a fait l'unanimité auprès des critiques. Voici d'ailleurs à ce propos quelques appréciations:

"Un livre à lire absolument" (Jean Paré — Le nouveau Journal).

"Une espagnolade brillante et réussie" (Francion — Le Progrès du Golfe).

"...très adroitement, le romancier nous tient en suspens jusqu'à la fin du livre" (Paul Gay, ptre, cs.sp. — Le Droit).

"...Les Commettants de Caridad demeure l'un des meilleurs livres de Thériault" (J.-P. Robillard — Le Petit-Journal).

"Les Commettants de Caridad" est un ouvrage de 176 pages. Il est en vente partout à $2.00 ou chez le distributeur des Editions de l'Homme: L'AGENCE DISTRIBUTION POPULAIRE, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.

Clinique de théâtre au Cercle Molière

Le mardi soir 20 septembre, M. Gabriel Forest, président du Cercle Molière de St-Boniface, allait à la rencontre de M. André Richard, metteur en scène professionnel de Montréal, à l'aéroport de Winnipeg. M. Richard sera au service du Cercle Molière du 21 septembre au 27 octobre. Ceux qui sont intéressés à le rencontrer devront se rendre au local du Cercle Molière, au soubassement de la cathédrale de St-Boniface, dès mercredi soir de cette semaine.

M. Richard vient organiser une "clinique de théâtre" à St-Boniface, sous le haut patronage du Festival d'Art Dramatique du Canada qui peut lancer ainsi à travers tout le pays un programme d'orientation professionnelle grâce au Conseil des Arts du Canada, au Conseil des Arts de l'Ontario et au Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le but de ce programme de formation est d'élever les normes de productions des groupes communautaires organisés et actuellement affiliés au Festival d'Art Dramatique du Canada, ce qui aurait pour effet d'attirer les auditoires en faisant leur éducation afin que, en retour, ils encouragent le théâtre à tous les niveaux.

Le Cercle Molière a pu être choisi parce qu'il possède les qualités exigées: ce groupe est solidement établi; il manifeste son désir d'améliorer la qualité de son travail; il a à son crédit d'excellentes productions; il dispose d'installations suffisantes.

La clinique de théâtre, sous le patronage du Festival d'Art Dramatique du Canada, ne devra pas entrer en conflit avec les inscriptions au Festival. C'est dire que la pièce produite au cours de la clinique que dirigera M. Richard durant son séjour à St-Boniface ne pourra pas constituer une inscription au prochain Festival.

La semaine prochaine il sera possible de donner de plus amples renseignements au sujet de M. Richard lui-même, du programme de la clinique qu'il vient diriger, de la pièce qu'il a choisie, des comédiens qui ont répondu à l'appel, etc.

PETITE NOTE

Réunion de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de la basilique tiendront leur réunion le mardi 27 septembre à la salle Jubinville. Les membres de la Ligue seront heureux de souhaiter la bienvenue à toutes les dames intéressées.

NATIONS-UNIES, N.-Y. — Les efforts destinés à persuader U Thant de demeurer à son poste pour un nouveau mandat de cinq ans ou, du moins, pour une durée laissée à sa discrétion se poursuivront encore jusqu'à la fin de septembre sans doute, mais il est maintenant acquis qu'il s'agira d'une formalité bien plus que d'une action politique réelle.

Petites Notes

Çà et là

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme William Steliga reçurent leurs parents et amis, ainsi que leurs deux grands-mères, Mmes E. Ritchot et G. Zébière, à qui ils montrèrent de jolies photographies de Fort St. John et Fargo, D.N.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, M. et Mme Marcel Zébière et leur fille, Anita, et Mme G. Zébière rendirent visite à M. et Mme Jules Massart où ils dégustèrent un bon souper et passèrent une belle soirée.

* * *

Club Toastmaster

Le Club Toastmaster Louis Riel reprendra ses activités pour la seconde année, le 29 septembre, à 6 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsorian, angle des chemins Speers et Elizabeth.

Les anciens membres, ainsi que toutes autres personnes intéressées, sont priés de signaler: WH 3-0174 (N. Ducharme) ou CE 3-4319 (S. Duguay) avant le 26 septembre, car il est important de connaître à l'avance combien de membres il y aura.

L'exécutif vous promet des soirées intéressantes.

Noces de diamant de M. et Mme Arthur Clément

Le samedi 29 août, M. et Mme Arthur Clément célébraient leur 60e anniversaire de vie conjugale entourés de leurs huit enfants (accompagnés de leur époux ou épouse), de la plupart de leurs 26 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants.

A 4 h. p.m. une messe fut célébrée en l'église Notre-Dame aux intentions des jubilaires, qui renouvelèrent au cours de cette messe leur promesse conjugale.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper familial fut servi à la salle "Smith Memorial". Le centre de la table d'honneur était décoré d'un superbe gâteau à trois étages. Une réception suivit au même endroit, où parents et amis vinrent en grand nombre féliciter les jubilaires.

Le maître de cérémonies, M. E. Chénard, lut des messages de félicitations venant du Premier Ministre du Canada, l'hon. L. B. Pearson, du Lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, l'hon. Georges Pearkes, de M. Tom Barnett, M.A.L. pour le district, et du maire Les Hammer.

M. Clément naquit à St-Joseph, Man., et célébrait son 87e anniversaire de naissance deux jours avant la fête. Mme Clément (Marie Pelland) est originaire de St-Thomas, Québec, et était veuve avec deux jeunes enfants lorsqu'elle épousa M. Arthur Clément à St-Boniface en 1906.

M. et Mme Clément demeurèrent pendant 20 ans à St-Boniface où sont nés tous leurs enfants: Aurore (Mme Ernest Jarnouin), de Notre-Dame-de-Lourdes; Lil. (Mme W. Laurie), d'Edmonton; Eva (Mme Quesnel), d'Alberni; Alida (Mme Alex. Jones), de Winnipeg; Denise (Mme Foster Brown), de Pine Falls, Man.; Orise (Mme Jack Marcotte), de Sudbury, Ont.; Léon Clément et Félix Ethier, d'Alberni. En 1926, les jubilaires déménagèrent à St-Georges, Man., où M. Clément continua son métier de charpentier jusqu'à quelque temps avant leur départ, il y à 10 ans, pour Alberni, C.-B.

Remerciements

M. et Mme Arthur Clément remercient tous leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis qui sont venus de loin ou de près à l'occasion de leur jubilé de diamant. Un merci spécial au R. P. W. Brazeau, O.F.M., qui donna le sermon de circonstance, et à M. l'abbé J. Johnston, venu prendre part au souper familial. Merci aussi à tous ceux qui ont envoyé fleurs, télégrammes et cartes de félicitations.





Ci-dessus l'on voit les Quatre-20, folkloristes à saveur mondiale et instrumentistes de haute qualité, qui offriront des heures inoubliables aux Manitobains dans la salle du théâtre Playhouse de Winnipeg à 8 h. 45 p.m., le vendredi soir 30 septembre, grâce à l'Association Québec-Manitoba.

Les Quatre-20

Lorsque Gilles Fafard, Denis Laurendeau, Pierre Filion et Yves Laferrière ont décidé de former un groupe, il y a quelques années, ils ne savaient pas que les Quatre-20, le nom qu'ils se sont donné, deviendrait vite très populaire...

Ils n'avaient pourtant pas choisi la route la plus aisée vers le succès. Au lieu de s'orienter vers le domaine commercial de la chanson, ils ont opté pour le folklore international. Pourtant, peu de temps après leurs débuts, la compagnie de disques Columbia s'intéressait à leur travail et leur donnait la chance d'enregistrer un premier microsillon. Devant le succès de l'aventure, on leur permettait de la répéter en mettant sur le marché, un an après le premier, le second microsillon, puis un troisième qui verra le jour dans quelques semaines.

Gilles Fafard devant quitter le groupe pour aller poursuivre ses études de droit en Europe, le groupe le remplaça il y a quelques mois par Jean-Claude Arsenault qui, de par son origine acadienne, apporta une nouvelle source de folklore. Si Jean-Claude Arsenault passe très facilement du piano au banjo et à la percussion, les autres sont ou guitaristes ou contrebassistes.

Dans un spectacle où règnent l'humour, le rythme et la couleur, les Quatre-20 vous font faire le tour ,non seulement du Québec, mais du monde entier. Parce qu'ils réinventent littéralement le folklore en faisant leurs propres arrangements musicaux et qu'ils maîtrisent de façon surprenante et leurs instruments et leurs voix, leur style plaît aux plus sceptiques comme aux plus blasés.

Les Quatre-20 seront à Winnipeg le vendredi 30 septembre prochain, alors qu'ils présenteront un spectacle au théâtre Playhouse, à compter de 8 h. 45 du soir. Les billets à ce spectacle sont en vente au Attractions Ticket Office, dans le magasin Eaton's, ou encore Chez Huot à St-Boniface.

Le Manitoba à l'honneur

Le ministères des Mines et des Richesses naturelles du Manitoba a remporté des prix internationaux pour deux de ses publications et pour un de ses étalages.

Ces prix ont été décernés par l'American Association for Conservation Information lors de son assemblée annuelle à Hot Springs (Arkansas).

Le dépliant intitulé "Manitoba Waterfowl", qui contient des photographies en couleur et des descriptions d'oiseaux aquatiques de la province, a remporté un premier prix. Le "Guide du trappeur manitobain" a valu à la Direction de la faune un second prix dans la même catégorie; cette brochure était destinée aux trappeurs titulaires d'une licence. Enfin, le ministère a remporté un troisième prix pour son étalage au Salon du tourisme et des sports en 1965. Le concours était ouvert à divers organismes d'information et d'éducation du Canada et des Etats-Unis.

Le chef du service de l'éducation en conservation du Manitoba, M. A. S. Murray, a été élu membre du conseil d'administration de l'Association. L'an prochain, l'Association se réunira pour la première fois au Canada, à Victoria, en Colombie-Britannique.

LONDRES — Des prières "pour la Livre sterling" ont été dites en présence de nombreux fidèles par le vicaire de la paroisse de Darlaston (Staffordshire), le Révérend Raymond Wilcox.

"Pendant la guerre, a déclaré le vicaire anglican, il existait des jours de prières nationales pendant lesquels on disait des prières spéciales. Je ne vois pas pourquoi on ne dirait pas maintenant de prière dans un but particulier alors que le pays est dans une situation financière difficile.

Très récentes activités du Conseil de la Vie française

Le Conseil de la Vie française en Amérique tenait sa réunion plénière annuelle dans la ville de Québec de mardi à vendredi, la semaine dernière. Une trentaine des membres du Conseil, représentant toutes les provinces du Canada, et un grand nombre d'institutions qui envoient des délégués au Conseil, passèrent ces quatre jours à s'occuper de l'administration interne du Conseil et à étudier très sérieusement les grands problèmes qui occupent le peuple canadien-français. C'est ainsi que des commissions d'étude étudièrent le bilinguisme dans la fonction fédérale, la participation du Trésor fédéral dans l'éducation, le Livre blanc sur la radio-télévision au Canada, la religion et la langue à l'école, les relations du Conseil avec les Etats généraux du Canada français et les rapports entre le nouveau gouvernement de Québec et les groupes français hors du Québec.

Au cours de la réunion, il y eut plusieurs manifestations culturelles et sociales. Par exemple, le Conseil organisa le lancement de trois nouvelles oeuvres littéraires: un nouveau roman de Mme Reine Malouin, "la Princesse de la Nuit", et deux oeuvres historiques de l'honorable Bona Arsenault, secrétaire de la province de Québec dans le gouvernement Lesage, sur le peuple acadien, l'une en français et l'autre en anglais. Ce dernier livre est surtout destiné aux Acadiens répandus dans la Louisiane et dans les divers états américains. Il y eut également une visite officielle à Son Em. le cardinal Roy et à M. Gilles Lamontagne, maire de Québec.

Au cours de la réunion, M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, de Winnipeg, qui représentait la province du Manitoba au Conseil depuis nombre d'années, donnait sa démission pour cause de santé, et le Conseil acceptait la recommandation de l'Association d'Education du Manitoba qui suggérait, comme son successeur, l'hon. juge Louis Deniset, qui est actuellement président de cette association manitobaine. D'autres nouveaux membres sont: MM. Sarto Marchand, récemment nommé président du Conseil d'expansion économique du Québec et gérant général de la maison Melchers, et Marc Meunier, un ancien de St-Boniface, actuellement officier de relations extérieures au Canadien National, à Montréal. M. le juge Louis Lebel fut également élu comme un des représentants du Nouveau-Brunswick.

L'hon. juge André Miville-Déchène a été réélu président du Conseil au terme de la session. Il aura comme vice-président MM. Armand Gaudin, de Montréal, et Alphonse Comeau, de la Nouvelle-Ecosse. Le nouveau bureau du Conseil comprendra sept administrateurs venant de l'extérieur du Québec sur un total de 15. Ce sont MM. Déchène et Comeau, Ernest Desormeaux, d'Ottawa, Mgr Adrien Verrette et M. Gérald Robert, de Manchester, New Hampshire, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, et enfin M. Gérald Moreau, de Victoria, C.-B.

Le Conseil a délégué M. Moreau au congrès de la Fédération Canadienne française de la Colombie, qui aura lieu à Vancouver les 8, 9 et 10 octobre prochains, et le juge Déchène aux fêtes du cinquantenaire de l'Association du Manitoba, qui auront lieu les 11, 12 et 13 novembre à St-Boniface.

La cathédrale de Québec est reconnue monument historique

QUEBEC — La basilique-cathédrale de Québec vient d'être classée comme monument historique par le gouvernement du Québec.

La basilique peut être considérée come la plus vieille église du Canada, puisque certaines de ses parties datent de 1647 et qu'elle renferme les reste de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France: Frontenac, Callières, Vaudreuil et de la Jonquière.

A son arrivée à Québec en 1659, Mgr de Laval fit de l'église, construite par les Jésuites en 1647, sa cathédrale et c'est dans la crypte qu'il fut inhumé jusqu'en 1878, date à laquelle ses restes ont été transportés dans la chapelle du séminaire de Québec.

Déjà allongée par l'avant en 1684 et en 1688, la basilique fut considérablement agrandie en 1745.

Elle a été endommagée en 1759 par le bombardement de l'armée du général anglais Wolfe, mais elle fut restaurée au cours des années qui suivirent.

En 1922, un incendie a détruit l'intérieur de la basilique, mais elle fut rénovée pour prendre son apparence actuelle.

Le gouvernement a également annoncé que la maison Viger, sur la place Jacques-Cartier à Montréal, est classée monument historique.

Très grande utilité des rencontres de Varsovie

NEW YORK — Les rencontres à Varsovie entre les ambassadeurs des Etats-Unis et de la Chine populaire qui se déroulent à intervalles irréguliers depuis 11 ans, ont produit des résultats très supérieurs à ce qu'on pourrait d'ordinaire imaginer et ont même probablement réussi à éviter la guerre entre les deux pays.

C'est là l'opinion exprimée dans un article publié dans la revue "Foreign Affairs" par M. Kenneth T. Young, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Thaïlande et ancien représentant adjoint des Etats-Unis aux négociations qui ont abouti à l'armistice en Corée.

"Les résultats négatifs obscurcissent les éléments positifs" issus des quelque 130 entretiens secrets qui se sont déroulés entre les ambassadeurs des deux pays à Varsovie, écrit M. Young. Et il cite trois époques particulières où les échanges de vues entre Washington et Pékin ont permis d'éviter aux deux parties de prendre des décisions qui auraient pu avoir des conséquences des plus dangereuses pour la paix du monde: au moment des incidents du détroit de Formose en 1958, au moment de la crise laotienne en 1961 et encore maintenant au sujet du Vietnam.



Dimanche dernier à 2 h. p.m., Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, bénissait la nouvelle église paroissiale de Blessed Sacrament, à Transcona. Il était assisté de MM. les abbés Olivier Valcourt, curé, et H. Dansereau, de l'archevêché. Dans la photo ci-dessus l'on voit l'intérieur de cette église et une partie de la foule de 500 personnes qui assista à la cérémonie qui comporta aussi une homélie et un salut du St-Sacrement. Une réception eut lieu plus tard dans la salle paroissiale et des discours furent alors prononcés par S. H. le maire H. Fuller, M. George Marshall, représentant le comité de construction, et M. Etienne Gaboury, architecte. Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent le thé, sous la direction de Mme Albert Clifford. Parmi les invités d'honneur à cette fête paroissiale on remarquait de nombreux prêtres, religieux et religieuses, et aussi le Rév. W. T. Maxwell, pasteur anglican de Transcona, et Mme Maxwell. (Photo Napoleon Studio)

Le prochain budget français

PARIS — C'est un projet de budget pour 1967 équilibré à 117 milliards de francs (26 milliards) de dépenses et de recettes que le gouvernement du général de Gaulle a adopté moins de quarante-huit heures après le retour du chef de l'Etat de son voyage autour du monde. Sans être inflationniste, ce budget tendra à encourager l'expansion et la modernisation de l'appareil productif de la France, par un effort exceptionnel en faveur des investissements.

C'est ainsi que les crédits pour la recherche scientifique sont majorés de plus de moitié par rapport à l'an dernier, tandis que la formation professionnelle bénéficie d'une majoration de 39 pour cent, les transports et télécommunications de 23.4 pour cent, l'agriculture de 22 pour cent, l'enseignement de 11.5 pour cent. Par contre, les dépenses militaires n'augmenteront que de 5.7 pour cent pour atteindre 23.5 milliards de francs.

Au total, les dépenses proposées au parlement progressent de 10.5 pour cent par rapport à celles qui avaient été votées à la fin de 1965. Mais comme l'expansion économique aura été plus forte cette année que celle qui était prévue alors, la progression des dépenses publique, souligne-t-on dans les milieux gouvernementaux, restera comparable à celle du produit national brut. Tout en favorisant l'expansion, ce budget ne sera donc pas une source d'inflation. Il ne comportera pas "d'impasse" ou déficit, même en tenant compte des dépenses temporaires.

Il n'y aura pas d'impôts nouveaux, et une seule taxe sera majorée sensiblement: C'est celle qui frappe les paris sur les courses de chevaux, notamment le "tiercé", devenu une véritable institution nationale: elle rapportera 200 millions de plus au trésor.

Noces d'or de M. et Mme Ovila Péloquin à St-Pierre-Jolys le samedi 3 septembre

ST-PIERRE-JOLYS — Le 3 septembre 1966 sera gravé longtemps dans la mémoire de tous ceux qui assistèrent aux célébrations du joyeux 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Ovila Péloquin.

Le temps, maussade une bonne partie de la journée, se montra plus complaisant de sorte que, au moment de la messe à 4 h. p.m., il faisait très beau.

M. l'abbé, L. Bouvier, curé, célébrait en action de grâces pour les jubilaires, la messe du Saint-Esprit. Les jubilaires occupaient les prie-dieu près de la Sainte Table. Ils étaient entourés de leurs enfants d'abord, puis des petits-enfants, enfin des parents et des amis très nombreux.

La messe dite en français avec participation des fidèles est toujours impressionnante, mais lorsqu'on y ajoute une cérémonie de renouvellement des promesses de mariage c'est très émouvant.

M. le curé, assez nouveau dans la paroisse, fit une courte allocution très appropriée. Il félicita les jubilaires, loua discrètement leur esprit chrétien et leur fidélité au devoir et dit qu'il admire aussi leur belle et grande famille. Puis le célébrant demanda à l'assistance de s'unir avec les jubilaires pour remercier le Saint-Esprit pour les grâces reçues durant leurs cinquante ans de vie conjugale.

Les cantiques à l'offertoire et à la communion furent exécutés par M. Auguste Laroche. Mme Victor Préfontaine touchait l'orgue. Toujours très apprécié pour sa voix riche et sympathique, M. Laroche ce jour-là s'est surpassé. L'assemblée était très émue.

Comme le veut la nouvelle coutume, les jubilaires communièrent sous les deux espèces. La messe finie, M. et Mme Péloquin, suivis de l'assemblée, quittèrent cette même église où 50 ans auparavant ils s'étaient promis fidélité éternelle.

Fiers et droits, tous deux sont d'une tenue impeccable. Ils portent bien leurs années. A la porte de l'église, plusieurs prennent des photos, puis on se dirige vers le Centre récréatif.

Ici, de nouveaux souhaits, bonnes poignées de mains, félicitations, rires joyeux, rencontres avec des gens rarement vus. Enfin, le défilé terminé on se mit à table. Pendant et après l'excellent repas, quelques orateurs, présentés et remerciés par M. Auguste Arnal, maître de cérémonies, se succédèrent.

Au nom de la famille immédiate, Lionel, fils aîné, offrit ses voeux et surtout exprima la gratitude que chacun des enfants éprouvait pour de si bons parents.

M. Wilfrid Royal présenta le "toast" aux jubilaires. Ses souhaits furent très à-propos et suivis d'une petite histoire fort appréciée. L'autre beau-frère, M. Charland Prud'homme, se sent tellement de la famille qu'il désirerait ne plus employer ce terme "beau-frère", mais tout simplement "frère".

M. le curé accepta avec grâce d'ajouter quelques mots aux voeux qu'il avait exprimés à la messe. Il admire beaucoup le grand esprit de famille qui règne chez les Péloquin et espère que ce même esprit se répande dans toute la paroisse.

Un ancien voisin, M. Lucien Hébert, fait allusion à ses quelques voyages entrepris avec M. et Mme Péloquin. Il les apprécie beaucoup. Toujours la bonne entente a existé entre les deux familles Hébert et Péloquin, et ça continuera.

L'admiration des petits-enfants pour leurs grands-parents


M. et Mme Ovila Péloquin

fut très délicatement exprimée par Léon Morrissette. Quand les jeunes voudront un modèle d'amour parfait, ils considéreront grand-mère et grand-père. Quelques télégrammes furent lus par ci et par là. Quoique pas tous authentiques, ils reçurent les applaudissements et les rires de l'assistance.

Puis, M. Ovila Péloquin dut se lever à son tour pour remercier les auteurs et orateurs de cette fête. En termes expressifs où l'on sentait déborder l'émotion, il exprima sa joie et sa gratitude d'abord à M. le curé, puis à ses enfants et aux autres parents et amis. Maintes fois, il fallut un coup de maître ou une petite divagation pour affermir sa voix défaillante. Néanmoins il surmonta ces petits échecs et se tira d'affaire avec l'aplomb qu'on lui connaît. Personne ne fut oublié dans ses remerciements si sincères. Il eut un mot particulier à l'adresse de son petits-fils, Léon Morrissette. Les grands-parents auront toujours un faible pour leurs petits-enfants.

Ceci conclut la première partie au programme. Après une courte intermission, jusqu'à 9 heures, les invités de la soirée arrivèrent. Même gaieté, voeux, félicitations, rires joyeux, etc, puis on s'assied pour mieux apprécier l'adresse M. Alfred Goebel, gendre, en fit la lecture avec une diction parfaite et beaucoup d'âme. En voici le résumé:

M. et Mme Péloquin ont eu une vie heureuse et surtout bien remplie. C'est grâce à leur courage et à leur travail persévérant qu'ils ont réussi au point de vue matériel et peuvent maintenant jouir du fruit de leur labeur. Ils ont aussi contribué leur large part aux oeuvres paroissiales et sociales dans presque tous les domaines. Leur amour mutuel et leur fidélité au devoir furent un exemple vivant pour leurs enfants. L'harmonie et la bonne entente qui règnent dans cette famille est remarquable. On profite de toutes occasions: Noël, Pâques, fêtes, anniversaires, etc., pour se rencontrer, et croyez-le on s'amuse . . . et très souvent chez le Père!

Ce n'est pas seulement la famille qui jouit de cette hospitalité. Leurs amis sont nombreux, car Mme Péloquin est une hôtesse parfaite et tous les deux sont si gais. L'adresse conclut par de nouveaux souhaits de bonheur et santé et l'espoir de fêter leurs noces de diamant.

Le jubilaire remercia chaleureusement le lecteur et ajouta qu'il consentait à faire ses dix ans, Dieu le veuille. Et il remercia de nouveau tous et chacun d'avoir organisé une si belle fête. La présence de tous était très appréciée, surtout celle des personnes plus éloignées et plus âgées.

Puis le maître de cérémonies mit fin au programme avec grands mercis à tous et donna rendez-vous pour 1976.

Enfin la musique se fit entendre. Les jeunes depuis longtemps avaient les pieds brûlants. Même les vieux "jeunes", y compris les jubilaires, firent quelques pas de danse pour se rappeler leur jeunesse. La soirée se termina par un succulent goûter.

Tous garderont certainement un souvenir inoubliable de cette fête si joyeuse.

Nous ne doutons pas que les heureux jubilaires surtout en parleront souvent et longtemps encore.

Fort Garry

Souper de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Fort Garry reprennent leurs activités pour l'année 1966-67.

Le dimanche 2 octobre, le souper familial sera servi dans la salle paroissiale, avenue Manahan, de 3 h. 30 p.m. à 7. 30 p.m.

Mmes B. Ireton, Agnès Huyghe et M. Van Haute en sont les organisatrices. Il y aura prix spéciaux pour adultes, enfants de moins de douze ans et très spéciaux pour familles.

Bienvenue à tous.

Un devoir rempli laisse quelquefois dans l'âme un sentiment qui ressemble au remords, celui de n'avoir point fait assez.

GOETHE.

* * *

La véritable science pour être heureux c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Madame de MOTTEVILLE.

* * *

Rien n'est plus rare que la véritable bonté; ceux mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

La ROCHEFOUCAULD.

Haywood

Mariage Picton-Martin

Le samedi 6 août, en l'église Notre-Dame du Mont-Carmel de Carman, M. l'abbé C. Purcell bénissait le mariage de Mlle Barbara Lee Martin, fille de M. et Mme Fred Martin, à M. Georges Picton, fils de M. et Mme Camille Picton, de Haywood. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe en organdi de nylon sur taffetas décoré de petites fleurs de dentelle. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court et bouffant était retenu par une rose de fin tissu ornée de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Christine Gruzinskis, amie de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Florence Picton, soeur du marié, revêtaient de longues robes de nylon sur taffetas, de couleur aqua. Leurs coiffures, de petits voiles, étaient retenues par des appliqués sous forme de fleurs. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes roses à deux nuances. Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Debusschère et René Picton, ami et frère du marié respectivement.

Pour l'occasion, la mère de la mariée avait choisi un ensemble de dentelle rose avec accessoires blancs et bouquet de corsage d'oeillets blancs. La mère du marié était vêtue d'une robe bleue avec accessoires blancs et bouquet de corsage d'oeillets roses.

Une réception eut lieu en l'auditorium de l'église, Notre-Dame du Mont-Carmel où M. l'abbé Purcell proposa le toast à la mariée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe rose avec accessoires blancs. Son bouquet de corsage était de roses rouges. A leur retour les nouveaux mariés résideront à Carman.

Çà et là

Le jeune Richard Dequier, fils de M. et Mme Roland Dequier, après quelques jours de traitements à l'hôpital Saint-Claude, a subi une opération à l'hôpital général St-Boniface. Il est maintenant de retour à la maison.

Le dimanche 11 septembre, M. Lemoing, de Somerset, est venu parler de l'Association d'Education.

Le bingo recommencera à la salle paroissiale le dimanche 18 septembre.

Mme Gofflot et ses enfants, Angèle et Albert, de Storthoaks, visitaient leurs parents de Haywood et St-Boniface pendant une semaine.

Mlle Irène Massinon a rendu visite à son oncle, à Langley Prairie, C.-B.

Mme Denis Wilcott, de Kamloops, a visité ses parents d'Haywood et St-Claude.

Mlle Roseline Dheilly a rendu visite à ses amies, Mlle Edith LeFloch et Mme Maurice Tougas, de Victoria, C.-B.

Toutes-Aides

Décès de Mme Fortin

Le samedi 10 septembre, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Rébecca Fortin, épouse de M. Henri Fortin. Le service fut chanté en l'église de Notre-Dame de Toutes-Aides par le R. P. Aurèle Préfontaine, assisté des RR. PP. L. Aubin, O.M.I., de Ste-Rose, et A. Girard, O.M.I., de Crane River. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte: MM. Eugène Brétecher, de Somerset, André Brichon, de Brandon, Henri Fortin, Wilfrid, Denis et Donald Brétecher, de Toutes-Aides.

Née à St-Léon, Mme Fortin se maria en mars 1910. En 1916, M. et Mme Fortin allèrent s'installer sur une ferme à Meadow Portage jusqu'en 1924 alors qu'ils déménagèrent à Toutes-Aides.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un frère, Onésime Rondeau, de Somerset; cinq fils, Donat et Gabriel, de Toutes-Aides, Etienne et Aurèl, de Winnipeg, et Ovila, de Hull, Québec; sept filles: Mmes Raphaël Brichon (Bertha), Alva Brétecher (Aurélie), Armand Brétecher (Hélène), Henri Philippot (Evelyne), Albert Grenier (Claire), Albert Brétecher (Yvette), Tony Nault (Muriel); 61 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants.

OTTAWA — Durant l'exercice fiscal 1964-65, les taxes fédérales et provinciales perçues sur la vente de la bière et des boissons alcooliques se sont élevées à $591 millions, une hausse de $36 millions, soit de 6.5 comparativement aux chiffres de l'année précédente.

Roger Girard, d'Elie, Man., a obtenu une bourse de $500 du Département d'Education pour succès obtenus aux examens de XIIe année. Roger fréquentait l'Institut Collégial St-Paul, à Elie, Division du Cheval-Blanc. Il continuera ses études à l'Université de Manitoba.

Elie

Mariage Stachiw-Ménard

Le 6 août, en l'église du St-Sacrement d'Elie, M. Marvin Stachiw, de Le Pas, épousait Mlle Lorraine Ménard, fille de M. et Mme Albert Ménard, d'Elie. M. l'abbé Roy, curé, bénit le mariage, et la chorale paroissiale, accompagnée à l'orgue par Mme Léo Lévesque, exécuta de beaux cantiques.

La mariée, accompagnée de son père, était vêtue d'une longue robe blanche en organza avec appliqués de dentelle, taille ajustée et jupe bouffante, les manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par trois lis blancs perlés, et son bouquet se composait de roses rouges naturelles.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Elaine Legault et Rachelle Papineau, amie et cousine de la mariée, étaient revêtues de longues robes roses de chiffon sur taffetas et coiffées de couronnes de même nuance que leur robe. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Walter Yaschyshyn et René Ménard, cousin et beau-frère du marié. MM. Nestor Shur et Bernard Halod, cousin et ami du marié, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait une robe verte en crêpe et dentelle, tandis que la mère du marié revêtait un ensemble de dentelle beige. Toutes deux portaient des accessoires blancs.

Un souper fut servi à environ 90 invités à la salle Army and Navy à Portage-la-Prairie. La réception fut suivie d'une soirée dansante.

Les mariés partirent ensuite en voyage de noces aux Etats-Unis. Pour l'occasion, la mariée portait un joli deux pièces rose foncé avec accessoires blancs. A leur retour ils demeureront à Portage-la-Prairie.

Les meilleurs voeux de bonheur de tous les accompagnent.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: M. et Mme John Stachiw, de Le Pas, M. et Mme A. Stachiw, de Racine, Wisconsin, M. et Mme G. Holad, de Vancouver, Mme E. Teldseth, de Burnaby, C.-B., M. Emile Ménard, de Red Deer, Alta, M. et Mme Clifford Patterson, d'Edmonton, et plusieurs autres parents et amis de Dauphin, Pine Falls, Winnipeg, St-Boniface, Haywood, St-Claude et Fannystelle.

25e anniversaire de l'arrivée des Rév. Srs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le dimanche 21 août, à 7 h. 30 p.m., une messe fut concélébrée par M. l'abbé A. Gervais, le R. P. L. Aubin, de Ste-Rose, M. l'abbé R. Lavoie, de Laurier, le R. P. V. Bilodeau, O.M.I., de Camperville, et M. l'abbé J. Desjardins, de McCreary, à l'occasion du 25e anniversaire de l'arrivée des Soeurs Oblates à Ste-Amélie. Les RR. PP. J.-B. Méthé, et J. Jalbert étaient aussi présents.

M. l'abbé Gervais lut une lettre de félicitations reçue de Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, exprimant son désir d'assister à cette fête, implora la bénédiction de Dieu sur les religieuses et leur congrégation et demanda au Seigneur de donner à de nombreuses jeunes filles le désir de se consacrer à Dieu. M. l'abbé Lavoie donna l'homélie. Ses premiers mots en cette heureuse circonstance furent des paroles de gratitude envers la Divine Providence qui, depuis l'arrivée des Rév. Soeurs Oblates, a déversé de nombreuses grâces dans la paroisse.

Il serait injuste de ne pas signaler ici, dit-il, le nom de celui qui fut l'instigateur de la venue des religieuses à Ste-Amélie, M. l'abbé C. Vachon. Arrivé tout jeune prêtre à Ste-Amélie, tous ne connaissent pas les épreuves et les ennuis qu'il a dû traverser, mais tous connaissent son zèle, sa piété, sa compassion pour ses paroissiens, sa proverbiale jovialité et sa grande charité. Pour les 22 plus belles années de sa vie qu'il a données à Ste-Amélie, tous lui disent merci et prient Dieu de faire tomber sur lui ses plus chères bénédictions.

Profitons aussi de cette anniversaire, ajouta-t-il, pour remercier Dieu du privilège d'avoir des religieuses dans la paroisse et demandons-Lui qu'elles y demeurent encore longtemps.

Durant l'offertoire, Sr M.-de-l'Incarnation, 1ère arrivée, et Sr Ida-de-Jésus, supérieure actuelle, firent une marche solennelle. Après la messe, tous descendirent au sous-sol de l'église où se déroula un court programme. Un goûter fut servi à près de 225 personnes. MM. Fred Pinette et Georges Casavant agissaient comme huissiers et M. W. Mason était maître de cérémonies. M. R. Gagnon, syndic, lut le mot de bienvenue qui fut suivi d'un chant en français, enseigné par la première religieuse arrivée à Ste-Amélie, et d'un autre chant enseigné par la supérieure actuelle. Ces deux chants furent exécutés par les élèves de l'école et la chorale dirigés par Mme Agnès Vandenbosch, et accompagnés au piano par Mlle Adélia Casavant.

M. l'abbé J. Desjardins, délégué de Mgr Flahiff, félicita les religieuses. M. Gildas Molgat, M.A.L., fit connaître sa joie d'être présent à cette fête et exprima ses meilleurs souhaits aux religieuses. Une adresse, en français, fut lue par Mlle Edith Pinette et une en anglais par Mlle Evelyn Grandbois, rappelant des souvenirs heureux des derniers 25 ans. M. Gérard Verhaeghe, commissaire, assisté des jeunes Suzanne Martin et Allan Fitzmaurice, présenta le bouquet spirituel et le livre des invités. MM. Ant. Vandepoele et Rosaire Gagnon, syndics, présentèrent un divan aux religieuses.

Sr M.-de-l'Incarnation exprima sa joie d'avoir été la première religieuse venue à Ste-Amélie et celle d'être présente en cette occasion. Sr Ida-de-Jésus, supérieure, remercia tous et chacun pour cette belle fête, disant qu'elle ne pouvait par des paroles exprimer la joie ressentie par les religieuses Oblates. M. l'abbé Gervais exprima ses félicitations et sa joie de pouvoir fêter les religieuses avec les paroissiens et leurs amis.

Avant de se séparer, un chant en anglais fut exécuté par deux anciennes élèves, Mmes Jeanne Guillas et Agnès Vandenbosch, accompagnées par M. Paul Pelletier, puis tous ensemble entonnèrent "May the Good Lord Bless and Keep You!" Parmi les visiteurs venus pour l'occasion, on remarquait des gens de St-Boniface, Camperville, Duck Bay, Dunrea, Laurier, Makinak, McCreary, Ste-Rose, Ste-Amélie, Wolsely, Sask., et autres villages. Trente-huit Soeurs Oblates étaient aussi présentes.

Souper paroissial

N'oubliez pas le souper paroissial qui aura lieu le dimanche 16 octobre.

Pique-nique

Les Chevaliers de l'Autel se sont rendus à la Plage Rainbow le 15 août pour un pique-nique organisé par M. l'abbé A. Gervais, curé. Merci à M. le curé, toujours prêt à se déranger pour les servants de messe. Merci aussi à MM. R. Gagnon et J. Vandenbosch qui s'offrirent pour conduire ces jeunes.

La Broquerie

Personnel enseignant

Bienvenue aux instituteurs et institutrices des écoles élémentaire et secondaire dont le personnel se compose comme suit:

Ecole secondaire: M. Albert Lepage, principal, Rév. Soeur Cécile Champagne, MM. Hubert Bouchard, Pierre Laurencelle, Neil Galbiarth et Gérard Gagnon; bibliothécaire, Rév. Soeur Maria Schmidt.

Ecole élémentaire: M. Oscar Gagnon, principal; 1ère année, Rév. Soeur Antoinette Normandeau, S.G.M.; 2e année, Mlle Mariette Jeannotte; 2e et 3e année, Soeur Denise Emond; 3e année, Mme Florence Torcutti; 4e année, Mme Marie-Josèphe Fisette; 5e année, Mlle Monique Ducharme; 6e année, Mlle Jeanne Fréchette; 7e année, M. Raymond Poirier; 8e année, M. Alfred Laurencelle.

N'oubliez pas le souper paroissial de la Broquerie qui aura lieu le dimanche 16 octobre de 4 h. à 8 h. 30, à l'école secondaire.

Club Sportif

Le Club Sportif de La Broquerie souhaite à tous la plus cordiale bienvenue à son banquet annuel qui aura lieu le dimanche 25 septembre à 7 h. 30, à l'école secondaire.

Voici les noms des invités d'honneur: M. Phil Reimer, directeur de publicité de l'équipe de hockey Nationale Canadienne, qui fut chroniqueur sportif au canal 7 et est maintenant au canal 6; M. Roger Bourbonnais, joueur de hockey faisant partie de l'équipe Nationale du Canada; M. Paul Desjardins, qui fait partie des Blue Bombers; M. Maurice Lévesque, chroniqueur sportif de CKSB; MM. A. Vielfaure, M.A.L., L. Barkman, M.A.L., et Georges Boily, maire, et leur dame; M. Roland Gauthier, nouveau président du Club Sportif. Il y aura un artiste invité.

A dimanche prochain.

La municipalité rurale de De Salaberry

SELON L'ACTE MUNICIPAL

Prenez avis que le règlement no 1520 de la Municipalité rurale de De Salaberry, ayant pour but la fermeture de chemins publics sur certaines portions des Lots quarante-quatre (44) et cinquante-quatre (54), tous deux compris dans le "Rat River Settlement of Manitoba", et pour but d'annuler les plans no 2281 et 4405 puisqu'ils concernent lesdits chemins, et pour but de prendre possession du terrain contenu dans lesdits chemins fermés dans la Municipalité rurale de De Salaberry, a reçu ses première et deuxième lectures.

La troisième et dernière lecture du règlement d'adoption se fera à la prochaine réunion régulière constituée de ladite Municipalité rurale qui se tiendra à la salle municipale le 11e jour d'octobre 1966, à 10 heures de l'avant-midi, alors que le règlement recevra une dernière considération et son adoption.

Une copie véridique dudit Règlement ayant reçu première et deuxième lectures et les Plans y ayant trait sont classés et peuvent être examinés au bureau du commis de la Municipalité de De Salaberry dans les bureaux municipaux du village de St-Pierre jusqu'au 11e jour d'octobre 1966.

Daté à la Municipalité rurale de De Salaberry, dans la province du Manitoba, ce 24e jour d'août 1966.

G.-M .CHENARD,
secrétaire-trésorier et commis
de la Municipailté rurale de De Salaberry.

Voyages à Trois-Rivières, Québec

Le 1er août, à 7 h. 30, 24 étudiants, accompagnés de guides dévoués, se groupent à la gare du CNR à Winnipeg. Avec enthousiasme, le groupe vêtu de chapeaux symboliques du Manitoba, part pour un voyage centenaire dans l'Est. Le train serpente à travers les prairies. En peu de temps nous faisons connaissance avec nos copains voyageurs.

L'activité sur le train ne manque pas. Il y a un bref arrêt à Ottawa avant d'arriver à Montréal. A cette gare, M. Serge Lusignant nous accompagne pour faire un tour dans la ville. On voit l'Université de Montréal en nous rendant à l'Oratoire St-Joseph où un délicieux souper nous est servi. Pendant environ une heure, nous visitons par nous-mêmes l'Oratoire avec toutes ses beautés. A 7 h. 15, nous montons dans un autobus pour Trois-Rivières. Nous admirons des gratte-ciel de 42 étages et des maisons historiques. Nous visitons la cathédrale Notre-Dame ornée d'innombrables sculptures faites à la main, et qui peut contenir sept mille personnes. L'autobus nous conduit au sommet du Mont Royal d'où nous contemplons la ville illuminée. Puis nous prenons l'autobus définitivement pour Trois-Rivières, notre "chez-nous" pour sept jours. A minuit et demi, nos hôtes sont dehors qui nous accueillent à bras ouverts, enchantés de recevoir de la visite du Manitoba.

Après une nuit reposante, nous nous réunissons tous au Séminaire St-Joseph. Le conducteur d'autobus nous amène au Manoir du Lac Caché. Malgré la température inclémente, plusieurs plongent dans l'eau froide. Nous mangeons tous en pique-nique. A huit heures, les jeunes filles, les Libellules des Prairies, nous présentent des danses yougoslaviennes. Au nom du groupe, je dis un mot de remerciement. Tous sont enchantés de la journée.

Jeudi, nous sommes en route pour une visite très instructive et intéressante, une visite au moulin à papier de Trois-Rivières. Nous voyons les billots descendre sur la rivière jusqu'aux turbines d'où sortira finalement le papier à écrire. A 5 h. 30, nous nous rendons au Cap de la Madeleine pour observer le défilé de milliers de personnes récitant le chapelet autour d'une île. Quel spectacle imposant!

Ordinairement, notre programme journalier commence seulement à deux heures, ce qui nous donne l'avant-midi libre. Mais vendredi, le programme commence à 4 heures. Pendant ce temps libre, je vais faire des achats avec mon amie, Phyllis. L'après-midi, nous visitons un club de golf. Nous allons au Manoir des Vieilles Forges, où nous dégustons un souper délicieux. Nous allons à la Cognée, une boite à chansons, ou les "Bozos" nous amusent. Un feu de camp clôture la soirée.

Ce que j'ai le plus apprécié, fut la traversée du St-Laurent. Ce petit trajet aller et retour dura environ une heure. La journée se termina par une soirée de danses au Club Laviolette.

Dimanche, j'assiste à la messe à St-Jean-de-Brébeuf. En cette belle journée ensoleillée, nous visitons les villes de Shawanigan et de Grand'Mère.

Lundi, en route pour Québec! Nous visitons le Château Frontenac et la Citadelle. Le docteur Godin nous offre un délicieux souper à l'Aquarium. Un film se déroule devant nous, puis, le docteur Godin nous présente à chacun un joli drapeau-souvenir de Québec. Notre groupe lui offre des livres en gage d'appréciation pour tout son dévouement.

La dernière journée arrive à grands pas. Pour fêter ces dernières heures ensemble, on se rend tous au chalet privé à Mont Carmel.

Les adieux se font avec déchirement de coeur. "Partir c'est mourir un peu". Nos "au revoir" restent pris dans la gorge. Le groupe emporte de Trois-Rivières de très bons souvenirs. Nous prenons le train pour Ottawa où les guides nous font visiter la ville. C'est très intéressant! De la capitale du Canada, le CN nous ramène au Manitoba.

Nous voilà rendus chez-nous, tous contents d'avoir eu la chance de faire connaissance avec les gens de Trois-Rivières, si généreux et accueillants. Ce voyage restera gravé en notre mémoire pour toujours.

Annette BOUCHARD.

Letellier

Club 4-H

Le jeudi 1er septembre, le Club 4-H de jardin avait la visite de l'agronome, M. Emmanuel Van de Velde, accompagné de Mme Jos. Dupuis, pour la visite des jardins qui devaient être jugés selon leur mérite, sous la présidence de Claude Lemay.

Le 8 septembre avait lieu à la salle mémoriale l'exposition membres pour leur bon travail mauvais herbes. Diane Dupuis, 6e année, se mérita le titre de grand champion, Richard Saurette, 3e année, se classa 2e. Le programme débuta par l'O Canada puis à l'unisson, les membres renouvelèrent les promesses du club. Après le mot de bienvenue aux parents et visiteurs, Richard Saurette donna un rapport de son séjour au camp et deux chants, un en français et l'autre en anglais furent exécutés. Mme B. Kreilz parla au nom des mère, et Mme R. Parent au nom des chefs du Club.

M. Van de Velde dit quelques mots et félicita les 20 membres de leur bon travail et présenta des certificats et les rubans.

La soirée se termina par un bingo et une vente de liqueur.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le 14 septembre, la Ligue des Femmes Catholiques d'Haywood reprenait ses activités après quelques mois de vacances. Notre nouvel aumônier, M. l'abbé F. Labonté, leur réservait un accueil chaleureux. C'était l'occasion pour les dames de faire plus ample connaissance avec leur nouveau pasteur.

Après les rapports des divers comités, on passa aux projets. Il fut décidé d'avoir un souper paroissial le 25 septembre. Toutes les dames qui veulent aider sont les bienvenues.

En terminant, M. l'aumônier, en quelques mots bien choisis, nous encouragea à répandre la charité dans notre entourage. Il nous exhorta à demeurer toujours unis et à continuer à travailler ensemble pour le plus grand bien de la paroisse.

Une délicieux goûter termina la soirée.

La prochaine réunion aura lieu le 12 octobre.

Çà et là

Le dimanche 19 septembre, M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, vint pour l'installation de M. l'abbé F. Labonté comme curé d'Haywood.

Haywood a tenu son premier bingo de la saison qui fut un succès. Les habitués du bingo attendaient ces soirées avec impatience.

Mme Bergeron visitait son fils, Georges, à Headingley, la semaine dernière.

M. et Mme Adrien Carrière, depuis 4 ans résidant à Haywood, sont déménagés à St-Boniface.

Mlle Yvette Souque a reçu son diplôme de garde-malade spécialisée en psychiatrie et garde-malade pratiquante à l'école de Portage la Prairie. Elle se mérita le prix de mère remplaçante et le prix commémoratif du Dr Atkinson.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 13 septembre, la section française de la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa première assemblée depuis ses deux mois de vacances.

Après la prière d'usage, lecture du procès-verbal et rapports des différents comités, la présidente donna un résumé de l'assemblée à laquelle elle avait assisté au Précieux-Sang.

Puis se fut une discussion mouvementée au sujet des cérémonies marquant l'ouverture officielle du nouveau pont. Les cinq dames en charge de cette fête demandèrent à tous de prêter main-forte la veille et encore le samedi car, paraît-il, ce sera une grande fête dans la paroisse le 24 septembre.

M. l'abbé Caron nous dit ensuite que la partie spirituelle de la prochaine réunion serait l'étude de la brochure intitulée "Historique de la dévotion de la prière à Notre-Dame du Bon Conseil".

La prière terminée, un délicieux goûter fut servi comme d'habitude. On peut toujours compter sur une bonne tasse de café préparée par Mme David Ritchot et servi à point.

Ouverture des classes

Le mardi 6 septembre les enfants reprenaient le chemin de l'école un peu partout et, à Aubigny, les enfants étaient heureux de saluer les mêmes institutrices que l'an passé: Soeur André-Pauline, F. de la C., 1ère et 2e années, Mlle Thérèse Melnic, 3e, 4e et 5e années; Soeur Berthe-St-Joseph, F. de la C., 6e, 7e et 8e années.

Plusieurs jeunes fréquentent l'institut collégial de Ste-Agathe, d'autres le Collège d'Otterburne et de St-Boniface, le Petit Séminaire, le Juniorat, l'école normale, l'école ménagère et l'institut technique. A tous, bon succès.

Baptême

Le 11 septembre: Gloria-Marie-Aurore, fille de M. et Mme Edouard Robert, née le 3 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Ayotte, oncle et tante de l'enfant.

Ouverture du pont d'Aubigny

C'est le samedi 24 septembre qu'aura lieu l'ouverture officielle du nouveau pont. Les cérémonies débuteront à 3 h. p.m. lorsque l'Hon. Enns, ministre de l'agriculture, coupera le ruban traditionnel.

Le public est invité à une soirée sociale à 8 h. 30 p.m. Venez vous amuser avec les paroissiens à l'occasion de cet événement attendu depuis si longtemps!



Quelque 400 personnes de St-Boniface, Transcona, St-Vital et environs se rendirent aux "Green Acres Memorial Gardens" le dimanche après-midi 11 septembre pour participer à la bénédiction du "Jardin de Gethsémani", que présidait Mgr Charles Empson, curé de St-Emile à St-Vital (photographié ci-dessus). Le "Jardin de Gethsémani" est le deuxième des six cimetières réservés aux catholiques dans le vaste terrain des "Green Acres" le long de la route Transcanadienne, du côté nord, trois milles à l'est du coin Warren's. Parmi les enfants de choeur qui assistaient Mgr Empson on remarquait les jeunes cousins Bernard Wolfe et John Couture, de Transcona, fils, respectivement, de M. et Mme Bernard R. Wolfe et de Mme Esther Couture.

(Photo Gauthier Mercury Studios)

Projet de Centenaire de l'UFM

Avec le crescendo sans cesse grandissant des projets en vue de fêter le Centenaire de la Confédération, l'Union des Fermiers du Manitoba croit bon d'annoncer qu'elle tiendra un concours pour choisir la Jeune Reine de l'UFM aux célébrations du Centenaire. Soixante-six jeunes manitobaines participeront à ce concours et le premier prix sera un voyage d'une semaine à l'Expo 67, ou la somme de $800 en argent. Celles qui se classeront deuxième et troisième auront le titre de Princesses du Manitoba et recevront chacune $100. En plus, ces trois concurrentes recevront aussi un prix de $50 décerné à chacune des "reines" régionales.

Le but du projet est triple: augmenter la participation des jeunes des régions rurales aux projets du Centenaire; permettre à tous les citoyens, de quelque milieu qu'ils soient, d'acquérir une meilleure connaissance des organisations fermières et des affaires agricoles; stimuler l'expansion d'activités d'organisation et d'éducation à travers le Manitoba. On remarque un grand intérêt chez les jeunes depuis le lancement de ce projet.

Le comité du concours se compose de: Mme Irene Franklin, de Headingley, présidente; M. Douglas Penner, de Sperling, président de la section des jeunes de l'UFM, et M. William Pendree, de Petersfield, directeur du district numéro 6.

En plus des cultivateurs, les habitants et les hommes d'affaires des villages participeront aussi au projet. Ce seront leurs votes qui éliront la reine et les princesses régionales et en plus des $1,500 offerts en prix aux gagnantes, leurs électeurs auront aussi part à des prix au total du même montant. Celui qui rapportera le premier prix sera favorisé de la même façon que la Reine du Manitoba et les suivants se partageront une somme de $700.

Les 66 concurrentes sont toutes membres de la section des jeunes de l'UFM et participeront à toutes sortes d'épreuves régionales à partir de la mi-octobre. Les prix seront présentés lors du 16e congrès annuel de l'UFM en décembre, alors que les 10 reines régionales seront les invitées d'honneur au banquet.

Parmi les candidates, on compte quelques Manitobaines de langue française: Mlles Dianne L. Caumartin, de McCreary, Lorraine Bouchard, de Laurier, Rita Masse, de Starbuck, Doris S. Lussier, de Margaret, Michelle Allard, de Headingley, Hélène Bouchard, de Dominion City et Hélène Catellier, de Dufrost.

Bonne chance à toutes les candidates.

Isle-de-Chênes

L.F.C.

Les members de la Ligue des Femmes Catholiques sont heureux de féliciter les huit religieuses Missionnaires Oblates qui se sont jointes à notre mouvement lors de l'assemblée du 8 septembre ainsi que les six autres nouveaux membres. Bienvenue à toutes!

Thé-bazar

C'est le dimanche 25 septembre qu'aura lieu le thé-bazar préparé par les dames de la Ligue. Cordiale invitation à tous les paroissiens ainsi qu'à toutes les paroisses environnantes qui peuvent venir passer une journée à divers amusements. L'ouverture est à midi. Il y aura toutes sortes d'articles à vendre jusqu'à 6 h. p.m. A 8 h. 30, grand bingo avec prix en argent, loterie et vente à l'enchère de différents articles. Bienvenue à tous!

Le jeudi 13 octobre, la Ligue tiendra sa réunion mensuelle à 8 h. 30 p.m. à la salle paroissiale. C'est une assemblée importante. Que chaque membre se fasse un devoir d'y assister.

Une invitation spéciale est faite à toutes les Dames de Ste-Anne de la paroisse à se rendre ce soir-là pour discuter l'idée d'affilier ladite congrégation à la Ligue des Femmes Catholiques. Donc le 13 octobre; retenez cette date et soyez présentes.

Autre date importante: le 9 octobre étant le deuxième dimanche du mois, c'est la communion du mois de la Ligue; soyez présentes et, comme il a été décidé à la dernière réunion qu'il y aura prières à Notre-Dame du bon Conseil après la messe, ne pas oublier de rester quelques minutes pour la récitation de l'acte de consécration, etc.

Baptêmes

Le 28 août: Donald-Marc, fils de René Ratté et d'Yvonne Mantik, né le 4 août. Parrain et marraine, Ernest Trudel et Elaine Ratté.

Le 18 septembre: Guy-Aimé-Raymond, fils d'Aimé Arnould et de Marie-Thérèse Ruest, né le 7 septembre. Parrain et marraine, Raymond Arnauld et Jeannine Ruest.

Powerview

Baptêmes

Le 1er mai, Daniel-Florent-Joseph, fils de Robert Dubé et de Frida Vincent. Parrain et marraine, M. et Mme Florent Vincent.

Le 8 mai, Joseph-Claude-Dean, fils de Claude Beauséjour et de Virginia Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Goulet.

Le 15 mai: Claudette-Mayry-Bella, fille d'Oscar Papineau et d'Annette Malo. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Malo.

Le 22 mai: Cathy Joan, fille de Julius Pachkowsky. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Cuperus.

Le 4 septembre: Linda-Simone-Marie, fille d'Henri Fontaine et de Rita Lussier. Parrain et marraine, Gérald Lussier et Mme G. Lussier.

Le 11 septembre: Michelle-Nicole Marie, fille de Rosaire Dion et de Suzanne Ste-Croix. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bélanger.

Mariages

Le 2 juillet: Roy Hourie et Eléonore Papineau. Les témoins étaient Antonio Papineau, père de la mariée, et Fernand Chagnon, ami du marié.

Le 13 août: Norman Cass, fils de M. et Mme Clément Cass, et Marcelle Normand, fille de M. et Mme Jean Normand.

Le 27 août: Maurice Berthelette, fils de M. et Mme Olivier Berthelette, et Heather Duclos, fille de M. et Mme Ubald Duclos.

M. l'abbé Odilon Larochelle est de retour après quelques semaines d'absence, pendant lesquelles il a fait deux sessions d'étude en catéchèse à St-Boniface et Gravelbourg, Sask.

Ouvertures des classes

Les écoles de Powerview ont ouvert leurs portes les 1er et 6 septembre aux nombreux élèves des districts et de la Division Agassiz.

Bienvenue aux nouveaux instituteurs et institutrices ainsi qu'aux nouveaux élèves. Aux nouveaux et aux anciens, bon courage et bonne chance!

St-Laurent

Un Petit Concile

Le dimanche 18 septembre fut une journée mémorable pour la paroisse de St-Laurent. Un groupe imposant de parents assistait à la première réunion catéchistique traitant du nouveau catéchisme: "Viens Vers le Père", sous la présidence du R. P. L. Brossard, O.M.I., curé.

Voici le programme de cette intéressante après-midi:

1) Mot de bienvenue par M. Romuald Perrault, président de la réunion.

2) Courte célébration de la Parole qui invitait à entrer dans un climat de fraternité conciliaire et catéchistique.

3) Présentation des grandes lignes du programme de catéchisme de 1ère année par le Père Brossard.

4) Soeur Marie-Louis-André présenta une leçon concrète et pratique afin de permettre aux parents de suivre plus facilement leurs enfants dans l'étude du nouveau catéchisme; puis mit en lumière les points suivants: a) Pourquoi ce nouveau catéchisme? b) Comment se servir du nouveau livre à la maison? c) Faut-il insister sur le "par coeur"?

5) Nomination pour la formation du comité de parents pour les prochaines réunions catéchistiques, qui s'échelonneront au cours de l'année scolaire. Font partie du comité de parents: MM. et Mmes Romuald Perrault, Louis Fontaine et Armand Jolicoeur.

6) Clôture de la réunion par une prière et un chant liturgique.

Les parents semblaient heureux de cette première initiation au nouveau catéchisme: "Viens Vers le Père".

L'équipe catéchistique.



Le jeune Normand Lemoing, 8 ans, fils de M. et Mme Louis Lemoing, de Somerset, s'est mérité une bourse de $25.00 pour avoir obtenu la plus haute note de la province (section rurale), des années scolaires I à VI aux examens de piano de l'Université de Manitoba, en juin dernier.

Dunrea

Réunions

Le dimanche après-midi 11 septembre avait lieu, à la sacristie, l'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne qui débuta par une courte prière récitée par la présidente, Mme F. Fitzpatrick. Puis le rapport financier fut donné par Mme Joseph Souyri, secrétaire.

Plusieurs questions importantes furent discutées, puis on procéda à l'élection des dignitaires qui conserveront leur poste respectif, à l'exception de Mme Arthur Paradis, deuxième conseillère, qui fut remplacée par Mme Frank Spurrill. Mme Rosanne Girardin agissait comme commentatrice.

Le lundi soir 12 septembre, les dames de la Ligue de la paroisse avaient une réunion à la demeure de Mme F. Fitzpatrick. Une nouvelle présidente fut élue pour remplacer Mme R. Paskewitz dont la famille est déménagée à Brandon. Mme Athanase Lavoie fut nommée à ce poste.

Ici et là

Nous offrons des voeux de prompt rétablissement à notre pasteur, M. l'abbé C. Vachon, qui fut hospitalisé le mercredi soir, à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

Le dimanche 11 septembre, à l'issue de la messe, M. Roger Poiron, de Somerset, vint entretenir les paroissiens pendant quelques instants au sujet des fêtes qui se préparent pour la célébration du cinquantenaire de l'Association d'Education dans la province manitobaine. Il fut très éloquent et développa son sujet avec aisance et précision. Les Canadiens français de la province doivent beaucoup de reconnaissance à cette association qui fut le soutien de la belle langue française dans cette province depuis tant d'années.

MM. et Mmes Adrien, Théodore et Georges Boulet, Richard Rondeau, Louis Daigle et T. Dunlop, se sont tous rendus, en fin de semaine du 11 septembre, à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, pour assister à la belle fête de la prise du bonnet des gardes-malades.

Félicitations à Mlle Lucille Boulet, fille de M. et Mme Adrien Boulet, qui était parmi le groupe des nouvelles élues. Tous lui souhaitent du succès dans sa noble vocation de garde-malade qu'elle va exercer à l'hôpital général de Brandon.

Lorette

Chevaliers de Colomb Conseil Jubinville 3579

Le lundi 26 septembre, à 8 h. 30 p.m., aura lieu l'assemblée régulière du Conseil en notre salle de Lorette. Notre nouveau grand Chevalier, Léo Sarrasin, invite tous les membres à venir rencontrer le nouvel exécutif.

Nous félicitons notre ex-Grand Chevalier, Marius Lacasse, d'avoir été choisi navigateur de l'assemblée Taché du 4e degré, et le frère Gérard Desrosiers, Grand Chevalier du conseil de Ste-Anne, d'avoir été nommé député de District des conseils La Broquerie, Ste-Anne et Jubinville.

Le dimanche 7 août avait lieu, au Parc St-Adolphe, le pique-nique annuel. Il y eut jeu de fer à cheval, balle au camp et courses de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants. Ces derniers surtout s'en souviendront longtemps, car pour eux tout était gratis.

Remerciements au frère Ed. Lacroix et à son comité d'organisation.

QUO VADIS.

Village de St-Pierre

Avis de règlement

Règlement no 1966-6

Avis public est donné par la présente que le Village de St-Pierre a fait les première et deuxième lectures du règlement ci-dessous mentionné qui sera soumis au vote des électeurs résidents du Village, le mercredi 26 octobre 1966.

"Un règlement du 'Village de St-Pierre' pour autoriser la présentation de films, pièces théâtrales, concerts, récitals, l'ouverture des salles de billards et d'allées de quilles, tout genre de sport commercial à l'exception de courses de chevaux, de chiens, d'automobiles, de motocyclettes, de courses d'automobiles 'stock', de combats de boxe, de lutte et de judo ou autre représentation le Jour du Seigneur."

ATTENDU que la Loi du Jour du Seigneur (Manitoba) permet, en partie, ce qui suit:

3 (1) Selon le règlement ci-mentionné et sujet aux clauses du règlement, par lequel un règlement décrété sous l'article 4 est en vigueur dans une ou l'autre municipalité, toute personne ou organisation peut pourvoir, préparer, prendre part ou assister à chacune des activités mentionnées au paragraphe (2) ou autres spécifiées dans le règlement, pour lesquelles un prix d'admission est imposé, et lesquelles, sauf pour cette Loi, seraient illégales d'après l'article 6 de la Loi du Jour du Seigneur (Canada).

(2) Les activités dont il est fait mention au paragraphe (1) sont:

A) Tout jeu, concours ou activité sportive autres que ceux mentionnés à l'article 10;

B) Toute représentation de films; et

C) Toute représentation théâtrale, concert, récital, conférence ou autre représentation.

(3) Toute personne ou organisation peut faire ou embaucher toute autre personne ou organisation pour faire tout travail, affaires ou main-d'oeuvre se rapportant aux activités mentionnées au paragraphe (2), lesquelles, sauf pour cette Loi, seraient illégales d'après l'article 4 de la Loi du Jour du Seigneur (Canada).

4. (1) Selon le règlement ci-mentionné, le conseil ou toute municipalité, après réception d'une pétition mentionnée à l'article 5, doit décréter un règlement,

A) déclarant que l'article 3 est en vigueur dans la municipalité ou une partie ou plusieurs parties de la municipalité en ce qui concerne les activités mentionnées dans cet article ou de semblables spécifiées dans le règlement; et

B) déclarant que l'article 3 s'applique durant la période ou les périodes de temps entre une heure et trente de l'après-midi et minuit, heure avancée, du Jour du Seigneur, tel que pouvant être défini dans ladite Loi.

(2) Toute clause d'un règlement sous cet article peut différer dans différentes parties d'une municipalité en regard d'activités différentes mentionnées dans l'article 3.

10. Un règlement passé sous cette Loi n'autorise pas l'organisation de, ou la participation, la présentation ou l'assistance à des courses de chevaux, d'assemblées pour courses de chevaux, de courses d'automobiles ou de courses de motocyclettes, de combats de boxe ou de lutte, le judo ou autres représentations du genre le Jour du Seigneur.

ET ATTENDU qu'il est désirable que les activités sousmentionnées soient permises;

ALORS, le Conseil du village de St-Pierre, assemblé en Conseil décrète comme suit:

1. Il est déclaré par la présente que l'article 3 de la Loi du Seigneur est en vigueur dans le Village de St-Pierre, en ce qui regarde les activités suivantes mentionnées dans l'article susmentionnés, soit: —

A) L'ouverture des salles de billards le Jour du Seigneur;

B) L'ouverture des allées de quilles le Jour du Seigneur;

C) Tout genre de sport commercial à l'exception de courses de chevaux, de courses de chiens, de courses d'automobiles, de courses de motocyclettes, de courses d'automobiles "stock", de combats de boxe et de lutte et le judo;

D) Toute présentation de films, de pièces théâtrales, de concert, récital, conférence ou autres représentations.

2. IL EST EN PLUS DECLARE que ledit Article 3 est en vigueur durant la période de temps entre une heure et demie de l'après-midi et minuit, heure avancée, le Jour du Seigneur.

3. Ce règlement sera soumis aux électeurs résidents du Village de St-Pierre, qualifiés pour voter à ce sujet, le 26e jour d'octobre 1966, à partir de neuf heures de l'avant-midi jusqu'à huit heures de l'après-midi, heure avancée, du même jour.

4. Ledit vote aura lieu aux bureaux de scrutin désignés par le secrétaire-trésorier.

5. Ce règlement entrera en vigueur à la date de son décret.



N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 18 septembre eut lieu la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: prix de $100, Mme John Nordal, de Cypress River; prix de $10, Mlles Berthe Weicker et Colette Roch, Mmes Agnès Pantel, Raymond Ferrand, de St-Lupicin, John Nordal, de Cypress River, M. Lawrence, de Treherne, MM. Marcien Bosc, Ernest Mabon, E. Beaudry, de Swan Lake, M. Stanton, de Treherne, M. François, de Bruxelles; prix de $5, Mlle Cora Supnet, Mmes Jean-Baptiste Pantel, A. Parachowski, de Manitou, Ernest Deurbrouck, MM. Joseph Bosc, Jim McLean, de Treherne: $5 (prix d'entrée), Mme Paul Roch et M. Réal Augert.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 2 octobre à 8 h. p.m. avec un gros lot de $500 en 57 numéros.

Remerciements

Le comité du Foyer Notre-Dame désire remercier sincèrement les personnes en charge de la soirée sociale du Club des Suisses du Manitoba tenue à Lourdes le 10 septembre dernier, et pour la décision des membres du club de laisser les recettes nettes, soit la somme de $213, pour le Foyer Notre-Dame. Ce montant fut donné à Soeur Marie-Laurent, supérieur du Foyer.

Grande assemblée

Le 15 septembre, avait lieu une grande assemblée organisée par la Chambre de Commerce de Notre-Dame-de-Lourdes. Parmi les quelque 500 personnes présentes, on remarquait des gens venus de St-Léon, Somerset, St-Lupicin, Altamont, St-Claude, Rathwell, Cardinal, Roseisle, etc. Le but de cette assemblée était de garder notre médecin et notre hôpital. M. René Bosc était maître de cérémonies. Plusieurs personnes prirent la parole: MM. Raynald Labossière, de St-Léon, M. le maire Jean-Louis Hacault, de la municipalité de Lorne, M. Marcel Roch, maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Aimé Vandel, de Rathwell, et M. l'abbé Pierre Gagné, curé.

Le docteur Hubert Delaquis dit que la demande sera considérée. La commission de l'association des hôpitaux laisse entendre que le projet de l'agrandissement est approuvé. Donc c'est à tous et chacun de faire l'effort voulu pour garder notre médecin et notre hôpital. Songeons-y bien avant qu'il ne soit trop tard.

AVIS PUBLIC
Municipalité rurale de Cartier

Liste d'évaluation pour l'année 1967

(a) La liste d'évaluation, qui devra être revisée pour l'année 1967, a été déposée au bureau de la Municipalité rurale de Cartier dans le village d'Elie, Manitoba, et demeurera à la disposition, pour fins d'inspection, de toute personne désirant l'examiner pour une période de quinze jours à partir de la date de cet avis.

(b) Les personnes désirant porter plainte contre cette évaluation doivent porter ces plaintes, par écrit, au bureau du Secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Cartier dans le village d'Elie, Manitoba, au moins dix jours avant le jour de la session de la Cour de Révision.

(c) Le Conseil de la Municipalité rurale de Cartier siègera comme Cour de Révision pour la révision de l'évaluation et pour entendre les plaintes à la salle du Conseil de la Municipalité rurale de Cartier dans le village d'Elie, Manitoba, le mardi 11 octobre, à 10 h. a.m.

Daté à Elie, Manitoba, ce 8e jour de septembre 1966.

J.-A. DANSEREAU,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Cartier.

Le District Scolaire Consolidé de Lorette no 2442

Soumission pour maisons d'école

Des soumissions signées, cachetées, indiquant leur contenu seront acceptées par la soussignée jusqu'à 6 h. p.m., H.C.A., le 28 septembre 1966 pour les propriétés suivantes:

1. L'ancienne école Lorette-Ouest, située sur R.P. no 207 à 13 milles environ de Winnipeg. Parcelle de terrain: 2.6 facilités.
   acres, avec école de deux classes, y située avec toutes
2. L'ancienne école St-Cuthbert, située sur R.P. no 206 à 17 milles environ de Winnipeg. Parcelle de terrain de: 2 acres, avec une école d'une classe, y située avec toutes commodités modernes.
3. L'ancienne école de Lorette-Est, située sur R.P. no 207 à 20 milles environ de Winnipeg. Parcelle de terrain: 2 acres avec une école d'une classe, y située avec toutes commodités modernes.

On doit soumettre des soumissions séparées pour chacune des propriétés soumises. Conditions de vente: comptant.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la soussignée.
Mme R. R. Blom, secrétaire-trésorière,
Le District Scolaire Consolidé de Lorette, no 2442.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 7 septembre à 8 h., dans l'école du village. Elle débuta par la prière de la Ligue dirigée par M. l'abbé A. Gervais, curé. La présidente souhaita la bienvenue au directeur et aux 13 membres présents qui répondirent à l'acte de présence.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues par Mme Mary Leperre, remplaçant Mme L. Gagnon, absente.

Mme Agnès Vandenbosch lut la correspondance, dont une carte de remerciements des Rév. Soeurs Oblates et une carte d'invitation à une soirée d'étude sur l'action sociale.

Les rapports suivants furent donnés: financier, spirituel, liturgique, magazine, recrutement, action sociale, presse et nettoyage de l'église.

Il fut proposé que la Ligue commande 33 exemplaires du Sunday Herald à l'occasion du 50e anniversaire du diocèse de Winnipeg.

Mme A. Vandenbosch donna un court résumé du 25e anniversaire des Rév. Soeurs Oblates et remercia les paroissiens pour leur coopération à cette occasion.

Le message de M. le curé comprenait des félicitations pour la manière dont le nettoyage de l'église avait été fait et pour la préparation du 25e anniversaire de l'arrivée des religieuses.

M. le curé demanda qu'un extrait de la bible soit lu avant chaque réunion. Il encouragea les membres à assister à la soirée d'étude et dit quelques mots du nouveau catéchisme.

Les prières de clôture récitées, M. le curé donna sa bénédiction et on chanta un couplet du cantique "Notre-Dame du Bon Conseil.

Un café et goûter furent servis par la Ligue.

Çà et là

MM. et Mmes Guy et Noël Ramsay, de Langruth, Man., rendaient visite à M. et Mme J. Vandenbosch le dimanche 11 septembre.

Mme Alphonsine Corbel, accompagnée de M. Manaigre, de Lorette, était dans la localité durant la semaine du 7 septembre.

M. et Mme René Denis, de Gimli, passaient la fin de semaine du 9 septembre chez leurs parents à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. Eugène Pinette et Mlle Thérèse Pinette ainsi qu'Arthur Gagnon, de Winnipeg, ont passé les fins de semaine des 9 et 17 septembre chez leurs parents.

Prompt rétablissement à Sr Marie-de-Lourdes, patiente à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 7 septembre.

M. et Mme Denis Godard et leur famille, de St-Boniface, rendaient visite à M. et Mme J. Peeters, durant la fin de semaine du 16 septembre.

Félicitations à M. et Mme Laurent Pinette, née Emilie Roussin, de Dryden, Ont., à l'occasion de la naissance d'un fils le 12 septembre, et à M. et Mme Jean Roche, née Eva Landry, de Ste-Rose, à l'occasion de la naissance d'un fils le 16 septembre à l'hôpital de Ste-Rose.

Mlle Lorraine Pinette a passé la fin de semaine du 9 septembre chez ses parents.

Comme les classes sont recommencées depuis le 29 août, bonne année aux Rév. Srs Ida-de-Jésus, supérieure, M.-St-Jude, et M.-de-Lourdes, ainsi qu'à Sr M.-Paul-Emile, cuisinière, et Sr M.-Etienne-de-Hongrie.

N'oubliez pas le souper paroissial qui aura lieu le 16 octobre à partir de 4 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

Ste-Agathe

Voyageur

M. Lucien St-Vincent partait du Canada le 4 juillet avec un groupe de professeurs d'autres provinces pour aller porter secours à des professeurs africains. Un Frère du Sacré-Coeur, de Cornwall, Ont., fut le compagnon attitré de M. St-Vincent. Ils allèrent donner des cours de six semaines à Matadi, port national du Congo, à environ 300 milles de Léopoldville, récemment devenue Kinchasa. Malgré des désagréments causés par les formalités, M. St-Laurent est heureux de l'expérience acquise.

A son voyage du retour, il a visité le Caire, en Egypte, Rome et Paris. A chacun de ces endroits il a été émerveillé par des beautés particulières. Le 27 août il revenait chez lui très enchanté.

SAIGON — Le premier ministre Nguyen Cao Ky a fait grand état des résultats de la consultation électorale qui a eu lieu dimanche dernier au Sud-Vietnam et il a qualifié ce succès de "victoire politique, morale et diplomatique" sur les communistes.

Le chef du gouvernement de Saigon a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que cet éclatant succès "signifie le commencement de la fin pour le Vietcong".

Lorette

Réunion de la L.F.C.

Après les mois d'été la Ligue reprend ses activités. La première réunion eut lieu le 6 septembre à laquelle 27 membres assistaient.

M. l'abbé H. Perron ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue suivies de la lecture des minutes de la réunion précédente et du rapport de la trésorière. Les présidentes des différents comités donnèrent un rapport sur leur travail respectif.

Souper paroissial

Les membres ont ensuite discuté les projets de leur prochaine entreprise qui sera le souper à la dinde, dans la salle paroissiale, le dimanche 9 octobre prochain. Des remerciements sincères furent offerts à Mme Alfred Desmarais pour en avoir accepté la charge. Celle-ci exprime avec gracieuseté son appréciation pour cette marque de confiance et compte sur la collaboration de tous pour faire de ce souper un véritable succès.

Le programme de la soirée était organisé par Mme Victor Champagne, présidente du comité de résolutions et de recommandations. Celle-ci sut intéresser les membres par son savoir-faire et la bonne préparation de son travail, qui nous expliqua très clairement les buts des résolutions et des recommandations présentées au dernier congrès diocésain.

Pour terminer l'assemblée, M. l'aumônier expliqua un passage venant du "Peuple de Dieu": "Le travailleur construit un monde meilleur. D'après le sens chrétien du mot travail, par son travail l'homme collabore à achever la création de Dieu. Dieu a tout mis à notre disposition et c'est à nous d'en profiter pour nous améliorer et s'aider chrétiennement."

L'assemblée fut suivie de la prière. Une tasse de café fut servie. La prochaine réunion aura lieu en octobre.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94.4	94.4	94.4	94.6	94.4
C.W. No 3	91	91	91	91.2	91
Fourrage No 1	90.2	90.2	90.2	90.4	90.2
Fourrage No 2	87.2	87.2	87.2	87.4	87.2
Fourrage No 3	84.2	84.2	84.2	84.4	84.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	144.2	144.6	144	143.4	143
C.W. No 3 6 rangs	142.2	142.6	142	141.4	141
Fourrage No 1	133.6	134.2	133.4	133	132.4
Fourrage No 2	132.2	132.6	132	131.4	131
Fourrage No 3	129.2	129.6	129	128.4	128
SEIGLE —					
C.W. No 2	133	134	134.4	132.6	132.4
C.W. No 3	127.6	128⅞	129.4	127.6	127.4
C.W. 2 rej.	127	128	128.4	126.6	126.4
C.W. No 4	114.6	115⅞	116.4	114⅝	114.2
Ergot	111.6	112⅞	113.4	111⅝	111.2
Sur voie net	133	134⅛	134.6	132⅞	132⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	278.4	281	281.6	278.4	274.2
Janvier	275⅝	278.2	278.6	275⅝	272
Mars	273	275	276⅛	273.6	271.4
Mai	275	275	277	274.2	272
AVOINE —					
Octobre	94	94	94	94⅛	94
Décembre	93⅝	93⅝	93⅝	93⅝	93⅛
Mai	93.4	93.6	93⅝	93⅝	93.2
Juillet	92.4	92.4	92.4	92.4	92.4
ORGE —					
Octobre	137.2	137⅝	137	136.4	135⅞
Décembre	135.2	135⅝	135⅝	135	134.4
Mai	135.6	135⅞	135.6	135.4	134.6
Juillet	136	135	136	136	136
LIN —					
Octobre	304.4	304.6	303⅝	301⅞	300⅝
Décembre	306.4	307.2	305.6	304	302⅝
Mai	314	314.4	313.2	311.6	310⅝
Juillet	313.2	313.4	312.6	310⅞	310
SEIGLE —					
Octobre	133.6	134⅞	135.4	133⅝	133.2
Décembre	135.2	136⅝	137	135	134⅞
Mai	142	143⅝	143⅞	141⅞	141⅞
Juillet	144.6	144.2	144⅝	144	143.4

(Pour la semaine du 12 au 16 septembre 1966)

EN SASKATCHEWAN

Gravelbourg

Va-et-vient

Mme W. T. Sheer et Mlle Pauline Juneau sont parties en vacances à Vancouver.

M. et Mme Alain Nogue sont partis à Paris, France, où M. Nogue, qui s'est mérité une bourse, poursuivra ses études à la Sorbonne.

M. Armand Bazinet et sa fille, Doris, de Verdun, Qué., sont en promenade à Gravelbourg.

M. et Mme Sylvio Laverdière ont conduit leur fils, Jean, à Battleford où il poursuivra ses études.

Mme Adélard Gaudreau est revenue de la province de Québec où elle a passé deux mois.

M. le Dr et Mme J.-A. Soucy sont revenus de la province de Québec où ils ont passé deux semaines.

St-Brieux

Départ

Tous regrettent le départ de M. et Mme Marcel Ferré et de leurs quatre enfants, qui ont quitté la paroisse pour prendre possession d'une ferme aux alentours de Winnipeg. Ils font partie de la paroisse de St-François-Xavier.

En visite

Sont venues visiter leurs familles pendant les vacances: les Rév. Srs Toullellan, S.G.M. chez M. et Mme Baptiste Toullellan; Marie-Geneviève, Fille de la Providence, chez M. et Mme Clément, et Marie-de-Bethléem, Fille de la Providence, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Dominique Rocher.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant des écoles de St-Brieux pour l'année 1966-67 se compose comme suit: principal, M. Laurent Happ; années supérieures, la Rév. Sr Ste-Mélanie, M. H. Bernard, M. R. Riendeau, M. A. Bikerton, la Rév. Sr Marie-Marc et Mlle F. Baliguat; 8e année, Mme Olga Shalley; 7e année, Mme Marie Martin; 6e année, M. Christian Petit et Mme Jeanne Sénécal; 5e année, Mme Rita Wright; 4e année, Mme Bernard; 3e année, la Rév. Sr Thérèse-Françoise; 2e année, Mme Denise Robert; 1ère et 2e années, Mme Jeannine Placzko; 1ère année, la Rév. Sr Marie-Joël.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Paul et Donatien Coquet et Alfred Carfantan, qui eurent la douleur de perdre leur père, M. Henri Mahussier, de Pré-Ste-Marie, au mois d'août.

Prud'homme

Va-et-vient

M. l'abbé J. Clloffey est revenu d'un voyage de trois mois en Irlande où il a visité sa famille, dont sa mère âgée de 83 ans.

M. Gilles Ringuette est retourné dans la province de Québec avec sa famille. Bienvenue au nouveau secrétaire de la Caisse Populaire, M. Marc Archer.

M. et Mme Guy Bandet sont partis en voyage en Colombie-Britannique, ainsi qu'à Calgary et Banff.

M. et Mme J. Poilièvre, ainsi que leur fils, M. l'abbé André Poilièvre et leur fille, Cécile, se rendirent à Rivière-la-Paix pour y visiter M. et Mme E. Blain.

MM. les abbés David Roy et Y. Boisvenue, du Manitoba, sont venus visiter M. François Normand, gravement malade, et sa famille.

Le 7 août, les finissants de 12e année assistaient à la messe dominicale et, à 2 h. 30 p.m., parents et amis se rendaient à la salle pour la collation des diplômes aux finissants suivants: Rose Butner, Antonia Ghellack, Gracy Miskalzi, Denise Proulx, Ronald Rivard, Maurice Butner et Paul Hounjet.

Mlles Denise Proulx et Jacqueline Grimard fréquentent l'école pédagogique; Mlle Paulette Proulx, institutrice, suit un cours à l'université; Mlle D. Beauregard, enseigne à Willow-Bunch; MM. Denis Grimard, Georges Jeanneau et Jimmy Loiselle sont retournés au collège de Gravelbourg; Mlle Dolorès Loiselle est partie enseigner à Peace River, Alta; M. Ronald Rivard suit un cours en technologie à l'université.

M. Louis Normand est retourné au séminaire d'Ottawa et Mlle Gisèle Normand, à l'Institut de Prince-Albert.

Etaient en visite dernièrement chez MM. A. Loiselle et Jos. Poilièvre: Mme Cécile Hilliard, de Windsor, Ont.; chez M. Jos. Poilièvre: quelques membres du Centre Catholique de Saskatoon, sa fille, Cécile, Mme Couture et sa fille, Jeanne, de Saskatoon, Mme De Margerie, M. Raymond Philibert et plusieurs autres.

Baptêmes

Le 6 septembre: Normand, fils de M. et Mme André Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Vyscko, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 septembre: Marc, fils de M. et Mme Charlie Hannotte. Parrain et marraine, M. Guy Blondeau, oncle de l'enfant, et Mlle Rosemonde Pelletier.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 22 septembre: Denis Esquirol, Cavalier, et Rolland Pinsonneault, Gravelbourg; le 23 septembre: Joseph Lavallée, Cadillac; le 25 septembre: Marcel-E. Monette, Kincaid, Maurice Beaudette, Coderre, Robert Fillion, Gravelbourg, et Félix-René Martine, Antler; le 26 septembre: Lucien-E. Bussière, St-Front, et Roséda Rondeau, Willow-Bunch; le 27 septembre: Lucien-R. Richard, St-Front; le 28 septembre: Dr Maurice Creurer, Meadow Lake, et Denis Gaudet, Bellevue; le 30 septembre: Jean Beaubien, North Battleford, Mme Jeanne Blais, Bresaylor, et Gérard-A. Bouvier, Gravelbourg.





Céline Sénécal — Victoria Stelmaschuk — Rita Asslé

Ces trois élèves de l'école St-Brieux ont obtenu chacune une bourse de $500.00 du Ministère de l'Education pour leur belle moyenne aux examens de 12e année. De plus, Mlle Sénécal a obtenu les deux bourses de $250.00 offertes par les Filles de la Providence, dans les écoles qu'elles dirigent, soit $250.00 à l'élève de la Providence ayant la plus haute moyenne de français ACFC en 12e année, et $250.00 pour la plus haute moyenne générale en 12e année dans les mêmes écoles. Félicitations à ces heureuses finissantes!

Willow-Bunch, Sask.

Collation des diplômes à cinq finissants

WILLOW-BUNCH — Le samedi 10 septembre, à 3 h. p.m., eut lieu une messe célébrée par M. l'abbé A. Chabot, curé, aux intentions des finissants.

Un banquet fut servi à 5 h. 30 à la salle de la Légion pour les proches parents des finissants et les amis de ces derniers. Le principal orateur durant le banquet était M. Roger Lalonde, de St-Victor.

Tous se rendirent à l'auditorium de l'école, à 7 h. 30, pour le programme des finissants qui débuta par le chant "O Canada" en anglais. Ensuite, M. Richard Sylvestre, maître de cérémonies, présenta les 23 élèves de 12e année de l'année scolaire 1966-67. Puis vint la présentation des cinq finissants, Gilles Collin, de St-Victor, Thérèse Mondor, Irène Dosch, Carol Weismillar et Robert Piché, tous de Willow-Bunch.

M. Brian Fairwell, de St-Victor, adressa quelques mots aux finissants, puis il y eut solo par Mme Martha Porter et un chant par Mmes M. Porter et Albert Fitzpatrick. Irène Dosch et Gilles Collin, dans les deux langues, dirent le mot de bienvenue et le discours d'adieux respectivement. M. Roger Lalonde adressa ensuite la parole, puis vint la présentation des diplômes et des bourses par le principal, M. Jean Philippon. Irène Dosch se mérita une bourse d'art dramatique de $10.00, donnée par Pascal Tire Center; une autre de $25.00 pour plus haute note en français de l'ACFC, donnée par le Comité de l'ACFC; une troisième pour plus haute note en religion, donnée par la paroisse de Willow-Bunch et présentée par M. l'abbé A. Chabot; Carol Weismillar, une bourse de $25.00 de la Légion pour compétence générale; une de $25.00 du magasin Clover Farm, présentée par M. Marcel Mondor, gérant, pour plus haute note en anglais-français et études sociales; une autre de $25.00 pour plus haute note en mathématiques, donnée par la Caisse Populaire de Willow-Bunch; Gilles Collin, bourse de $50.00, donnée par le Conseil des étudiants, pour plus haute moyenne; une de $25.00 de la paroisse de St-Victor pour plus haute note en sciences; Thérèse Mondor, bourse de $25.00 de la "Family Life Insurance" de St-Victor pour responsabilité; M. Robert Piché, bourse de $25.00 du village de Willow-Bunch pour bonne conduite et coopération; Gisèle Martin, bourse de $25.00 du magasin coopératif de Willow-Bunch pour plus haute note en littérature et composition anglaise (cette dernière était absente, étant déjà partie à ses études en Ontario)).

Félicitations et bonne chance aux finissants et merci à tous ceux et celles qui prirent part d'une manière ou d'une autre à la célébration de cette journée des finissants. La journée se termina par le chant "Dieu sauve la Reine" et une soirée dansante.

Çà et là

M. et Mme S. Mays et leur famille, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Sylvio Sylvestre, récemment.

Mme Léopold Granger, de Merritt, C.-B., est en visite chez des parents de la localité.

M. et Mme Gilles Granger et leurs trois fils, d'Avonlea, passèrent la fin de semaine à Willow-Bunch.

M. et Mme Francis Therrien se rendirent à Moose Jaw, dernièrement, pour y visiter leurs parents.

MM. Albert Fitzpatrick, Paul Cayer et Donald Philippon sont partis le 11 septembre pour leur deuxième année d'études à l'Université de Regina.

M. Robert Piché est parti à Moose Jaw où il suivra un cours de mécanicien à l'école technique. Il viendra passer les fins de semaine chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché.

M. Ernest Durand, de Thompson, Man., est venu visiter ses parents, spécialement sa mère, Mme Henri Durand, patiente à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Orest Prystupa (Henriette Cayer) et leurs cinq enfants, de Winnipeg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Cayer. Cette dernière est revenue, dernièrement, d'un voyage dans l'Est où elle était allée pour le mariage d'une nièce au mois d'août. Elle revint avec son fils, Paul, de l'Aviation canadienne en Ontario, qui continuera ses études à l'Université de Regina.

M. Florent Bonneau, accompagné de sa mère, Mme Jean Bonneau, de sa soeur, Colette, et de Mme Jack Eger, alla à Saskatoon, dernièrement, pour visiter ses fille et gendre, M. et Mme Wayne Eger. Ce dernier enseigne cette année à Waterhen Lake.

M. Marcel Beausoleil passa quelques jours de vacances chez M. et Mme W. Eger.

Mme Donat Hubert, de Montréal, et Mlle Lise Savoie, de St-Gabriel de Brandon, Qué., sont venues visiter les familles Cayer pendant trois semaines. Mme Hubert est la soeur de Mme Henri Cayer, de Willow-Bunch.

MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot et leurs familles, de Ferland, M. et Mme Raymond Chabot et et leur famille, de Ponteix, sont venus voir leur mère et grand-mère, ainsi que leur frère et oncle, M. l'abbé A. Chabot. Mme Chabot est revenue récemment de son voyage en Europe.

M. Louis Beausoleil, ayant terminé ses trois années dans l'Armée canadienne (deux ans en Allemagne), vint passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Adrien Beausoleil, avant d'aller à Calgary où il est employé.

Personnel enseignant

Les instituteurs et institutrices pour l'année 1966-67 sont: M. Jean Philippon, principal; M. Henri-A. Reilly, vice-principal; MM. D. Kawskik et R. Helmsing, Mlle C. Martin, les Rév. Srs Christina et Simone, f.d.l.c. Mlle E. D. Campo, Mmes Marcel Durand et Kawskik, la Rév. Sr Marie-Alfred, M. Paul Boulianne, Mmes G. Dumonceau, Léon Beaudry, V. Pulfer, Lois Giraudier, Juliette Martin et Gertrude Benoit, la Rév. Sr Gabrielle-Lucille et Mlle D. Beauregard.

La rentrée eut lieu le 6 septembre avec un total de 402 élèves.

Bon succès aux professeurs et élèves et bienvenue aux nouveaux professeurs.

Debden

Çà et là

M. et Mme Marcel Durette, ainsi que M. et Mme Stanislas L'Heureux, ont eu la visite de M. et Mme Louis Orieux, de Léoville.

Mme Lucie-Anna Lajeunesse, accompagnée de Mmes Amédée Ruel et Alfred Lehouillier, est allée à Mentario visiter M. et Mme Patrice Lajeunesse.

M. et Mme Bruno Demers sont de retour de vacances à Victoria, C.-B.

Après quelques semaines passées dans leurs familles, Mlle Léanne Klein et M. Ronald Parent sont retournés à Victoria.

M. Claude Francoeur et sa famille sont allés demeurer à Nanaimo, C.-B. M. Raymond Bonneau est parti à Port Moody, C.-B. où il a l'intention de demeurer. Sa famille doit aller le rejoindre prochainement. C'est avec regret que l'on voit ces deux familles quitter la paroisse.

M. et Mme Louis Jean et leur fillette, Diane, ainsi que M. et Mme Edgar Cyr, sont allés à Flin Flon, Man., lors du congé de la Fête du Travail.

Mlles Hélène Babin, Antoinette Croteau et Angèle Blais sont allées à l'université de Saskatoon suivre un cours pédagogique.

Croire au devoir, c'est croire à l'immortalité, et croire à l'immortalité, c'est croire en Dieu.
H. JOLY.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Le coût de production du journal ayant augmenté considérablement depuis quelques années, nous regrettons de ne pouvoir insérer de photos gratuitement dans le journal.

Les prix suivants sont en vigueur: Prix minimum d'un cliché

(une colonne — 2 pouces — ou moins de largeur):	$3.50
cliché de deux colonnes:	$5.50 (approx.)
cliché de trois colonnes:	$7.50 (approx.)

Le prix des clichés de deux colonnes ou plus peut varier quelque peu selon la profondeur de la photo. Une facture est envoyée à l'abonné ou au correspondant lorsque la photo lui est retournée.

Nous prions nos correspondants et lecteurs de prendre note de cet avis et nous osons compter, comme par le passé, sur leur bienveillante coopération.

LA DIRECTION.

Décès de M. l'abbé J. E. Brouillard, ancien curé de la paroisse de Ferland

FERLAND — Le 19 juillet dernier, M. l'abbé Ernest Brouillard rendait son âme à Dieu, à la suite d'une longue maladie, endurée avec courage et résignation. Il est décédé à l'hôpital Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix où il était revenu en juin après avoir été hospitalisé à Regina quelques semaines auparavant.


M. l'abbé Ernest Brouillard

M. Brouillard était natif de St-Marcel, comté de Richelieu, Qué. Il est né le 28 mars 1886. Après ses études dans sa paroisse natale et à Montréal, il entrait en 1908 dans la congrégation des Frères de Ste-Croix. Au cours des quelques années passées dans cette congrégation, il conçut le désir de se faire prêtre. Ayant été accepté par Mgr Mathieu, il alla au collège Ste-Marie à Montréal pour continuer ses études classiques. Il devait faire sa philosophie au collège des Jésuites à Edmonton. A la suite de ces études, il est envoyé au collège Mathieu à Gravelbourg où il agit comme maître de discipline pendant un an.

L'année suivante, il est au Grand Séminaire de Montréal pour commencer ses études théologiques. Après un an à cette institution, il revient dans l'Ouest et continue ses études au Grand Séminaire d'Edmonton. Le 30 novembre 1922, il est ordonné prêtre à Edmonton par Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert. Après un séjour d'un mois dans sa famille, il revient dans l'Ouest pour continuer ses études, mais en raison de la maladie de M. l'abbé Lemieux, curé de Willow-Bunch, il est envoyé à ce dernier endroit à titre de vicaire.

Au mois d'août de la même année, il quitte Willow-Bunch pour assumer la direction de la paroisse de Frenchville, avec les missions de Wallard, Val Marie, Gergovia, Rosefield, Canuck et Admiral. Pendant trois ans, jusqu'à la nomination d'un curé à Val Marie en 1926, il parcourut ce vaste territoire. En 1931, il laisse Frenchville pour devenir le curé de Lac Pelletier.

C'est le 18 juillet 1938 que M. l'abbé Brouillard prit charge de la paroisse St-Jean-Baptiste de Ferland où il est demeuré comme curé pendant plus de 20 ans. Il quitta la paroisse de Ferland le 29 septembre 1958 pour se retirer au Foyer St-Joseph à Ponteix où il assuma la charge d'aumônier jusqu'à l'an dernier.

M. Brouillard laisse de nombreux souvenirs gravés dans le coeur de ses paroissiens. Particulièrement on se souvient qu'il fut l'instigateur des démarches auprès des Soeurs de Notre-Dame de Chambriac, de Ponteix, pour qu'elles viennent assumer la direction de l'école. A l'arrivée des religieuses le 15 août 1941, ces paroles mémorables furent dites par ce grand apôtre curé: "L'arrivée des religieuses marque un pas de plus dans l'histoire de Ferland. Nul doute que leur apostolat sera fécond et que les paroissiens leur accorderont l'aide nécessaire".

M. le curé Brouillard fut témoin aussi de la construction de la nouvelle église qu'il eut le bonheur de bénir le jour de son 25e anniversaire de prêtrise, le 30 novembre 1947.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église St-Jean-Baptiste les 20 et 21 juillet où des prières communautaires furent récitées sous la présidence de M. l'abbé Roger Ducharme, nouveau curé. Le service funèbre eut lieu le 22 juillet en cette même église, avec grand-messe concélébrée, présidée par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, accompagné de Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, de M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch (tous deux, vocations de la paroisse), du R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., alors recteur du collège Mathieu de Gravelbourg, et de M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre-Courval. M. l'abbé Maurice Minne, chancelier, agissait comme maître de cérémonies, et M. l'abbé Roger Ducharme, curé, était le commentateur.

Toute l'assemblée participa pleusement à une messe chantée sous la direction de M. Valmore Couture, maître de chapelle, durant laquelle Son Excellence donna l'homélie. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

A l'arrivée du corps, six anciens marguilliers, qui avaient servi sous le pastorat de M. l'abbé Brouillard, se firent un devoir de le porter jusqu'à la nef où il fut exposé: ce furent MM. Hector Hébert, Sylvio Clermont, Antonio Chabot, Joseph Couture, Joseph Morin et Trefflé Brisebois. Les placiers aux funérailles étaient deux marguilliers actuels, MM. Alfred et Rosaire Chabot.

Pendant la messe, une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du 4e degré du Conseil Hugonard entourait la dépouille mortelle qui fut ensuite accompagnée jusqu'au cimetière par dix-sept prêtres, plusieurs religieuses et un grand concours de fidèles de la paroisse et des paroisses avoisinantes.

Les paroissiens sont touchés du choix que cet ancien curé a fait de tenir à être inhumé dans le cimetière d'une paroisse où il a oeuvré pendant plus de vingt ans. Il repose au pied de la croix d'où il continue de veiller sur ceux qu'il a tant aimés.

Invités par les paroissiens, tous les visiteurs prirent part à un dîner servi par les dames de la paroisse à la salle des Chevaliers de Colomb.

Saint-Front

Va-et-vient

Mlle Françoise Détillieux, de Prince-Albert, passa la fin de semaine du 20 août chez M. et Mme Lucien-A. Plamondon.

M. et Mme Albert Nivon et leurs fils, Kevin et Mark, partirent le 19 août pour Ranger, Sask., où ils passèrent quatre jours en compagnie de M. et Mme Eugène Baduik et leurs trois filles. Le bébé Luc Nivon était demeuré sous la bonne surveillance de sa tante, Mme Florence Wallaker, de Spalding.

M. et Mme A. Hamoline et leurs enfants, de Winnipeg, visitèrent leur nombreuse parenté de la localité.

M. et Mme André Strat, accompagnés de leur fils, Alain, passèrent le dimanche 21 août chez leurs gendre et fille, M. et Mme Verle Tarasoff, et leur bébé, Darren, à Quill Lake.

M. et Mme Jos. Plamondon eurent, récemment, la visite de M. et Mme Laurence Richards (née Myrtle Holter) et leurs enfants, de Kitimat, C.-B.

M. Robert Richard, de Prince George, C.-B., passa quelques jours de vacances chez son frère, Lucien, et sa soeur, Mme Aurèle Syrenne.

Mme Yvonne Plamondon et sa fille, Ginelle, ainsi que Mme Claudette Sunderland, se rendirent à Saskatoon, le 25 août, afin de visiter leurs parents.

M. Omer Langlois et ses deux nièces, Mlles Madeleine et Irène Langlois, de Périgord, visitaient, le 23 août, MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Emile Samson. Mlle Rose Bouchard retourna avec eux afin de passer quelques jours de vacances chez ses cousines.

M. et Mme Henri Vaillancourt passèrent la journée du dimanche 21 août à Watrous et visitèrent M. et Mme Maurice Plamondon.

Le 28 août, M. Xavier Bouchard, fils, alla à Périgord, y chercher sa petite soeur, Rose, qui avait passé quelques jours chez ses cousines.

Mme Ghislaine Caillier et son fils passèrent la journée du dimanche 28 août chez leurs neveu, nièce et cousins, M. et Mme Aurèle Dufault.

Mme Joffre Thévenot et son fils, Roger, et Mme Louis Strat, ainsi que les Rév. Srs Marie-Claire, Hélène-Marie et St-Léon, visitèrent, le 28 août, la Rév. Sr Marie-Aline à Périgord.

Mlle Rose-Anne Picton et son frère, Julien, revinrent, le 28 août, de Port Alberni, C.-B., où ils passèrent deux mois à visiter leur mère, Mme Picton, ainsi que leurs frères et soeurs.

MM. et Mmes Florian Montes et Jos.-A. Prévost et leurs enfants visitèrent, le 28 août, M. et Mme Perret à Duck Lake.

M. Charles Beaudry et son neveu, Normand Plamondon, tous deux de Bellsite, Man., sont arrivés le 31 août chez M. et Mme B. Beaudry, conduisant un camion chargé de bestiaux appartenant à M. Gaston Lanouette. M. Beaudry prendra soin des bestiaux durant l'hiver pendant que M. Lanouette travaille à Flin Flon, Man.

M. Lucien-A. Plamondon a conduit, le 31 août, sa famille à Prince-Albert où ils demeureront. M. Plamondon est revenu ramasser sa récolte et ira ensuite rejoindre sa famille à leur nouvelle demeure.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., ainsi que trois religieuses, assistèrent, le 1er septembre, aux funérailles du R. P. Desmond, décédé le 27 août à Hudson Bay, à l'âge de 63 ans. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Tisdale.

M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leurs fils, Stephen et Daniel, de Thompson, Man., sont arrivés le 2 septembre et ont accompagné M. et Mme Laurent Plamondon à Saskatoon où ils assistèrent, le 3 septembre, au mariage de leur neveu et cousin, M. Denis Quessy. MM. et Mmes Lionel Quessy, Donald Sunderland et Robert Bussière, ainsi que Mmes Clotilde et Andréa Quessy, étaient aussi présents à ce mariage de leur frère et cousin.

Mlle Annette Plamondon est partie le 5 septembre pour Saskatoon où elle suivra un cours de garde-malade.

MM. et Mmes Jos. et Armand Plamondon assistèrent, le 3 septembre, au mariage de leur nièce, Mlle Dolorès Plamondon, fille de M. et Mme Robert Plamondon, à Ste-Rose-du-Lac, Man.

M. et Mme Gilles Chiasson et leurs enfants, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine de la Fête du Travail chez M. et Mme Joffre Thévenot.

M. et Mme W. Bouchard et leur fille, Diane, de Gravelbourg, visitèrent, le dimanche 4 septembre, les familles F.-X. Bouchard, P.-H. Proulx, J. Thévenot, T. Daniels, Eugène et Oscar Messier.

M. et Mme Howard Schemenauer et leur fils, Bradley, de Lake Lenore, visitèrent M. et Mme Paul Fortin, le dimanche 4 septembre.

M. et Mme Eugène Baduik et leurs filles, Lianna, Debra et Lena, de Ranger, passèrent la fin de semaine du 3 septembre chez leurs parents, M. et Mme Noël Nivon, de St-Front, et chez M. et Mme W. Baduik, de Quill Lake.

CHEVROLET, 1967



La gamme des grandes Chevrolet 1967, soit 17 modèles répartis en 5 séries, constitue un choix comme l'industrie automobile n'en a jamais encore présenté aussi bien pour la variété que pour l'étendue. Les Chevrolet 1967, magnifiquement représentées par le très chic coupé sport Impala (ci-dessus) conservent leurs dimensions de voitures de luxe en même temps que leur élégance originale. Les ailes avant, le capot, la grille, les panneaux inférieurs de carrosserie, les ailes arrière sont d'un dessin inédit. Chacun des nouveaux modèles Chevrolet présente aussi des aménagements intérieurs nouveaux, luxueux, comportant des innovations tant au point de vue du style qu'aux points de vue des tissus et des coloris. D'importants dispositifs de sécurité sont fournis en équipement standard de tous les modèles, entre autres, la colonne de direction amortissante mise au point par GM qui peut se "télecoper" de 8¼ pouces sous l'effet d'un choc. Par ailleurs, les modèles Chevrolet 1967 bénéficient d'importants perfectionnements apportés au châssis aussi bien qu'au groupe moteur. Cette année, Chevrolet offre un choix de 10 groupes moteurs dont la puissance s'échelonne de 155 CV avec un 6-cylindres, à 385 CV avec un V8.

Parents et amis de Mgr Rodrigue Lussier ont fêté son jubilé d'or de sacerdoce

ST-HYACINTHE — A l'occasion du cinquantième anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr Rodrigue Lussier, qui fut pendant 28 ans curé de Lisieux, Sask., son neveu, M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard, organisa une fête de famille à St-Joseph de St-Hyacinthe, qui restera date mémorable pour tous les parents.

La fête commença par une messe concélébrée à l'église paroissiale St-Joseph, à 4 h. p.m., le samedi 20 août dernier.

Monseigneur le jubilaire était le principal célébrant, accompagné de l'organisateur, M. l'abbé P.-P. Beauregard, du R. P. Georges-Henri Létourneau, son cousin, de M. l'abbé Etienne Cordeau, ancien de St-Damase, et du R. P. C. Deshaies, O.M.I., de Gravelbourg et premier prêtre sorti de la paroisse de Lisieux.

Les sacristines, des Soeurs Ste-Marthe, avaient fait de magnifiques décorations, avec des fleurs naturelles, dans le sanctuaire et sur les premiers bancs d'avant. Le maître de chapelle, M. Roland Létourneau, exécuta, durant la messe, de si beaux chants que plusieurs des assistants le mentionnèrent ensuite.

Après la messe, toute l'assistance fut invitée à se grouper en face de l'église pour une photographie générale, très bien réussie.

Ensuite on se rendit au sous-sol de l'église pour le banquet. La salle avait été artistement bien décorée par la Rév. Sr Claire-de-l'Eucharistie, une nièce de Mgr Lussier, avec ses petites novices dont elle est la directrice au couvent de la Présentation-de-Marie de St-Hyacinthe.

A la table d'honneur on remarquait Mgr R. Lussier, le héros de la fête, M. l'abbé P.-P. Beauregard, l'animateur, Mgr David Petit, vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, trois confrères du jubilaire, Mgr Herman Hébert, M. l'abbé Auguste Lévesque, du séminaire, Son Honneur le Juge Adélard Fontaine, juge de la Cour des Sessions de la Paix de Montréal, Mgr Louis Lussier, ancien vicaire général du diocèse de Gravelbourg et retiré maintenant à Montréal, Mgr Albert Vachon, curé d'Assiniboia, Sask., Mgr Lucien Beauregard, aumônier des Soeurs de la Présentation, M. le chanoine Léo Sansoucy, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, le R. P. Georges-Henri Létourneau, rédemptoriste et prédicateur du jour, le R. P. C. Deshaies, O.M.I., du collège de Gravelbourg, M. l'abbé Onésime Beauregard, curé de Ste-Brigitte et cousin du jubilaire, une belle-soeur de Mgr Lussier, Mme Rosalie Lussier, de Salem, Mass., son fils et son épouse, M. et Mme Rodrigue Lussier, de New Bedford, M. Benoit Deshaies, jadis de Lisieux, Sask., aujourd'hui de Lévis et ingénieur civil au service de la voirie du Québec, les deux soeurs religieuses de la Présentation de Marie, Sr Claire-de-Marie et Sr Ste-Foy-de-Marieville, enfin la dernière et non la moindre, Mlle Rose-Hélène Beauregard, assistante et ménagère du jubilaire depuis quarante ans. Une adresse fut lue par une nièce, Mme Hector Beauregard, de St-Damase, et deux petits neveux présentèrent une bourse.

Huit courts discours furent prononcés et Mgr le jubilaire clôtura la réunion par des remerciements à tous et à chacun.

Disons en terminant qu'il y avait 330 convives à ce banquet, la plupart étaient des neveux et arrière-neveux avec tous les enfants d'âge scolaire, afin d'inspirer aux jeunes l'idée de la vocation religieuse pour les petites filles comme pour les garçons.

Il y avait dans l'assistance une quinzaine de cousines religieuses: Soeurs de la Présentation, Soeurs St-Joseph et Soeurs Grises.

Tous s'accordent à dire que ce fut une fête très bien réussie et en louent l'organisateur.

L'adieu des paroissiens de Vawn à leur curé, M. l'abbé G. Aumont

VAWN — Le dimanche 11 septembre, après la messe de 9 h. 30, les paroissiens se sont réunis à la salle du village à l'occasion du départ de leur curé, M. l'abbé Gilles Aumont, qui desservira la paroisse de Shellbrook après près de cinq ans dans la localité.

Après un délicieux goûter servi par les dames de la paroisse, il y eut chants exécutés par les élèves de différentes années et qui furent très appréciés de tous.

M. Len Weber, maître de cérémonies, exprima, au nom des paroissiens, le regret de voir partir le curé; et comme sentiment de gratitude, M. Léo Casavant, syndic, lui présenta une bourse d'argent de la part des paroissiens. Mme A. Blanchette, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, présenta une bourse, don des membres.

Un cadeau des Chevaliers de Colomb fut présenté par M. H. Blais. Un enfant de choeur et un élève de la classe de catéchisme présentèrent aussi chacun un cadeau.


M. l'abbé Gilles Aumont

En quelques mots très émus, M. l'abbé Aumont remercia en particulier les syndics, les Chevaliers de Colomb, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques, sans oublier les religieuses et tous les paroissiens en général, de la coopération et de l'appui qu'il a reçus pendant son séjour à Vawn. Il remercia pour les cadeaux et dit combien il a apprécié l'amitié chaleureuse que les paroissiens lui ont témoigné. Il sut ensuite divertir les présents par ses histoires comiques. Il invita aussi les gens à lui rendre visite dans sa nouvelle paroisse.

M. L. Weber remercia M. le curé, au nom de tous, pour ce qu'il avait fait dans la paroisse et exprima le regret des paroissiens de le voir partir.

Tous souhaitent la bienvenue à M. l'abbé Norman Viens, de Butte St-Pierre, qui remplacera M. l'abbé Aumont, et regrettent qu'il n'ait pu assister à cette réunion.

Çà et là

Poursuivent des études universitaires: Mlles Lucille Desmarais, Patricia et Diane Smith et Mary Harty.

Mlles Lillian Weber, fille de M. et Mme John Weber, et Mlle Lucille Hamel, fille de M. et Mme Lucien Hamel, sont entrées au postulat des Soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe, Qué.

M. François Blanchette, fils de M. et Mme A. Blanchette, est retourné au collège Notre-Dame de Prince-Albert pour sa 12e année.

M. Alexis Gaudette, de Batoche, demeure avec M. l'abbé N. Viens pour continuer ses études à l'école de Vawn.

Tous ont appris avec regret que M. E. Smith, maître de poste dans la localité depuis une vingtaine d'années, est gravement malade à l'hôpital de l'Université à Saskatoon.

Réunion de la L.F.C.

M. l'abbé G. Aumont et douze membres ont assisté à la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, le mardi 6 septembre. Après la lecture des minutes, la secrétaire, Mme L. Phaneuf, lut une lettre de la présidente diocésaine, Mme Bolan. Mme A. Blanchette, présidente, lut le programme présenté par le Père Leslie, directeur diocésain, ainsi que les résolutions du congrès tenu à Prince-Albert au mois de mai.

Après les rapports des différentes présidentes, le directeur, qui assistait pour la dernière fois à la réunion de la Ligue comme directeur, les encouragea et les remercia de leur aide dans la paroisse, et leur demanda de continuer leur bon travail. Après les prières, le directeur donna sa bénédiction. Mmes R. Baillargeon et F. Blanchette étaient en charge du goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 4 octobre.

Prud'homme

Décès de M. F. Normand

Le mardi 6 septembre, vers midi, M. François Normand passa de ce monde à l'autre après une longue maladie de six mois, à l'âge de 55 ans.

La messe des funérailles fut concélébrée par Son Exc. Mgr Francis J. Klein, évêque de Saskatoon, M. l'abbé André Blondeau, neveu du défunt, et M. l'abbé André Poilièvre, ami de la famille normand, dans la paroisse Sts-Donatien et Rogatien à Prud'homme, le 9 septembre, à 10 h. 30 a.m. Plusieurs autres prêtres du diocèse de Saskatoon et de Prince-Albert assistaient aux funérailles.

On remarquait dans l'assistance M. et Mme Clarence Baril, de Vancouver, C.-B., Mlle Mariette Baudoux et Mme Germaine Drouin, de St-Boniface, Man., ainsi que de nombreux parents et amis.

Les porteurs furent quatre beaux-frères du défunt, MM. Clarence Baril, Robert Mareshall, E. Altrogge et Fernand Neault, et deux neveux, MM. Guy Blondeau et Louis Gabriel.

M. François Normand est né à Dana, Sask., le 28 novembre 1910. Il vécut plus de 45 ans à Prud'homme. Il était propriétaire d'un magasin Shop-Rite et aussi maître de poste. Pendant de longues années, il fut secrétaire-trésorier de la Caisse Populaire et président de cette même organisation. Il était actif comme conseiller du village de Prud'homme, comme Chevalier de Colomb, dans les activités paroissiales et de nombreuses autres organisations.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Laurette; deux filles, encore étudiantes, Françoise et Gisèle; trois fils, Louis, Armand et Bernard; six soeurs, Mmes Eugène Drouin (Germaine), de St-Boniface, Man., Gaston Gabriel (Joséphine), de Benito, Man., Paul Blondeau (Madeleine) et Robert Mareshall (Marguerite), de Domremy, et Henri Fortin (Geneviève), de St-Sauveur-des-Monts, Québec; deux frères, Robert, de Meadow Lake, et Gérard, de Québec.

Remerciements

Mme Laurette Normand et toute sa famille veulent remercier tous ceux qui ont bien voulu offrir leur sympathie. Elles remercient aussi la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon pour le bon accueil qu'elles ont reçu lors des prières pour le défunt. Remerciement spécial à Son Exc. Mgr Klein et aux membres du clergé, ainsi qu'aux Filles de la Providence, pour tous ce qu'ils ont fait. Merci aussi aux dames qui ont servi le goûter, à la chorale et aux Chevaliers de Colomb; enfin à tous ceux qui ont aimablement aidé, d'une façon ou d'une autre, et ceux qui assistèrent aux funérailles. Ceci fut beaucoup apprécié dans un temps si pénible.

C'est quelquefois pénible de faire son devoir, ça ne l'est jamais autant que de pas l'avoir fait. — A. DUMAS, fils.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Chronique de CFRG

La tenue d'une session de catéchèse au Collège Mathieu de Gravelbourg au début de ce mois nous a donné l'occasion d'exposer à nos auditeurs les grands problèmes auxquels doit faire face l'Eglise catholique actuellement.

Ce que nous a expliqué le R. P. P. Babin, O.M.I., du Centre Catéchistique de Lyon, dans une interview, pousse à réfléchir.

Selon les économistes a dit le Père Babin, nous verrons la fin d'une époque, d'un monde révolu, entre 1970 et 1972... et en prévision de cela, il faut absolument, dès maintenant, donner une orientation nouvelle à l'enseignement de la Religion en révisant notre manière de penser...

On constate depuis longtemps que l'idée de Dieu se fait toujours plus imprécise et fait place à la notion d'autres Dieux: ceux du cinéma (ce qui n'est pas nouveau) et à ceux du stade (ce qui est encore moins nouveau). Si l'Eglise ne retrouve pas sa manière de penser, d'être et d'agir, la jeunesse se tournera vers d'autres aspirations. A notre époque des grandes transformations sociales, des possibilités plus grandes de voyager et de plus de loisirs qu'est devenue la notion de Dieu, celle de la Grâce et celle du Paradis comme fin suprême?

Il n'est plus possible, a dit le Père Babin, de rester Chrétien dans les formes de la tradition actuelle, par adhésion sociale comme autrefois... Ce que la nouvelle catéchèse veut présenter, c'est cette notion du "mieux vivre" spirituel dans l'expression moderne de l'Amour de Dieu...

Ce mieux vivre auquel chacun aspire doit être transposé sur le plan spirituel dans les dimensions divines par rapport à notre époque et à l'avenir... Ce dont nous a entretenu le Père Babin, est la somme de ses expériences personnelles... Education religieuse à coups de morale, de chapelets... Vision étroite, impression de vivre dans un ghetto et de faire du monde chrétien un cercle fermé... Comparés aux propagandistes marxistes du XXe siècle, nous manquions de dynamisme. Pourquoi? Parce que nous sentions que le langage que nous parlions n'avait rien de convaincant...

Ces quelques réflexions du Père Babin nous remettent en mémoire ce que M. l'abbé Cardijn, fondateur de la JOC, disait peu après la première guerre mondiale: Il nous faudra évoluer rapidement si nous voulons rattraper le temps perdu...

Si l'Eglise a toute l'éternité devant elle qu'elle n'oublie pas que rien ne sert de courir, qu'il faut partir à point...

Le jeudi 15 septembre, notre ami Benoit avait 33 ans; l'âge de Notre-Seigneur quand son aventure prit fin. Nous pensions le crucifier comme il est d'usage en l'occasion et selon les traditions bien chrétiennes auxquelles CFRG est resté profondément attaché. Malheureusement ils nous manquaient deux larrons... A la rigueur, M. l'abbé Bérubé aurait pu faire l'affaire, mais seul? Impossible, le patron étant parti à Regina. Il restait bien Barabas, mais il fallait bien qu'il fît ce papier. Alors finalement, chacun s'en est "lavé les mains", et notre Benoit échappa de justesse à ce châtiment en prenant la fuite comme le fit saint Pierre à Rome.

Quo Vadis? dit une voix mystérieuse... Je vous en prie répondit Benoit, votre croix ne m'intéresse guère, et quant à la mise en bière qui s'ensuivrait, sachez qu'à la place de ce tombeau, je préfère moult chopes de bière tirées bien fraîches du tonneau!...

La radio en couleurs

Notons en passant que depuis quelque temps, la télévision nationale nous gratifie de programmes en couleurs. Et il s'agit là d'une initiative heureuse qui promet...

Où cela est beaucoup moins heureux, c'est que depuis quelque temps aussi, la radio et la radio française par-dessus le marché a pris l'initiative de diffuser des programmes en "couleurs". A longueur de journée, on entend: CFRG la Radio en couleurs et CFNS la Radio en couleurs. Serait-ce que la Radio Française de la Saskatchewan en mal d'inspiration ou d'imagination, aurait emprunté cette expression "Radio in colors" de la Radio américaine? et ainsi, voulant être fidèle à son mimétisme chronique, n'aurait ni plus ni moins traduit littéralement ce terme sans doute dans l'espoir de lutter contre l'américanisme?

Il serait à conseiller à nos annonceurs qu'en plus de réapprendre leur langue de travail, de revoir leur cours de physique... A savoir que les couleurs n'impliquent que la vue et non l'ouïe, que les couleurs se perçoivent, mais ne s'entendent pas...

Voudrait-on faire "école" que l'on ne s'y prendrait mieux... Qu'il nous soit permis cependant de signaler un abus, et de souligner en outre que la Radio Française a suffisamment de ressources pour affirmer son prestige pour se passer de cette expression du plus mauvais goût en plus d'être une énorme faute de français... Ceci dit sans rancune...

M. M.

Périgord

Çà et là

Le 30 août, il y eut, dans la salle paroissiale, le jour de réalisation des membres du Club 4-H de Périgord. Une foule nombreuse était présente.

Le 6 septembre, il y eut réunion de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Donat Plante. On discuta des préparations pour le bazar annuel. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Guillaume Langlois.

L'école de Périgord a ouvert ses portes le 6 septembre. Les Rév. Srs Marie-Aline et Gérard-Marie seront les institutrices pour l'année 1966-67.

MM. Camille Fortin et René Tourigny sont allés à Discovery Mines, T.N.-O., où ils travailleront.

La mère de M. François Le Corre est décédée à Regina récemment. Sincères condoléances.

Mlle Elsie Langlois est allée travailler à Saskatoon et Mlle Jeanne d'Arc Fortin est employée à Canora.

Marvin Ceslak, Carole Des-Roches et Louise Plante sont allés poursuivre leurs études à l'Université de Saskatchewan.

M. et Mme François Denis et leur petite fille ont visité M. et Mme Donat Plante, récemment.

Mlles Jacqueline et Gertrude Bossé ont commencé à travailler à l'école indienne de Lestock.

Etaient en visite à Périgord, récemment: M. et Mme Jérémie Patenaude et leurs petites filles, Mlles Mariette, Maureen et Sandra Patenaude et Julienne Bossé.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Michel Hawryluk (Alice Larose), du Venezuela, Amérique du Sud, ont visité M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille. M. et Mme Arnold Goodwin (Julienne Larose), de Prince-Albert, ont rendu visite à M. et Mme M. Hawryluk, ainsi que Mmes Florida Leduc et Larose, de Ponteix.

Il y a quelques semaines, M. et Mme Carl Hnilica (Denise Fournier) et leur famille, de Toronto, ont visité M. Louis Fournier. Mlle Jacqueline Fournier, fille de M. et Mme Louis Fournier, fils, de Meyronne, est retournée avec eux et enseignera à Toronto.

M. Louis Fournier est maintenant en convalescence chez lui après avoir passé quelque temps à l'hôpital.

M. Lynch (beau-père de Rita Fournier), de la province de Québec, a visité M. et Mme Aristide Fournier. Celui-ci lui fit visiter la Saskatchewan par avion et le ramena à Saskatoon.

M. Robert Chabot est allé à Regina pour affaires, la semaine dernière.

Mmes Clara Symer (née Thilbault) et Isabelle Paterson, de Vancouver, C.-B., ont visité les familles Médelger Chabot et Lucien Beaudoin pour la fin de semaine du 10 septembre. M. et Mme M. Chabot les ont reconduits à Ponteix.

M. et Mme L. Beaudoin et leur famille sont allés chercher leur fils, Alfred, à Frenchville où il a passé une semaine de vacances.

M. et Mme Rosaire Chabot ont visité M. l'abbé Adrien Chabot et Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, le dimanche 11 septembre. Mme A. Chabot revenait d'un voyage en Europe.

Mme Germaine Smith a visité ses parents, M. et Mme Louis Fournier, avant de conduire son fils au collège.

OTTAWA — Les épouses des Pères de la Confédération, telles qu'on peut les voir dans les galeries de portraits, seront réincarnées sur la scène ontarienne, au cours d'une manifestation de caractère historique, organisée ce mois-ci par la Commission des fêtes du Centenaire.

Billet du jeudi

Saint Pierre, Prince des apôtres

Pierre, prince des apôtres, s'appelait Simon quand Jésus reconnut en lui le chef de l'Eglise dont il allait jeter les bases.

Cela se passait en des temps très anciens que rappellent les récits des apôtres, sans mention de date.

Pêcheur de son métier, Simon vivait des poissons capturés dans le lac de Génésareth, qui étaient abondants et de belle taille.

Simon était frère d'André, comme lui natif de Bethsaide, au nord du lac.

Il n'y habitait plus parce que demeurant chez sa belle-mère à Capharnaüm, depuis son mariage.

Quand Jésus le rencontra, il lui dit, avant qu'il eût prononcé un mot:

Tu es Simon, fils de Jona, et tu t'appelleras **Céphas.**

Ce qui veux dire roc, ou pierre.

Aussi, ceux qui l'entouraient se demandèrent quelle tâche lui était réservée, qui exigerait la solidité de la pierre.

Pour les Juifs de l'époque, le nom avait un caractère sacré, et un changement de nom signifiait pour eux vie ou vocation nouvelle.

A ce moment, Jean le prophète baptisait dans le Jourdain, et il annonçait la venue d'un sauveur.

On l'appelait le baptiste et il disait que bientôt viendrait le Messie, attendu depuis longtemps par Israël.

Un jour que ses disciples l'écoutaient, buvant ses paroles, il s'écria en apercevant Jésus:

— Voici l'Agneau de Dieu! J'ai vu l'Esprit, tel une colombe, descendre du ciel et demeurer en lui. Oui, j'ai vu et j'atteste que c'est lui, l'Elu de Dieu.

Le seigneur Dieu était vêtu de laine bise, comme le plus pauvre des artisans, mais sa démarche avait une majesté singulière.

Les gens voulaient lui parler, mais ils n'osaient pas, et ils se demandaient ce qu'ils lui diraient.

Simon n'était pas là, mais André son frère lui annonça le lendemain la grande nouvelle:

Nous avons trouvé le Messie.

Simon ne douta pas un instant et il se réjouit, comprenant qu'Israël allait enfin revivre, que son pays ne subirait plus la présence de l'étranger, qu'on allait revoir la gloire de David et de Salomon.

Peu après, le Galiléen s'adressa à Simon, pour lui dire que désormais il serait Pierre, ou Céphas.

Ce sont là choses simples, connues depuis longtemps, mais qui se les rappelle avec fidélité?

L'histoire sainte est de celles qu'on oublie sans trop s'en rendre compte, et ce qu'on en sait se résume à de vagues notions, après quelques années.

Aussi un petit livre comme celui de Luce Laurand, intitulé **Saint Pierre, le prince des apôtres,** rendra-t-il service à la plupart, présentant un sujet qu'on retrouve avec un intérêt nouveau. (1)

Il a, entre autres mérites, celui de nous faire mesurer une ignorance qu'on n'eût pas soupçonnée.

Saint Pierre était Juif comme Jésus, et comme lui natif de Galilée, mais c'est à Rome qu'il mourut.

Il y vécut longtemps, parmi les Juifs établis dans le quartier du Transtevere, au delà du Tibre.

Il célébrait la messe, baptisait, enseignait.

Le nombre des chrétiens grandissait, qui se confondaient avec les Juifs, et la police impériale les pourchassait partout.

Vers l'an 64 de notre ère, un incendie détruit Rome en partie.

Le bruit court que le feu fut allumé sur l'ordre de l'empereur Néron, qui voudrait la disparition des vieux quartiers pour édifier une capitale à son goût.

Comme on redoute l'émeute et que le peuple cherche des coupables, on accuse les chrétiens, qui sont suppliciés dans les arènes.

Pierre est bientôt arrêté.

Il languit pendant des semaines dans l'affreuse prison du Tullianum, appelée plus tard Mamertime, pour être enfin crucifié la tête en bas, près de l'actuelle place Saint-Pierre et de la basilique.

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.



Q. — J'habite seule dans un tout petit logement et j'aimerais recevoir quelques amies, à tour de rôle évidemment, et leur servir un buffet quelconque. Auriez-vous quelques conseils à me donner? Merci. — **Jeunesse.**

R. — C'est sans doute pour rendre des politesses que vous désirez inviter vos amies et c'est gentil de votre part. Trop de personnes qui vivent seules acceptent volontiers de nombreuses invitations, puis donnent comme excuse l'exiguïté de leur logis pour ne jamais recevoir à leur tour. Vous pouvez préparer un très beau buffet, sans trop d'effort et sans trop de frais. J'imagine que vous aimez cuisiner un peu. Alors, si vous avez un four, vous pouvez préparer un plat chaud en casserole, soit de viande ou de poisson, selon le jour. Vous pouvez aussi préparer, à l'avance, la veille, une ou deux salades congelées. Ensuite, en vous rendant dans le rayon de charcuterie de votre magasin préféré, vous y trouverez quantité de viandes froides que vous choisirez en petite quantité et variées. Le choix de dessert ne manque pas non plus de nos jours dans nos pâtisseries, si vous ne voulez pas prendre la peine de le préparer vous-même. Après un repas assez copieux, servez quelque chose de léger, telle qu'une meringue avec des fruits frais ou congelés. Voyez à ce que votre café soit délicieux. Bon appétit.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai tout ce que je désire: des parents compréhensifs et bons, des cadeaux, des amies, des frères et soeurs, une excellente santé. Parfois j'ai honte de ma petite vie tranquille alors que tant d'autres sont seuls au monde, sans amis, sans rien. Que pourrais-je faire pour les soulager un peu? — **Dix-huit ans.**

R. — Bravo de penser ainsi aux autres et de savoir apprécier tous les bienfaits que vous avez reçus et dont vous jouissez encore. Trop de gens prennent pour acquis leur bien-être physique et matériel et loin d'eux la pensée de se soucier de ce qui arrive aux autres. Vous ne me dites pas si vous êtes encore aux études, mais, même si vous y êtes, il y a de nombreuses activités auxquelles vous pouvez participer: lectures aux aveugles, visites aux malades jeunes et vieux dans les hôpitaux ou les hospices, promenades en voiture (si vous conduisez et avec la permission de vos parents, évidemment), petits services rendus à des personnes du voisinage, âgées ou trop infirmes pour aller faire des emplettes, par exemple. Afin de vous initier, vous pourriez consulter les autorités compétentes d'un hôpital, où un bon nombre de jeunes filles surtout travaillent comme aides bénévoles, le samedi et quelquefois le soir. Si vous vous donnez la peine de chercher un peu, vous verrez que vous trouverez une véritable mine de moyens de venir en aide aux moins heureux que vous. Bonne chance et toutes mes plus sincères félicitations.

☆ ☆ ☆

Q. — Sans manquer complètement mon année, l'an dernier, je traine, au début de celle-ci, deux sujets. Je dois vous dire que j'ai essayé de les écrire au cours de l'été et que je les ai ratés. Mes parents sont furieux et ne cessent de me haranguer. J'ai quinze ans et je dois avouer que je déteste aller en classe. Dès que j'aurai atteint ma seizième année, je quitterai certainement l'école, que mes parents le veuillent ou non, et j'irai travailler à n'importe quoi. Je suis fort et assez adroit. Pourquoi ne peut-on pas me laisser tranquille? — **Pierrot.**

R. — C'est bien simple, mon jeune ami, c'est parce qu'on vous aime et qu'on désire vous voir bien équipé pour gagner votre vie et vous assurer le meilleur avenir possible. Vous raisonnez comme un bébé gâté. Ne savez-vous pas qu'avec le petit bagage de connaissances que vous posséderez à seize ans, vous ne trouverez que les plus durs travaux et que vous n'aurez jamais la chance d'avancer vers une meilleure situation? Pour le moment, vous êtes buté. Après votre année scolaire, allez travailler là où vous le pourrez, et si, en septembre prochain, vous êtes encore du même avis, restez-y et ne retournez pas à l'école et tant pis pour vous. Vous pourriez penser un peu au chagrin qu'ont vos parents à la pensée que leur fils refuse de s'aider à se faire une belle situation en s'y préparant avec soins.

LOUISE.



Sandwiches chauds au saumon faits avec le nouveau mélange à crème de champignons

Vous n'avez pas eu le temps de faire les emplettes . . . ou des amis s'amènent pour le souper! Il vous faut changer vos plans à la dernière minute, que faire? La réponse est sur votre tablette " de secours" bien garnie. Celle-ci peut vous fournir de délicieux sandwiches chauds au saumon pour deux personnes aussi bien que pour tout un groupe à condition que votre provision de pain et d'oeufs tienne bon.

Il suffit d'avoir sous la main du saumon en boîte et des enveloppes du nouveau mélange à crème de champignons pour pouvoir apprêter ces nourrissants sandwiches sous l'inspiration du moment. A la cuisinière novice qui doit préparer le souper familial pour la première fois, ces sandwiches offrent un début couronné de succès!

Sandwiches chauds au saumon

- 4 tranches de pain rôties
- 4 oeufs cuits dur, divisés en quatre
- ½ tasse de fromage de cheddar râpé
- 1 enveloppe de crème de champignons
- 2 tasses de lait
- 1 boîte de saumon, égoutté et émietté
- ½ tasse de pommes de terre "chips" écrasées

Déposer les rôties dans une casserole carrée peu profonde ou dans des cocottes individuelles. Arranger les quartiers d'oeufs sur les rôties et les saupoudrer de fromage. Vider le contenu de l'enveloppe de crème de champignons dans une casserole et incorporer graduellement le lait froid. Chauffer en remuant jusqu'à ce que la soupe atteigne tout juste le point d'ébullition. Réduire la chaleur et incorporer le saumon. Verser sur les rôties. Saupoudrer de pommes de terre "chips" écrasées. Cuire 10 à 15 minutes au four (425° F.).

L'hospitalisation pour un enfant de moins de 5 ans peut constituer une véritable épreuve

OTTAWA — Certains adultes appréhendent un séjour à l'hôpital. Pour les petits enfants, quelques jours passés dans l'environnement médical peuvent constituer une véritable épreuve.

"L'hospitalisation pour un enfant de moins de cinq ans, peut devenir l'une des expériences les plus terrifiantes de son jeune âge", déclare Shirley Post, une étudiante infirmière diplômée de l'Université d'Ottawa et mère de trois jeunes enfants.

Dans un article écrit pour le Canadian Nurse Magazine, Mme Post suggère les soins maternels prodigués aux petits malades dans les hôpitaux, des programmes de jeux thérapeutiques et des cours de nursing orientés sur le plan familial, comme autant de moyens pour remédier au problème.

A son avis, les mères devraient être autorisées à demeurer près de leurs petits enfants hospitalisés.

"Entre l'âge de 18 à 24 mois, l'enfant est entièrement sous la dépendance de sa mère et subit un traumatisme psychique lorsqu'il en est séparé même pour une brève période, car il se sent abandonné", explique Mme Post.

Dans un hôpital où l'on permet aux parents de rester près de leurs bébés malades, on a remarqué que ces derniers sont moins sujets aux crises de larmes et vomissements, les complications sont moins fréquentes, et la guérison vient plus vite.

La mère peut s'occuper des soins ordinaires du bébé, permettant aux infirmières de s'occuper des tâches plus professionnelles.

L'infirmière sera en mesure d'aider la mère en lui donnant des conseils pour les soins donnés à l'enfant lorsqu'il sera retourné à la maison.

Pendant son séjour à l'hôpital, l'enfant éprouve le besoin de jouer, souligne Mme Post. Le jeu est un moyen de prendre ses ébats et lui fait oublier momentanément son mal.

On pourrait aussi apporter une amélioration dans le cours des infirmières en pédiatrie. Mme Post dit qu'elles devraient en savoir davantage sur les enfants bien portants avant de s'occuper des petits malades.

"On enseigne aux étudiantes à guérir une maladie, mais non pas la façon de prendre soin d'un enfant", déclare-t-elle.

Cessons nos jérémiades

Les gémissements ne retiendront jamais que ceux qui sont forcés d'être là, tenus en quelque sorte de demeurer par la foi, par la loi, ou par pur héroïsme!

Gémir à tout venant, parce que l'épreuve frappe, ne pas pouvoir jouer la comédie au malade qui souffre, au père qui chôme, aux enfants dont l'ascension laborieuse pourrait bien être balisée de quelques fleurs, est un manque de vertu sans doute, mais de dignité aussi: cela étonne et déçoit! Et alors que les autres voudraient se révéler secourables, il leur arrivera de se réfugier dans la fuite, gênés d'être enviés et mal compris parce que, pour eux, l'heure est clémente!

Pourquoi ne pas rendre ses épreuves tolérables aux autres? Ils auront aussi leurs ennuis, et rien ne les oblige à souffrir par anticipation. L'amertume déroute, le fiel empoisonne même la charité, et vous vous sentez plus maladroits que secourables en face de gens qui n'acceptent pas souffrir. Tandis que ceux qui dominent les circonstances d'épreuves, de soucis, de souffrances mêmes, tentent de rayonner une joie bien comprise, qu'elle soit claironnante ou qu'elle rit à travers les larmes, ceux-là ont plus de chances de n'être jamais seuls, de ne pas faire le vide autour d'eux!

Si tous ceux qui ont peu de raisons immédiates de sourire arrêtaient tout d'un coup de le faire, imaginez un peu à quoi ressemblerait la terre! Or, cette vallée de larmes n'est pas sans charmes, dû pour une large part aux personnes qui savent dominer l'adversité. Gémir en regardant tomber la pluie est quand même moins stimulant que d'imaginer quelque chose d'un peu drôle à faire, précisément parce qu'il pleut! Comment la piqûre occasionnelle d'une épine pourrait-elle nous tenir à jamais éloignés des roses?

Françoise L. ROY.

Comment ranger les tenues d'été

Une de vos premières occupations après votre retour de vacances est le rangement de vos tenues et accessoires d'été. La plupart d'entre eux ne vous resserviront plus avant l'année prochaine; vous allez donc les ranger pour onze mois. Il faut que cela soit bien fait.

Ranger "propre"

Lavez soigneusement ou donnez à nettoyer à sec vos vêtements. Rafraichissez la coiffe et l'entrée des chapeaux avec une brosse douce trempée dans une solution d'ammoniaque: une cuillerée par petit bol d'eau tiède. Lavez les maillots de bain, puis rincez-les à l'eau bicarbonatée. Les bonnets de bain, bien lavés à l'eau savonneuse, seront talqués avant d'être rangés.

L'un des méfaits du soleil sur les vêtements est de jaunir ce qui est blanc et de pâlir ce qui est coloré. Mais le mal n'est pas sans remède. Pour re-blanchir, employez du bleu de lessive dans l'eau de rinçage des lainages et des tissus blancs; un produit spécial vendu en droguerie pour les vêtements en fibres synthétiques; de l'eau oxygénée sur les traces jaunes de transpiration. Les taches d'herbes se nettoient avec de l'alcool à 90°. Enfin pour les pailles blanches des sacs ou des chapeaux, opérez de la façon suivante: brossez avec une brosse douce trempée dans un bol d'eau oxygénée additionnée de 20 gouttes d'ammoniaque.

Ranger "protégé"

Pour que vous retrouviez vos vêtements tels qu'ils sont après la toilette que vous venez de leur faire, il faut les ranger avec soin et de telle sorte qu'ils ne se déforment pas.

Les lainages auront séché à plat dans leur forme. Arrangez-les avec des cristaux de paradichlorobenzène, protégés par une épaisseur de papier de soie.

Bourrez de papier de soie la calotte des chapeaux et l'intérieur des sacs, surtout des pochettes ou des sacs froncés qui s'écrasent facilement.

Glissez la pointe et le talon de papier de soie. Placez entre ces deux tampons une baguette en bois.

Passez dans les manches des vêtements de soie et sous les revers des torches de papier de soie: les mauvais plis disparaîtront.

Servez-vous d'un ceintre suspendu dans une housse pour ranger les étoles et les écharpes en mousseline, trop fragiles pour être pliées longtemps.

Lorsque la belle saison reviendra, vous serez fières de trouver vos vêtements d'été dans un état prêt à porter.

Rien n'est pénible comme les défauts que l'on rencontre dans ceux que l'on estime et surtout dans les serviteurs de la vérité. — LACORDAIRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une adolescente de Calgary, Alta, reprend goût à la vie après avoir été victime d'un grave accident il y a quatre ans. Judy Deschamps, jeune fille âgée de 18 ans avait été heurtée par un train alors qu'elle traversait à cheval un pont de voie ferrée. Elle fut précipitée d'une hauteur de 35 pieds sur la route passant au-dessous. Blessée gravement à la tête, elle demeura 99 jours dans le coma. En reprenant conscience, elle ne pouvait plus parler et n'avait aucun contrôle sur ses bras et jambes. Après une réhabilitation thérapeutique, elle peut maintenant marcher, parfois sans l'aide des béquilles. Les médecins lui disent qu'elle n'aura plus à retourner dans les hôpitaux. "Je pourrai enfin avoir des activités. Je veux voyager et voir le mode d'existence dans différents pays", de dire Judy Deschamps.

✦ ❊ ✦

Monsieur et madame rentrent de vacances. La concierge pousse de grands cris:

— Oh! Comme vous êtes bronzés!

Monsieur, amer:

— Pas aussi bronzés que désargentés.

✦ ❊ ✦

Vos chaussures vous serrent: humectez un morceau de coton d'alcool à brûler et passez-le à l'intérieur de chaque chaussure.

✦ ❊ ✦

Pour déboucher votre flacon de vernis à ongles, plongez-le simplement dans de l'eau chaude.

✦ ❊ ✦

Si votre enfant se plaint d'être malade, examinez sa langue; une langue sale et chargée est indice de troubles intestinaux. Prenez immédiatement sa température. Chez l'enfant, la fièvre monte très vite. Si elle n'augmente pas en quatre heures, ce n'est pas grave. Si elle monte, appelez le médecin.

✦ ❊ ✦

En visite.

— Chère amie, quelle ravissante commode vous avez là. De quelle époque est-elle?

— De l'époque où j'avais de l'argent.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous êtes à table, ne vous servez pas de votre couteau pour couper toute la portion de viande contenue dans votre assiette. Coupez une bouchée après que la précédente a été mangée.

✦ ❊ ✦

La confiance chrétienne n'est pas l'optimisme. Elle est foi en la Providence. Elle est foi en l'amour. Aimer, c'est avoir confiance.

Cardinal SALIERE.

✦ ❊ ✦

On insiste bien pour suggérer d'utiliser tous les coins et racoins, mais ne cédez jamais à la tentation de placer des étagères à livres au-dessus d'un radiateur. Les livres se détérioreraient si vite que vous auriez infiniment de regrets, si vous tenez à vos livres.

✦ ❊ ✦

Devinette:

— Que fait un vieil avare avec une vieille lame de rasoir?

— Il continue à se raser.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Il faut d'abord démêler la farine.

Ce qu'on doit dire: Il faut d'abord délayer la farine.

La pluie soporifique

Le Chinois de la Grande Epoque avait pour coutume de laisser tomber goutte à goutte sur un plateau d'argent l'eau d'une aiguière dont le tintement argentin lui procurait u nsommeil rapide.

Cette coutume a trouvé une application moderne dans le traitement de l'insomnie. Une équipe d'électroniciens et de médecins a mis au point "l'oreiller pour dormir". Celui-ci renferme un dispositif émettant une douce musique tintinnabulante imitant le chant de la pluie qui a pour propriété de faire glisser dans les bras de Morphée le sujet le plus récalcitrant.

Patron imprimé



Numéro du patron: 694

Prix: 35c

Envoyez votre commande

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

(suite)

— Je ne l'entends pas ainsi: Ralph vous appelait auprès de lui! Il ne devait pas s'évaporer sans crier gare. Je vous dis que nous, pauvres filles, sommes toujours plus ou moins dupes de ces messieurs. Alain m'en a fait de beaux discours!

— Alain?

— Oui, un jeune avocat, fils de grands bourgeois. Il venait s'installer à Versailles. Je l'ai connu en visitant le petit Trianon. Nous sommes sortis ensemble. Je l'aimais de toutes mes forces, je ne réussis pas à l'oublier. Il me semble que j'aurai au coeur pour toute ma vie des cicatrices pareilles aux brûlures des victimes d'Hiroshima. Non, c'est trop injuste! Lorsque Alain a parlé de moi à ses parents, ils ont poussé des cris d'indignation: pas de métisse dans la famille. Des racistes, quoi! Pensez-donc, je suis de race jaune à cinquante pour cent. Moi qui me sentais si Française! Maintenant qu'on m'a repoussée, je ne suis ni d'ici ni d'ailleurs . . . étrangère aux Japonais et à mes compatriotes.

— Pas à tous, loin de là . . . Ainsi, pour ma part, je trouve ces préjugés inadmissibles. Alain n'a pas eu le courage d'agir contre la volonté de ses parents?

— Il ne voulait pas les chagriner et être déshérité. Il craignait d'avoir des enfants tout à fait jaunes. C'est par téléphone qu'il m'a exécutée: "Il est préférable de ne plus nous revoir, nous ne serions pas heureux ensemble." Je sentais à sa voix qu'il se raidissait. Sur le coup de la colère, j'ai interrompu la communication; j'aurais voulu mourir, là, immédiatement. Puisque je vis, je n'ai plus que le désir de devenir une grande artiste. L'amour, c'est fini!

— Pourtant, vous êtes de nature sentimentale . . . Quel âge avez-vous?

— Vingt-deux ans . . . mais je suis vaccinée, croyez-moi! A votre place, si je retrouvais Ralph, je lui ferais tirer la langue. Aïe!

Abandonnant le bocal de conserves au couvercle récalcitrant, qu'elle s'efforçait d'ouvrir dans la minuscule cuisine, Yveline se mit à sucer son doigt écorché. Elle avait, en dépit de ses principes véhéments, un aspect si enfantin, si touchant que Lorraine se sentit une âme de soeur aînée. Avec un calme apparent, elle s'attaqua au bocal, en sortit les grosses crevettes roses japonaises enrobées d'algues. Elle s'enquit:

— Comment les mange-t-on?

— Crues, avec une sauce au soja.

Lorraine retint une grimace. Le dîner froid fut son initiation à la vie japonaise. Après les crevettes, le riz précuit et les prunes salées, familières à Yveline, constituèrent pour la nouvelle venue une vraie pénitence de carême. C'était le premier acte de dépaysement . . . Quelles surprises lui apporteraient les jours suivants?

Elle se posa cette question en se retournant sur le divan étroit tandis qu'Yveline, étendue sur le mince matelas, dormait du sommeil des justes. Elle n'éprouvait ni la dureté du plancher recouvert d'une natte, ni le désagrément du fracas nocturne. La ville paraissait frappée de folie. A sa rumeur de marée se mêlaient les klaxons furieux, les bouffées de musique échappées des night-clubs, le heurt crispant des billes de métal provenant des machines à sous si nombreuses au Japon qu'elles en deviennent un vice national. Yveline avait eu beau munir son amie de boules Quies, le bruit atteignait les nerfs de Lorraine et faisait fuir les rêves. Elle ne put prendre un peu de repos que sur le tard, lorsque l'animation s'apaisa dans les rues encore rutilantes de lumières, seulement hantées par quelques-uns de ces ivrognes divagants qui traduisent le désespoir latent de certains Japonais trop pauvres, sans avenir, selon leur expression "fatigués de vivre".

Une profonde lassitude imprégnait Lorraine, la courageuse, la combative. Refoulant sa tristesse, dans un demi-sommeil, le raz-de-marée des souvenirs la submergeait. Elle se revoyait toute petite, conduite par Ralph. Partout, dans sa première enfance, l'ombre de Ralph paraissait si grande près de la sienne, si menue. Puis, elle se retrouvait dans le présent, s'imaginait sur la terrasse de l'appartement de Ralph; elle le voyait derrière les hautes portes-fenêtres. Il lui tendait les bras et l'appelait: "Viens, viens, mon aimée . . . " Mais, à cet instant, la main d'un inconnu dont elle ne distinguait pas le visage, la retenait et elle se sentait prisonnière.

CHAPITRE III

"Réponds-moi, Ralph . . ."

Après les heures de silence, au creux de la nuit, la ville recommença de bruire frénétiquement. Yveline abandonna Lorraine pour se rendre aux studios de la compagnie cinématographique, mais lui laissa cet espoir:

— Nous nous retrouverons à la fin de la matinée et nous examinerons toutes les possibilités d'une nouvelle vie. Si on avait besoin d'une figurante européenne de supplément pour le film que nous tournons, ce serait toujours un "job" en attendant.

Attendre . . . De sept heures à midi passé, Lorraine dut se borner à jouer les Soeurs Anne. De la fenêtre, elle voyait tournoyer au sommet des maisons, les ballons de baudruche autour desquels voletaient les banderoles publicitaires. Par l'échancrure d'une rue, elle s'évadait, en pensée, jusqu'aux murailles enserrant le parc du palais impérial. Elle était tentée de s'aventurer près de ce domaine naguère sacré, lorsque l'empereur, le Tenno, selon le terme japonais, était encore, avant la défaite de 1945, considéré par son peuple comme un personnage divin. Lorraine hésitait à se jeter dans cette ville, immense labyrinthe d'artères sans noms ni repères. Ne se perdrait-elle pas? Comment, faute de guide, s'orienter pour regagner son précaire port d'attache? Cette peur l'humiliait, mais elle renonça au risque. Pour tuer le temps, elle mit de l'ordre dans ses bagages. Cependant, une même pensée revenait la harceler comme un lutin malicieux: "Si Ralph était de retour . . .". Elle tenait, du domestique coréen, le numéro de son ami. Au bout du fil, perçante, la voix de Kim répondit à l'appel:

— Non, pas de M. Wallers. Moi toujours seul, miss.

— Je vous rappellerai, Kim, ou je passerai vous voir.

— O.K., miss. A votre service, moi fidèle au domicile M. Wallers.

Cette promesse, loin de rasséréner Lorraine, accusa son impression de dépaysement. Son coeur n'avait jamais été si lourd depuis sa fuite de Budapest. Pourtant, elle se composa un visage serein pour accueillir Yveline escortée de Tadao affairé. La starlette, démaquillée au sortir des studios, paraissait plus jeune, était plus naturelle dans sa joliesse pimentée d'exotisme. Son teint ivoirin faisait ressortir ses longs yeux délivrés de leur trait noir de femme fatale et ses lèvres d'un rose délicat.

— Comme vous êtes mieux ainsi! dit Lorraine.

— Mais j'ai moins de personnalité.

— Vous croyez vous en donner, à tort, alors que vous ne faites qu'imiter des milliers d'autres femmes que le fard rend artificielles.

Tadao, épanoui, opinait silencieusement.

Yveline jeta un coup d'oeil perplexe à son reflet surgissant dans la grande glace en panneau à côté de celui de Lorraine.

— Vous, dit l'Eurasienne, vous avez l'air d'une princesse en fuite, d'une reine en exil. Rassurez-vous: Tad a une idée à votre sujet. Allons discuter de ça en déjeunant au restaurant.

Le trio descendit jusqu'à la rue. Dans une impasse, devant une boutique de bimbeloterie de luxe — poupées en kimono, boîte d'écaille, de nacre, éventails décorés d'une fleur ou d'un papillon — attendait une petite Simca à la carrosserie bleu porcelaine. En s'y introduisant avec Lorraine, Yveline expliqua:

— Torpille est la voiture prêtée à Tad par la compagnie. Beaucoup de Japonais ne circulent que dans des autos fournies par leur firme; ils n'ont pas les moyens d'en posséder une, mais, il faut tenir un certain rang. C'est ce qu'on appelle sauver la face, autrement dit l'amour-propre, la dignité.

Tadao paraissait peu satisfait de cette information à l'usage de la nouvelle venue. Néanmoins, pour ne pas déroger au code de la courtoisie japonaise, il arbora un éclatant sourire avant d'insinuer:

— Chère Yvy San, permettez: vous parlez des Japonais comme vous le feriez pour des étrangers. N'êtes-vous pas un peu des nôtres?

Yveline hocha la tête, le regard voilé et avoua avec une désarmante sincérité:

— Il y a des moments où je ne sais plus d'où je suis . . . Croyez-moi, c'est bien inconfortable.

Tadao eut, l'espace d'un éclair, une expression désolée qu'il rectifia en souriant de nouveau. La sensibilité blessée de Lorraine était trop réceptive pour qu'elle ne discernât pas les sentiments du jeune homme, si bien dissimulés qu'ils fussent. "Il aime Yveline, pensa-t-elle, et ma petite amie l'ignore. Elle est encore désemparée, cependant moins que moi . . ."

Le fil de ce raisonnement se rompit soudain. La Simca s'était ruée, d'un élan à couper le souffle, dans une artère voisine de Ginza Avenue. Elle méritait son nom de Torpille et Lorraine commençait à expérimenter la façon de conduire des Nippons pour qui tout déplacement en auto semble être un raid ou un démonstration de meeting sportif. Cinq minutes plus tard, Torpille s'étant faufilée par prodige dans un inimaginable désordre de véhicules disparates, klaxonnants, mugissants, stoppait près d'un restaurant à l'enseigne faite de caractères japonais verts et écarlates pareils à un entrelacs de vermicelle géant et coloré. Au fond d'une petite salle, Lorraine admira bientôt l'harmonieuse présentation des mets, leur ingénieuse décoration plus récréative pour l'oeil, pensait-elle, que pour le palais. Elle fut cependant agréablement surprise par la saveur d'une friture de légumes et de poisson. Tandis qu'elle s'exerçait à manier les bâtons de plastique, elle prêta une vive attention aux propos de Tad et d'Yveline.

— Pas d'espoir pour une place aux studios, disait Yveline; on ne demande pour l'instant que des figurants japonais, mais Tad a pour vous quelque chose de plus intéressant.

— Je m'en suis occupé dès hier soir, renchérit le jeune assistant-metteur en scène. Vous êtes bonne pianiste, mademoiselle Romény et c'est une situation d'artiste qui vous conviendrait. Justement, je suis allé dans un bar pour étudiants et intellectuels que je fréquente parfois. Le nom de cet établissement vous plaira sans doute: Mon Paris . . .

L'r coulait encore entre les lèvres de Tadao "Palis", mais l'évocation seule avait pour Lorraine un caractère émouvant.

— Mon Paris, répéta-t-elle . . . Trouver cette enseigne si loin.

— Nous avons une sorte de snobisme de la France. Nous aimons ce qui vient d'elle, affirma Tadao. J'ai fait, dans votre patrie, des séjours dont je garde un agréable souvenir. Pour en revenir à ce bar, de réputation très honorable, la clientèle apprécie les airs à la mode chez vous aussi bien que les compositions classiques internationales. Le pianiste, un vieil homme d'origine russe, vient de tomber malade. Il lui faudra du repos. Voulez-vous le remplacer pour quelque temps? Le propriétaire de Mon Paris est prêt à vous accueillir sur ma recommandation.

Lorraine tentait d'imaginer une atmosphère fumeuse, un brouhaha de conversations que coupait le rythme ininterrompu du piano, la fatigue des fins de journée prolongée. Elle regrettait comme un havre de paix, la pharmacie du XIVe arrondissement parisien, déjà livrée au pic des démolisseurs. Elle eut une pensée de rancune pour Ralph: son amour qui l'avait attirée en cette extrémité du monde n'était-il donc qu'un trop séduisant mirage? Cependant, elle s'efforça de mater sa sensibilité à vif et répondit avec réalisme:

— Je vous remercie de votre obligeance, monsieur Oda. Sans doute pour accepter ce travail comme tout autre, d'ailleurs, devrais-je me plier à certaines formalités administratives.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 25

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Maison: 3 pièces. Chauffage: gaz. Récemment rénovée. **Signaler: CEdar 3-5543.** 24-963-T.F.

A LOUER — Logis très moderne dans appartements Aulneau. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-3004.** 25-968-T.F.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces, 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Pour adultes. Libre immédiatement. **Appeler: CHapel 7-3706.** 24-960-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2e, dans duplex, 4 pièces. Poêle. Libre: 1er octobre. **Signaler: WHitehall 3-5011.** 25-982-25C.

A LOUER — Maison: 2 étages. Eau chaude et froide. Chauffage automatique: huile. Salle de bain moderne. 2 garages. ¼ de mille de route 75 et 2 milles au nord de St-Jean-Baptiste. **Appeler: St-Malo 315-21, Edouard Sabourin.** 25-981-25P.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces, 2e plancher. Complètement privé. Libre: 15 octobre. **Appeler: CHapel 7-3759.** 25-980-26C.

A LOUER — Norwood, 202, rue Braemar. Maison: 4 pièces. Garage. Libre: 1er octobre. **Appeler: CEdar 3-4130 après 6 h.** 25-977-25C.

A LOUER — St-Norbert, rue du Couvent. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Eau courante et égouts. **Appeler: GRover 5-0012.** 25-976-28C.

A LOUER — 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. Chambre non meublée. Facilités de cuisine. **Signaler: 233-5910.** 25-967-26C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Pour personnes tranquilles. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9692.** 24-962-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 850, rue St-Joseph. Maison: 4½ pièces. $50 par mois. **Appeler: 233-4897.** 24-949-25C.

A LOUER — Boulevard Provencher. Chambre meublée au 1er avec facilités de cuisine, réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre: 15 septembre. Autre chambre, libre: 12 septembre. **Signaler: 233-5268.** 23-938-25C.

A LOUER — 109, rue Marion. Duplex: 3½ pièces, chauffage, eau chaude et froide, poêle et réfrigérateur inclus. Décorera au goût du locataire. Libre: 1er octobre. Peut être visité. **Appeler M. Bessette, GLobe 3-7454.** 23-938-25C.

A LOUER — Précieux-Sang. Joli logis: 4 pièces. Réfrigérateur, poêle. **Signaler: 233-6697.** 23-934-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour 2 demoiselles. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-4345.** 20-898-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appts Lonergan. Idéal pour couple retiré ou âgé. Logis non meublé: 3 pièces, au premier. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, antenne tous canaux. Convenable pour adultes. $80. **Signaler: CHapel 7-3084.** 23-941-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Laveuse et sécheuse automatiques. Près hôpital. Pour deux demoiselles tranquilles. Libre: 1er octobre. **Appeler: CHapel 7-4910 après 6 h.** 24-951-25C.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Maison: 5 pièces, 1 étage. Lot: 46' x 156'. Eau en abondance avec bon puits. **S'adresser à Jos. Laramée, 13, rue Essex, St-Vital. Téléphone: 247-4391.** 25-979-27C.

A VENDRE — Brûleur à l'huile "TECO" avec réservoir de 200 gallons. Très bon état. $50. **S'adresser à 428, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler: CEdar 3-6067.** 25-974-25C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot, près de tout. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En bon état. Jardin, garage. Prix très raisonnable. **Signaler: 3-4639.** 25-973-26C.

A VENDRE — St-Boniface, 502, rue St-Jean-Baptiste. Immeuble-appartements: 6 logis. Pas de commission à payer. **Signaler: 233-2585.** 25-972-T.F.

A VENDRE — Aubaine. Rue Balmoral. Maison annoncée pour $12,900, maintenant réduite à $10,900 pour vente rapide. Possession immédiate. **Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566.** 10-675-T.F.

A VENDRE — Maison: 7 pièces, très bien située dans le village de St-Pierre. Très bonne condition. Soubassement complet. Chauffage: huile. Plomberie complète. Garage. Aussi poêle électrique "Frigidaire", 40" de large. **S'adresser à Wilfrid St-Hilaire, St-Pierre, Man.** 24-965-25P.

A VENDRE
Garage, avec agence d'automobiles dans bon centre canadien-français du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Boite 871, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 25-971-33-E.O.W.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

JE DEMANDE plaisante dame âgée pour habiter avec moi. Doit pouvoir faire la cuisine pour deux. Chambre privée et salaire. Aide vient pour travail lourd. Mentionner âge et numéro de téléphone dans première lettre. **Boitre 948, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 24-948-26C.

PERSONNEL — **Jeune homme, 30 ans.** Prospère possédant ferme moderne, ouest de Winnipeg, désire rencontrer jeune fille ou veuve. But mariage. **Boite 975, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 25-975-26C.

ON DEMANDE — Ménagère pour travail domestique et prendre soin d'enfants. Salaire: $125 par mois, plus logement et nourriture. **Appeler: 323-R3, Rorkton, Man.** 25-969-27C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT COUSEUSES pour travail de couture simple, faite à domicile. Nous fournissons le matériel et payons les frais de port aller-retour. Bons gages. Au morceau. **S'adresser à Dept. W45, C.P. 7010, Bureau de poste Adelaide, Toronto, Ontario.** 24-955-26C.

ON DEMANDE — Une secrétaire bilingue compétente, possédant 12e année. Jeune fille ou dame. **Signaler, heures de bureau, WHitehall 2-0761.** 24-956-25C.

ON DEMANDE DAMES pour travail à temps partiel: 2 heures, 3 soirs par semaine. $30. Pour démonstrations de produits. Voiture utile. **Appeler: 233-6605 ou 888-4648.** 24-958-26C.

A VENDRE — Centre canadien-français. Hôtel. Gros chiffre d'affaires. Première fois sur le marché. Vente pour cause de santé. **S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 24-964-T.F.

A VENDRE
Parc Windsor. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Planchers: Chêne. Soubassement complet. Garage. Lot paysagé, clôturé, 53' x 110'. Près école Lacerte. $2,800 comptant; différence, une seule hypothèque. **Signaler: ALpine 3-0208.** 24-961-26C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près écoles. 533, rue Bourgeault, angle Deschambault. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Lot: 50' paysagé. $10,000. **Appeler: GLobe 2-2548.** 24-953-26C.

OCCASION D'AFFAIRES
Doit être vendu immédiatement. Restaurant complètement équipé. Accessoires et équipement modernes. Accommode 150 personnes; bail de 10 ans: $300 par mois, chauffage inclus. Arrangeront termes. **Propriétaire émigre aux E.-U. Appeler: J. L. MacDonald, 452-4346, ou Alexander Agencies, SP 5-8463.** 25-978-25C.

BELLE OCCASION D'AFFAIRES — Magasin de détail. Appareils électriques, cadeaux, téléviseurs, radios, équipement de sport et département de service électrique. Chiffre d'affaires annuel: $100,000. Vente à sacrifice du stock et accessoires. Demandes de renseignements bienvenues. **S'adressr à Irvin Grabke, Irvins Electric, Lac-du-Bonnet. Téléphone: 345-2427, après 6 h.** 25-970-25-N.C.

SELECT Home Realty
312, rue Balmoral angle Portage
A VENDRE
Rue Ritchot. Maison: 2 étages, grandes cuisine et salle à manger, 3 chambres à coucher. Près école et basilique. Très bon achat.
St-Vital. Maison moderne: 1½ étage, 3 chambres à coucher, grand lot, beaux arbres et grand jardin. Garage neuf. Aubaine à $13,200.
St-Vital. Rue Hindley. Bungalow: 13 ans, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Près église St-Eugène. Prix: $9,000. Termes.
Winnipeg. Rue Banning. Duplex: 5 et 5 chacun, 3 chambres à coucher. Bain privé. Termes.
APPELEZ
LEWIS LAVACK
786-5961 ou le soir CH 7-4986
21-885-25C.

Téléphone: 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

KENWARD'S FURNITURE
Ouvert jeudi et vendredi soirs
Hargrave et Ellice
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. p.m.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Transcona — Bungalow presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Entrée en béton. Près de toutes commodités. Hypothèque C.M.-H.C. à 6½%. $118: principal intérêt et taxe.
Parc Windsor — Jolie maison: 5 pièces. Planchers: bois dur, comme neufs. Belle cuisine très claire. Armoires en acajou. Soubassement complet tout peinturé. Cuves pour lessive. Lot paysagé et clôturé. Patio à l'arrière. Seulement $104: principal, intérêt et taxe. Hypothèque à 6%.
St-Norbert — Seulement 20 minutes du centre de la ville. Bungalow: 3 ans. Très bien entretenu. Clôturé à l'arrière, patio, jardin, pelouse. Entrée en béton. Hypothèque C.M.-H.C.: $11,300 à 6%. $111: principal, intérêt et taxe.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
22-922-25C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Près écoles, autobus, etc. Plein prix: $9,990.
ST-BONIFACE
Pour placement rapportant 12%. Quadriplex bien central. Jamais de logis libres dans cet arrondissement. Prix très attrayant.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.
RUE RITCHOT
Près école Provencher. Maison toute récente: 6 pièces, belle cuisine, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Lot très attrayant. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE CENTRE
Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Idéale pour grande famille. Prix: $11,900.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
22-924-25C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Rue Lyndale. Maison moderne: 6 pièces. 1 chambre à coucher et salle de bain en bas, 2 chambres au deuxième. Salles à manger et de récréation. Garage et auto-port. Arbres fruitiers, jardin. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Masson. Maison: 6 pièces pour revenu ou famille. 2 plomberies, chauffage: gaz. Garage. Taxe: $165. Prix très raisonnable. Termes faciles.
St-Vital — Chemin Ste-Anne. Propriétaire transféré à Vancouver. Possession immédiate. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage moderne: gaz. Lot: 53' x 110'. Garage. Prix très raisonnable.
Norwood — Rue Horace. Idéale pour grande famille ou revenu. Moderne: 6 grandes pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. 2 plomberies. Revenu: $45. Prix attrayant.
St-Boniface — Rue Gareau. Joli Bungalow: 11 ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher, grande cuisine, soubassement partiellement fini pour 3 pièces. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Prix attrayant.
St-Boniface — Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
22-926-25C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
St-Pierre — Très belle terre: 485 acres. Machines aratoires. Contrat de lait: 8,000 livres. 36 têtes de bêtes à cornes. Toute la récolte. Puits artésien. Maison neuve, moderne: 8 pièces. $115,000.
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
21-912-25C.

Ministère des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles
Section Affaires Indiennes

Des soumissions séparées et cachetées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes, Chambre 301, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba, seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. (H.C.A.), le mardi 4 octobre 1966, pour les travaux suivants:

Pour la construction sous contrat de: Installations de plomberie à l'école indienne externe Big Eddy sur la réserve indienne de Le Pas. Agence de Le Pas, Manitoba.

Pour être considérer, les soumissions doivent être soumises sur les formules de soumissions fournies et doivent être accompagnées d'un chèque visé, émis sur une banque à chartre du Canada, payable au Receveur Général du Canada, ou d'un bond de soumission au montant égal à dix pour cent (10%) du prix de soumission; ou de Bonds à porteur du Canada de la Compagnie ou des Chemins de fer nationaux et de ses compagnies constituantes. Le Ministère se réserve le droit de rejeter l'une ou toutes les soumissions et la plus basse des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les plans et devis et autres documents peuvent être obtenus au département des Affaires indiennes, Chambre 301, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba; sur paiement de vingt-cinq dollars ($25.00) sur chèque visé payable au Receveur Général du Canada, pour chaque ensemble de documents. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans et devis, en bon état, dans le mois après la date de fermeture des soumissions.

On peut examiner les plans et devis au bureau du soussigné, au Winnipeg Builders' Exchange, chez Sanford Evans Pubilshing Limited et à l'Agence indienne de Le Pas, Manitoba.

Les soumissions reçues seront décachetées en présence des parties intéressées au bureau du soussigné à l'heure et à la date indiquée pour la fermeture des soumissions.

R. M. Connelly,
directeur régional
des Affaires indiennes,
Manitoba.

Postes à pourvoir dans les pays francophones de l'Afrique et du Sud-est Asiatique
Année scolaire 1967-1968

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais, ainsi que de l'enseignement. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

CONDITIONS: Nous exigeons un grade universitaire, un brevet d'enseignement valable à tous les degrés du cours secondaire et plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

TRAITEMENT: Le traitement s'établit d'après le salaire que le conseiller recevrait de son employeur actuel au Canada pour la prochaine année scolaire. Une indemnité de service à l'étranger est également versée au professeur.

Les candidats intéressés qui répondent aux exigences énumérées ci-dessus devront soumettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le premier novembre 1966. Ecrivez au

Bureau de l'Aide extérieure,
75, rue Albert,
Ottawa 4 (Ontario).

On demande
GARÇON: 20 à 25 ans, ou jeune homme marié, avec expérience travail magasin d'épiceries. Dans village (Sask.), 225 milles à l'est de Winnipeg. Bon salaire et logis (appartement, homme marié). S'adresser à Boîte 957, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 24-957-25C.

La Commission Scolaire de St-Boniface
Invite des demandes d'emploi comme concierge
Entrée en fonctions: le 1er octobre 1966.
S'adresser par écrit au Surintendant de l'Entretien, C.P. 99, St-Boniface, en spécifiant âge, expérience et qualifications.

Aide apportée à la surdité nerveuse
Le nouvel électron de l'appareil d'audition entièrement dans l'oreille.
Elimine le malaise causé par le bruit de l'arrière-plan.
Règle les voix de façon à entendre au milieu d'une foule.
VENEZ POUR TEST D'AUDITION GRATUIT.
Notre conseiller régional,
M. Marcel Harrison
Appelez ou écrivez pour un rendez-vous à domicile de conseillers professionnels en audition: 203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man. Téléphone: 943-6561
Découpez l'annonce et postez-la pour livret gratuit.
NOM ....
ADRESSE ....

ON DEMANDE
2 jeunes garçons pour apprendre le métier d'imprimeur
Appeler 786-5759

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE
les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII.
Un pour physique (PSSC) XI-XII.
Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3 - 7 - 8. Salaire selon échelle.
S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301."
12-601-TF



Cadeaux de noces
et pour toutes occasions
PROVENCHER SUNDRIES
182, avenue Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 247-4940



Louez de l'argent en prévision de l'automne

L'automne est arrivé! On a besoin d'argent pour la rentrée scolaire, la voiture ou la maison à mettre en état. Appelez Crescent qui se trouve tout près de chez vous et réglez toutes ces dépenses à la moderne. Dites le montant que vous désirez. Puis venez le chercher. Vous pouvez même louer de l'argent en dix minutes seulement chez Crescent.

Voici quelques-unes des facilités que vous propose Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour aussi longtemps que	et rembourser par petites mensualités de
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Transigez à la moderne chez . . .
Crescent Finance
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken **$1.50**
Comprend soupe, pommes de terre, salade, dessert et breuvage. Portion pour enfant. Diner complet
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage **Tél.: WH 3-3774**

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 **Windsor Park**
251, avenue Dussault **St-Boniface 6**

"La vie heureuse de Léopold Z"
Production de l'Office National du Film
(Général)



avec
GUY L'ECUYER
SUZANNE VALERY
PAUL HEBERT
MONIQUE JOLY

Actuellement au cinéma
PARK
Ouvert à 5 h. 45 p.m.
Représentations: 6 h., 8 h. et 10 h. p.m.
Air climatisé
Rue Osborne, au nord du nouveau pont de St-Vital
Téléphone: GLobe 2-3118

ON DEMANDE
Pour une organisation locale, un secrétaire-trésorier féminin ou masculin. Cette position à temps partiel serait intéressante pour toute personne ayant à coeur les intérêts de la communauté. La dactylographie, une connaissance de la comptabilité et de la routine d'un bureau sont essentielles. Ce travail d'après-midi seulement requiert une personne capable de causer intelligemment et on choisira, de préférence, une personne bilingue. S'adresser à Boîte 966, La Liberté et le Patriote.



PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher
St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1310
Résidence: 256-0203

Souvenez-vous 7

Des années d'enfance, de plus grands changements — six mois, un an, deux, quatre, sept, douze et seize ans.* Seulement des portraits professionnels peuvent les conserver à jamais, et seulement des portraits des Sept Ages Magiques peuvent garder un souvenir très vivant des années d'enfance.

* Recommandé par les Photographes Professionnels d'Amérique, Inc.

CHOISISSEZ-VOUS UNE CARRIÈRE?
Apprenez le métier de coiffeuse
L'ÉCOLE DE COIFFURE MARVEL
(Une des écoles les plus spacieuses et les plus modernes au Canada)
Notre organisation d'entraînement offre des techniques de haute qualité que les spécialistes en beauté doivent acquérir afin de produire un travail de première valeur dans les salons de beauté.
★★ Leçons de stylisation avancée et de base
Acceptons maintenant les demandes pour le 3 octobre et le 7 novembre
ÉCOLE DE COIFFURE MARVEL
273½, avenue Portage, Winnipeg, Man.
Téléphone: WH 2-7740
—— Complètement air climatisé ——
Succursales à Toronto — Saskatoon — Regina — Hamilton — Ottawa

10e BANQUET ANNUEL DU CLUB SPORTIF DE LA BROQUERIE

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE à 7 h. 30 p.m. **à l'Ecole Secondaire** ***Prix: $1.75*** BIENVENUE À TOUS!